



HAL
open science

Fouille du Mont Beuvray, campagne 1985

Christian Peyre, Olivier Buchsenschutz, Françoise Beck, Katherine Gruel,
Jean-Paul Guillaumet, Alain Duval, Robert Perichon, Georges Ducomet,
Albert Hesse

► **To cite this version:**

Christian Peyre, Olivier Buchsenschutz, Françoise Beck, Katherine Gruel, Jean-Paul Guillaumet, et al.. Fouille du Mont Beuvray, campagne 1985. [Rapport de recherche] Bibracte - Centre archéologique européen. 1985, pp.128. halshs-01299987

HAL Id: halshs-01299987

<https://shs.hal.science/halshs-01299987>

Submitted on 26 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FOUILLE DU MONT BEUVRAY

CAMPAGNE 1985

F O U I L L E S D U M O N T B E U V R A Y

C A M P A G N E 1 9 8 5

- Fouilles et prospections sur le Mont Beuvray en 1985:
Bilan et perspectives.
Christian PEYRE
- Gestion informatisée de la recherche et de l'administration
de la fouille.
Olivier BUCHSENSCHUTZ
- La Chapelle.
Françoise BECK - Katherine GRUEL
- Le Rempart.
Jean-Paul GUILLAUMET - Olivier BUCHSENSCHUTZ
- Le secteur extra-muros.
Alain DUVAL - Robert PERICHON
- Prospection électrique à la Caume Chaudron
Georges DUCOMET - Albert HESSE

*FOUILLES ET PROSPECTIONS SUR LE
MONT BEUVRAY EN 1985 :
BILAN ET PERSPECTIVES*

Christian PEYRE

FOUILLES ET PROSPECTIONS SUR LE MONT BEUVRAY EN 1985:

BILAN ET PERSPECTIVES

(Chr. Peyre)

L'ensemble de rapports réunis dans ce dossier fait le point sur les principaux résultats obtenus en 1985, dans le cadre d'un programme approuvé à l'automne 1984 par le Conseil scientifique du Mont Beuvray. On y trouvera des comptes-rendus concernant les fouilles, les prospections et l'informatisation du traitement des données archéologiques, documentaires ou relevant de la gestion.

Les chercheurs qui ont assumé la responsabilité de l'encadrement scientifique sur le terrain et qui sont les auteurs des rapports, sont d'origines diverses (C.N.R.S., Musées nationaux, Université). A une exception près (A. Hesse, directeur du Laboratoire de Garchy), ils sont tous membres de l'U.R.A. 33 du C.N.R.S.

La coordination du travail des équipes, les investissements en matériel lourd et léger, l'organisation de la base de fouilles provisoire (à St-Léger-sous-Beuvray) et l'aménagement de la base permanente (à Glux), ainsi que toutes les affaires quotidiennes d'intendance, ont imposé un travail particulièrement lourd à J.-P. Guillaumet et à la Direction des antiquités historiques de Bourgogne. Leur dévouement et leur engagement constant méritent d'être tout particulièrement soulignés dans ce rapport. L'aide apportée par les communes de St-Léger-sous-Beuvray et de Glux, ainsi que par le Parc régional du Morvan, propriétaire du site archéologique, a de son côté grandement facilité le travail des fouilleurs. La Région militaire de Dijon a mis à la disposition de ceux-ci et a financé une équipe de topographes, qui a fourni une contribution très précieuse à l'inventaire morphologique du site.

Il ne faut pas non plus omettre de mentionner ceux qui ont mis leur compétence technique au service de la fouille, comme J.-F. Enault, Ingénieur C.N.R.S., qui coordonne les travaux de relevé et l'archivage de la documentation graphique; comme M. Cartereau, qui a assuré l'adaptation des programmes informatiques aux besoins du site; comme A. Maillier, qui s'est acquitté de multiples tâches concernant la photographie, le nettoyage et l'enregistrement des matériels archéologiques ou la direction des travaux de chantier; comme J.-P. Mongouachon, qui veille sur la base de fouilles, entretient ou répare le matériel et fabrique tout équipement que le commerce ne procure pas en série; ou comme Sophie Vaillant, T.U.C. du C.N.R.S. au titre de l'U.R.A. 33, qui assure les travaux de secrétariat et d'enregistrement informatisés. Il est à noter que la Direction des antiquités historiques de Bourgogne a mis à la disposition des fouilles du Mont Beuvray une partie du service de deux de ses I.T.A. (Elisabeth Pigeau et Ph. Brunet) et que le Parc régional du Morvan gère, également au titre des fouilles, un poste de niveau ingénieur occupé par J.-P. Sarrazin.

Les fouilles reprises en 1984 avaient porté sur deux secteurs particulièrement importants du site: celui d'une des portes, dite du Rebut, sur le versant nord de la montagne, et celui de la Terrasse, sur le sommet, devant la Chapelle St-Martin, où les fouilles de Bulliot, à la fin du siècle dernier, avaient dégagé les vestiges d'un sanctuaire gallo-romain et ceux d'une chapelle médiévale. Le secteur de la porte du Rebut, qui est un accès en usage depuis l'antiquité, avait lui-même été sillonné par plusieurs tranchées de Bulliot et ce dernier y avait reconnu les restes d'un murus gallicus.

En 1985, les recherches ont été poursuivies et élargies dans ces deux mêmes secteurs. En outre des prospections ont été réalisées sur une zone limitrophe de fouilles du XIXe siècle, dans la perspective de savoir s'il était opportun d'y ouvrir un troisième chantier. Et c'est un problème, sans doute lié aux questions historiques que pose le site, mais aussi en quelque sorte tactique, que de déterminer la juste proportion entre les fouilles conduites sur des périmètres anciennement explorés ou en jonction avec eux, et les recherches sur de nouvelles zones, encore vierges, dont les prospections permettraient de déceler l'intérêt. La campagne de 1985 montre bien la difficulté du problème posé.

Sur la Terrasse, il a été possible de faire, d'après le mode de construction des murs antiques, des observations que Bulliot avait négligées, et d'apporter, dès 1984, une légère retouche au plan connu du fanum gallo-romain. Mais l'étendue des dégagements du XIXe siècle et le fait qu'ils aient détruit tout lien entre les murs et les sols antiques ou médiévaux, ne permettent pas d'espérer qu'un nouveau dégagement systématique puisse modifier beaucoup ce que nous apprennent les relevés de Bulliot. Néanmoins, l'importance de cette partie du site (le sommet du Mont Beuvray et le point d'implantation du sanctuaire antique) invitent à poursuivre les recherches. Pour le faire, il conviendra de se démarquer des anciennes fouilles en procédant à des prospections méthodiques et à des sondages suffisamment nombreux et étendus pour renouveler la problématique des fouilles.

A la porte du Rebut, la situation est bien différente: la chronologie de la fortification s'est révélée complexe, alors que Bulliot n'avait discerné qu'un seul de ses états. La fouille sur la partie haute du rempart et celle de la partie basse, à l'extérieur du fossé, apporteront vraisemblablement d'autres données encore sur la chronologie et sur les états successifs de l'enceinte. Le fossé exigera, quant à lui, une exploration spéciale et des moyens particuliers. Il continue, même comblé, de drainer les eaux

de la pente et l'effondrement de sa coupe, en 1984, sous l'effet des eaux qui en jaillissaient, a interrompu des recherches qu'il faudra reprendre. Les tranchées ouvertes par Bulliot et rebouchées par lui n'apportent qu'une gêne limitée à la fouille moderne, qui permet de comprendre comment on les implantait et pourquoi on les arrêta. La conduite des fouilles soulève pourtant un autre genre de difficulté, car le saillant du talus à la porte du Rebut est l'un des points les plus significatifs d'un site classé. Conserver ce saillant ou lui rendre son aspect actuel après la fouille exigera de celle-ci une méthode et une progression particulières. Il en ira autrement si on envisage de reconstituer le murus gallicus et la porte qu'il flanquait. Ces choix, qui touchent à l'aménagement et à la présentation du site, devront être faits très rapidement et ils commanderont la programmation des fouilles en direction de la porte antique.

Les prospections réalisées en 1985, fondées sur la résistivité des sols, ont rencontré, dans la partie boisée du site où elles étaient conduites, des difficultés significatives, qui ont constitué une sorte de test d'application. De telles difficultés ne devraient pas se présenter sur la Terrasse. Là où on les rencontre, il revient aux sondages d'en vérifier l'interprétation, sans omettre le repérage et le relevé systématique, sur tout le site, de toute anomalie de surface et de tout vestige encore visible. Cette analyse méthodique du site reste à faire, travail énorme et sans gloire, mais qui sera fructueux déjà secteur par secteur dès qu'il aura été entrepris. Et s'il n'est pas fait, les résultats nouveaux perdront une partie de leur sens en restant isolés des zones fouillées et relevées au XIX^e siècle.

A la nécessité de développer cette étude topographique du site s'ajoute celle de lancer des programmes d'analyses paléobotaniques, ainsi que la restauration et l'étude des grandes catégories de matériel archéologique,

comme les amphores, la céramique commune, le matériel métallique, dont la restauration est prioritaire. A tout cela s'ajoute encore l'urgence de créer une collection du Mont Beuvray, dans laquelle, avant que soient publiés les résultats des fouilles modernes, pourront être présentés les inédits des anciennes fouilles (plans, dessins d'objets, carnets de fouilles) et des recherches pratiquement achevées, comme une Bibliographie du Mont Beuvray et une étude des amphores provenant des anciennes fouilles ou des ramassages fortuits.

Après le premier pas posé sur le seuil des recherches en 1984 et 1985, 1986 devrait voir se développer, avec une équipe de chercheurs accrue, quelques-uns de ces nouveaux programmes et, du moins, le secteur des publications. Ainsi serait abordée la seconde étape du projet d'ensemble proposé en 1984.

GESTION INFORMATISEE DE LA RECHERCHE
ET DE L'ADMINISTRATION DE LA FOUILLE

Olivier BUCHSENSCHUTZ

GESTION INFORMATISEE DE LA RECHERCHE ET
=====

DE L'ADMINISTRATION DE LA FOUILLE
=====

(O. Buchsenschutz)

1. Présentation du logiciel "Centrar":
Son adaptation à la fouille du Mont Beuvray.
2. Exemples d'application en 1986
3. Système d'enregistrement du mobilier
et des structures archéologiques.

1 PRESENTATION DU LOGICIEL "CENTRAR"
=====

Pour assurer un certain nombre d'opérations répétitives sur la fouille comme dans la gestion de la base, nous avons mis en place une procédure informatisée. Grâce au matériel dont nous disposions dès le mois de juillet (un ordinateur Olivetti du type M 24 et un APPLE II e), et grâce aux programmes mis au point ces dernières années par G- N.Lambert et M. Cartereau, le système a fonctionné dès le mois d'août.

Le logiciel "Centrar", conçu pour les recherches ARchéologiques dans le CENTRE de la France, a été mis au point et financé par les équipes de l'Association pour la Défense et l'Etude du canton de Levroux (Indre), l'URA 33 (Paris) et l'URA 11 (Besançon) du CNRS.

M.Cartereau a assuré le transfert du logiciel Centrar sur l'Olivetti, et écrit un certain nombre de programmes et de documentations complémentaires. Il a formé plusieurs membres de l'équipe au traitement, et conçu avec eux les premières applications.

Nous voudrions ici présenter rapidement l'esprit dans lequel a été conçu ce système, et donner quelques exemples de traitement.

"Centrar" est un logiciel écrit en langage Pascal. L'utilisateur se sert directement des fonctions de base du langage Pascal: l'Editeur de texte, qui a toutes les caractéristiques d'un traitement de texte ordinaire, le Filer, qui permet de gérer les déplacements et copies de fichier, et enfin la fonction Exécute, qui permet d'introduire les programmes du logiciel Centrar.

Il n'y a donc pas de rupture ici entre le traitement de textes pour l'impression et la saisie de données. Il est possible d'enregistrer en même temps un texte et des données codifiées sur lesquelles on pourra effectuer des calculs.

Les données sont saisies sous l'Editeur; elles sont organisées en tableau de format libre dont la syntaxe est définie de la façon suivante.

Les tableaux du logiciel Centrar

Chaque ligne du tableau se décompose en:
 a) un nom attribué à la ligne ("objet")
 b) la liste des valeurs ("modalités") pour chaque colonne ("caractéristique")

Le nombre de caractéristiques est limité à 50; le nombre d'objets varie selon le nombre et la longueur des caractéristiques; il n'est limité que par la taille des fichiers admise par l'ordinateur utilisé.

Les modalités peuvent être alphabétiques ou numériques.

Exemple de tableau:

signal d'identification du tableau

"titre" de l'objet suivi de ":"

caractéristique n° 1: "ER3, "EP", sont alphabétiques"

caractéristique n° 2: les modalités sont "numériques".

signal indiquant la fin de la description d'un objet.

- * P1: ER 12 34 DER TG 345 67 ;
- * P2: EP 33 76 TRA TG 56 7 ;
- * P34: RT 334 ? TRA , , 68 ;

Les principales fonctions du logiciel Centrar:

Les principales fonctions du logiciel Centrar peuvent être regroupées sous les rubriques suivantes:

1. Base de données:

En réponse à toute question sur un tableau Centrar, le programme EXLIST extrait les éléments qui répondent aux critères choisis:

EXLIST CENTRAR

=====

Fonction: extrait les modules d'un tableau CENTRAR sur la base de modalités données,
 Type de données: Tableau de type CENTRAR
 Paramètres: nom de fichier, identificateur de structure, numéros de caractéristiques, nom des modalités actives, opérateurs booléens (ce sont les opérateurs logiques "ET", "OU", "ET NON", qui permettent de poser des questions relativement complexes).
 Produits: pourcentages : fichier.TEXT, qui donne la fréquence d'apparition des modalités d'une caractéristique.
 sous-tableau : tableau CENTRAR: il s'agit d'un nouveau tableau, sous-ensemble du tableau de départ, dont les objets ont un commun au moins une modalité dans une caractéristique. Exemple: toute la céramique parmi les objets d'une fouille.

HISTO CENTRAR

Fonction: tris à plat édités sous forme d'histogrammes
 Type de données: tableau de type Centrar
 Paramètres: caract. et classes de l'histogramme , série numérique discrète ou continue, série alphanumérique.Choix de l'échelle de représentation.
 Produits: histogrammes sur papier et/ou sur écran.

En plus de son intérêt pour représenter graphiquement des statistiques, ce programme est utile pour corriger les erreurs ou les imperfections du codage.

2. Calculs numériques:

Tous les calculs numériques, soit pour obtenir des renseignements statistiques sur le corpus, soit pour modifier des caractéristiques, sont effectués par le programme OPERER; il permet aussi des calculs statistiques simples (écat-type, covariance...) Le programme BALANCE est un programme spécialisé pour la gestion comptable d'un budget.

OPERER CENTRAR

Fonction: calculs de statistiques simples et opérations sur des caractéristiques numériques, calculatrice
 Type de données: tableau de type CENTRAR,
 Paramètres: caractéristiques, différents calculs et opérations,
 Produits: fichier(s) contenant une transformation du fichier initial, ou résultats des calculs.

BALANCE CENTRAR

Fonction: production d'une balance comptable,
 Type de données: tableau de type Centrar
 Paramètres: édition sur papier et/ou écran

Produits: balance sur papier et/ou sur écran

3. Dessin:

La principale fonction de Centrar est de dessiner des plans, des coupes et des projections dans l'espace. Les programmes suivants permettent de représenter sous la forme d'un nuage de points des objets relevés dans les trois dimensions, par unité de fouille ou par mètre carré, etc... on obtient une carte avec des symboles correspondant aux modalités et un index des objets représentés. Il est également possible de saisir un fond de carte sur tablette graphique et de le restituer, avec le nuage de points, sur une table traçante. Nous avons pris contact avec un laboratoire de Liège pour ajouter à cette chaîne une cartographie statistique zonale, et une restitution axiométrique à partir de points cotés en x, y, et z.

CALCULXY CENTRAR

Fonction: conversions de coordonnées dans un fichier CENTRAR,
 Type de données: fichier de type CENTRAR avec des coordonnées en caractéristiques,
 Paramètre: translation, rotation, x, ; , + - une constante.
 Produits: fichier(s) de type CENTRAR, contenant une transformation du fichier initial,

DESSINER CENTRAR

Fonction: pseudo-cartographie par nuages de points,
 Type de données: tableau de type CENTRAR,
 Paramètres: caractéristiques du nuage de points:
 choix d'échelle ou de dimension, choix des axes (x, y, ou altitude, ou encore longueur, largeur etc...),
 choix du paramètre et de la légende, index, titre.
 Produits: nuages de points sur écran et/ou sur papier,

4. Traitement de texte:

CENTRAR utilise pour saisir les données le traitement de texte du langage "Pascal". A l'aide des programmes utilitaires IMPRIMER et AJUSTER, on peut éditer des textes avec des marges à gauche et à droite, une pagination continue. Ces programmes permettent aussi la rédaction de lettres circulaires avec impression automatique des adresses sur les lettres ou sur des étiquettes auto-collantes.

IMPRIMER UTILITAIRE

Fonction: impression de courriers ou de textes libres, avec différentes options

Type de données: textes libres.
 Paramètres: entête, nombre d'exemplaire, pagination ...
 Produits: textes mis en page sur papier ou dans un fichier.

AJUSTER UTILITAIRE

 Fonction: ajustement à droite de textes.
 Type de données: texte libre.
 Paramètres: marge à droite, option de prise en compte
 d'accents
 Produits: fichier éditable.

5. Gestion informatique:

Plusieurs programmes utilitaires assurent la maintenance
 du matériel, et permettent la communication entre les
 ordinateurs de différentes marques.

CATALOGUE UTILITAIRE

 Fonction: impression du catalogue de disquettes.
 Type de données: catalogue-système de disquettes.
 Paramètre: nom de chaque disquette.
 Produit: catalogue imprimé.

TRANS UTILITAIRE

 Fonction: transmission de fichier "TEXT" entre Apple II et
 Goupil 2, ou Olivetti M 24.
 Type de données: fichiers à transmettre et réceptacles.
 Paramètres: option de conversion des accents dans les conventions
 fixées pour les différentes imprimantes.
 Produits: un double du fichier de départ sur l'ordinateur
 destinataire.

Le logiciel Centrar est conçu pour que l'utilisateur
 puisse combiner à son goût ces différents programmes en
 fonction des objectifs de son travail. Cette liberté exige du
 chercheur une certaine réflexion, des essais, un bref
 apprentissage (il suffit d'avoir vu fonctionner une ou deux
 fois un programme pour l'utiliser sans difficulté). Mais elle
 permet des applications très variées, dans le domaine de la
 recherche comme dans celui de la gestion.

2 EXEMPLES D'APPLICATION EN 1986

Le fichier des photographies:

=====

Les "objets " sont ici les clichés; les caractéristiques sont
 les suivantes: date, format et émulsion, thème, secteur de
 fouille, Unité(s) stratigraphique(s), visible(s) sur le
 cliché. Le "titre" de l'objet porte le numéro d'ordre qui est
 en même temps celui de l'archivage.

exemple: * 683: 850912 C6 plan 4 6 :

cliché n° 683,
 du 12 septembre 1985,
 couleur 6x6,
 US 4 sujet principal
 US 6 visible en second plan

Le fichier des fouilleurs =====

Adresse et date de séjour des fouilleurs pour l'envoi des circulaires et des rapports à l'aide des options "courrier" du programme "imprimer".

Comptabilité: =====

L'objet est le mouvement (entrée ou sortie), et les programmes nécessaires sont "BALANCE", et éventuellement "EXLIST" et "OPERER".

exemple: * 17: 850813 , 45678 ATE BOIS :

mouvement n° 17
 13 août 1985,
 dépense de 456,78 f,
 concernant l'atelier,
 il s'agit d'un achat de bois

Enregistrement du mobilier et calculs: =====

Les objets récoltés pendant la fouille sont inventoriés, puis décrits après avoir été lavés. Nous utilisons l'ordinateur pour contrôler ces inventaires, puis pour aider à l'exploitation, notamment statistique, des descriptions. Nous décrivons ci-dessous (chapitre 3) les principes que nous avons adoptés pour cette partie du travail.

Cartographie automatique: =====

Nous n'avons pas utilisé ce programme dans le rapport de cette année, car la fouille n'a nécessité aucun relevé tridimensionnel des objets sur une grande échelle. Toutefois M. Cartereau a complété le programme "CALCULXY" pour assurer les conversions de coordonnées prises à partir de deux points quelconques, du moment que ces deux points sont situés par rapport au quadrillage général du site.

3. SYSTEME D'ENREGISTREMENT DES STRUCTURES ET DU MOBILIER ARCHEOLOGIQUES

CODAGE ET ENREGISTREMENT SUR ORDINATEUR

1. Vocabulaire:

-
- carré = unité de base du quadrillage général du site, rattache au système LAMBERT.
Un carré est une unité de 10x10m, désigné par un nombre à 3 chiffres et 2 lettres.
Les lettres progressent d'Ouest en Est, selon 2 alphabets emboîtés de 20 lettres chacun :
on n'emploie pas = I, O, U, X, Y, Z.
Les nombres progressent du Sud vers le Nord.
Les coordonnées dans chaque carré sont prises d'Ouest en Est pour les x, du sud au nord pour les y.
Elles sont exprimées en cm et comprises entre 0. et 999.
La coordonnée 1000 n'existe pas; les objets situés à la limite Ouest d'un carré A prennent la coordonnée 0, les objets situés à sa limite Est prennent la coordonnée 999.
 - Unité stratigraphique = (U.S.) Il s'agit d'une structure archéologique homogène, par exemple un fossé, un mur, un trou de poteau, sur un sol, un remblai, etc...
Une U.S. peut réunir plusieurs passes mécaniques (c'est à dire des niveaux horizontaux définis en cours de fouille pour enlever progressivement le sédiment uniformément sur 5, 10 ou 20 cm d'épaisseur) et couvrir plusieurs carrés du quadrillage.
 - altitude = elle est exprimée en mètres avec 2 chiffres après la virgule sur la base du nivellement général de la France (N.G.F) c'est à dire au dessus du niveau moyen de la mer à Marseille.
 - unité d'enregistrement = le choix de l'unité d'enregistrement a fait l'objet de nombreuses discussions: enregistrer un à un tous les fragments d'objets alourdirait tout le travail et risquerait de ralentir considérablement la fouille pour un bénéfice souvent assez mince. Sélectionner a priori certains d'entre eux n'est pas satisfaisant non plus. Aussi, en nous inspirant de l'expérience des fouilleurs de l'oppidum de Manching (Bavière) avons nous adopté le système suivant:
- l'unité d'enregistrement peut être soit un objet remarquable, soit un groupe d'objets. S'il s'agit d'un groupe d'objets, ils doivent appartenir à la même U.S., et avoir été extraits de la couche le même jour. Mais objets remarquables et groupes d'objets sont numérotés en continu.
 - matériellement chaque "groupe d'objets" et chaque "objet remarquable" est mis dans un sac qui est identifié par une "fiche". Celle-ci est décrite dans le paragraphe 2 ci-dessous.

2. Enregistrement sur le terrain:

 Une fiche est établie pour chaque sac. Elle porte =

- le numéro de fiche = 1 lettre pour le chantier (C Chapelle, R rempart, E extérieur) et un numéro d'ordre.
 Les fiches sont numérotées dans l'ordre séquentiel par chantier.
 Le numéro de fiche peut être reporté sur les objets pour un marquage provisoire.
- le numéro du carré, ou tout autre repérage horizontal particulier au secteur fouillé.
- le numéro d'U.S.
- l'altitude
- Le nombre d'objets recueillis dans le sac, avec éventuellement leur matière (A céramique, B amphore, C métal, D os, F pierre, E prélèvement de terre.)
- date = jour et mois - un sac ne peut être utilisé qu'un jour.
- initiale de l'auteur sur la fiche, ou du responsable actuel du secteur.

3. Lavage et marquage provisoire

 Les objets sont lavés impérativement avant la fin de la campagne. Chaque fragment sera marqué. On peut =

- soit donner un numéro provisoire, qui sera le n° de fiche
- soit donner le n° définitif après avoir consulté le responsable du marquage.

4. Marquage définitif :

 le n° définitif est donné par le responsable du marquage. Il comprend :

- l'année = 985
- 1 séparateur suivi d'un 9 = /9
- 1 n° d'ordre : séquentiel sur tout le site...
- 1 séparateur = /
- 1 n° de groupe d'objets ou d'objet remarquable...
 un groupe d'objets comprend des objets d'une seule matière = os, céramique, fer, bronze etc....

Le fichier informatisé des objets assure la correspondance entre:
 - les numéros "provisaires" et "définitifs" d'U.S.
 - le marquage "provisoire" et le marquage "définitif" des objets.

FOUILLES DU MONT BEUVRAY

LA CHAPELLE

Katherine GRUEL - Françoise BECK

U.R.A. 33 DU C.N.R.S.

FOUILLES

=====

DU

=====

MONT - BEUVRAY

=====

Sous la direction de Christian PEYRE

I

I LA CHAPELLE

Responsables du chantier et du rapport :

Katherine GRUEL - 1er-31 juillet 1985

Françoise BECK - 13 août-16 septembre 1985

Jean-Louis BRUNAUX - 10-17 septembre 1985

LA CHAPELLE - CAMPAGNE DE FOUILLES 1985.

Les fouilles de J.G. Bulliot sur le site de la "chapelle" de Saint-Martin, entreprises dans les années 1870, avaient mis en évidence une succession de bâtiments qu'il a déterminés de la façon suivante :

- un temple d'époque romaine
- une église du haut moyen-âge (paléochrétienne)
- une chapelle médiévale (13ème siècle)
- un oratoire du 17ème siècle (reprise d'une partie de la chapelle antérieure). (fig. 1).

C'est à l'emplacement de la chapelle du haut moyen-âge qu'a, dans les années suivantes, été bâtie la chapelle actuelle.

La reprise de la fouille, dans l'angle sud-ouest de ce secteur (sondage 1), en septembre 1984, a prouvé que les relevés établis par Bulliot et son équipe étaient précis et que s'il y avait des réserves à faire, c'était plus sur des questions d'interprétation que de plan. Toutefois cette zone étant relativement simple, il n'est peut-être pas prudent de se fier sans plus d'examen à tous ses relevés, surtout dans des parties beaucoup plus complexes où ses plans laissent penser qu'il n'a pas fouillé la zone dans son entier, mais seulement suivi les murs qu'il rencontrait, et encore parfois sur un seul côté. En l'absence d'indications, on se demande souvent si les murs sont détruits ou non fouillés, s'ils ont été restitués entre deux points fouillés ou fouillés sur toute la longueur indiquée.

D'autre part, la fouille de septembre 1984 avait amené Jean-Louis Brunaux à poser l'hypothèse que le temple romain était de type "fanum".

Il semblait donc judicieux de continuer les recherches dans ce secteur, et de s'attaquer, pour tenter de répondre au plus grand nombre possible de questions, à une bande de terrain situé en façade de la chapelle actuelle, lieu où l'on devait rencontrer une forte densité de constructions. Il serait alors possible d'examiner :

- l'ordre de succession des bâtiments

- si le temple romain avait été construit sur un plan centré (cella et galerie) et dans ce cas, si le plan particulier relevé par Bulliot n'était pas dû à des adjonctions et des reprises postérieures ?
- si l'ouverture du temple était bien à l'ouest comme il l'affirmait .
- s'il y avait des possibilités de datation des diverses constructions par la stratigraphie ou si les travaux de construction successifs et les fouilles du 19ème siècle avaient tout bouleversé.

Organisation et déroulement de la fouille (fig. 2) :

Le chantier a fonctionné dix semaines avec une interruption de douze jours (1 - 12 août), sous la direction de Christian PEYRE. La première période, du 1er au 31 juillet, a été écourtée pour la fouille proprement dite, par la construction des clôtures et des abris.

Ce premier chantier, placé sous la responsabilité de Katherine GRUEL, a été implanté en façade et sur la face nord de la chapelle actuelle (sondage 2). L'équipe de fouille comprenait les personnes suivantes qui se sont succédé en formant une équipe de six à sept personnes :

Philippe MIARA, étudiant en mathématiques
 Jean-Louis RAJOT, étudiant en histoire
 Stéphane VERGER, Ecole Normale Supérieure
 Claude OSTY, enseignement secondaire, Lettres
 Didier SIMONINI, lycéen
 Jean-Marc DIVOUX, lycéen
 Marc LEVERY, pré-retraité, Renault
 Nathalie ANTHOUARD, lycéenne
 Jütta WAGNER, étudiante allemande
 Thierry SABOT, lycéen

et quelques fouilleurs occasionnels d'une ou deux journées, travaillant habituellement sur le chantier du rempart.

Lors de la seconde période, du 13 août au 16 septembre, le chantier, placé sous la responsabilité de Françoise BECK, conservateur au Musée des Antiquités Nationales, membre de l'URA 33 du CNRS, a été étendu largement sur la face nord de la chapelle actuelle (sondage 3 et sondage 2bis). Un sondage supplémentaire a été également ouvert du côté sud (sondage 4). L'équipe de fouille comprenait les personnes suivantes qui se

sont succédé dans les mêmes conditions que lors du premier chantier :

Martine DENOYELLE, conservateur stagiaire au musée des Antiquités Nationales

Régine CAJON, étudiante en économie

Olivier OMNES, lycéen

Alexandre GEORGANDAS, lycéen

Eric MICHON, chômeur

Timothy HOBBS, professeur anglais de sciences naturelles,

Bruno MOURGUES, étudiant en archéologie

Angelika RICHTER, étudiante allemande

Sarah GEDNEY, étudiante américaine

Lucienne DEL' FURIA, élève de l' Ecole du Louvre

Marielle BONJOUR, étudiante en histoire

Patricia DURAND, infirmière

Catalina SIMMONDS, élève de l' Ecole du Louvre

Michel MONTFORD, enseignement secondaire, allemand

Saada ANIDJAR, élève de l' école du Louvre

Laurent SAMAT, élève de l' école du Louvre

Lucie MARIGNAC, Ecole Normale Supérieure

et quelques fouilleurs occasionnels de deux ou trois jours, venant d'autres chantiers de la région.

A- Structures - stratigraphie

La zone où se trouvent les sondages ouverts cette année s'est révélée extrêmement bouleversée tant par les fouilles de Bulliot que par la construction de la chapelle du XIXè S.

Si les structures ont été sauvegardées, en revanche aucun élément de chronologie ne pourra être tiré de la stratigraphie qui reflète l'image des remblaiements successifs : trace d'un premier remblais XVIIè - XVIIè S. (US 14), rebouchage des fouilles de Bulliot, nivellement et aménagement pour la construction de la chapelle actuelle. Ces remaniements ont affecté toutes les couches archéologiques jusqu'aux niveaux

les plus profonds et le matériel retrouvé (très peu abondant) se retrouve pêle-mêle.

C'est pourquoi, en dehors des enseignements que nous apporte la fouille sur les méthodes de travail de Bulliot, l'intérêt de cette campagne réside dans l'étude la plus complète possible des structures remises au jour.

En partant du niveau le plus ancien, on distingue divers ensembles de murs qui sont définis ici par leur liaison plus ou moins étroite. Certains ensembles peuvent être contemporains comme nous le verrons par la suite mais ne peuvent être reliés sur les plans (fig. 3).

1- Tout d'abord, nous avons au niveau le plus profond, un mur romain (US20) et son retour (US13). Il passe sous les structures plus récentes (US10, US17, US37) (fig. 4). Dans le prolongement de US20, on trouve dans la paroi du sondage IV, la suite de ce mur romain (US58), coupé juste à cet endroit. Perpendiculairement à US20 - US58, et parallèlement à US13, le retour du mur a aussi été dégagé (US60), mais l'angle lui-même a disparu. Cet ensemble est caractérisé par un mortier très rouge contenant probablement du granit identique à celui des murs définis l'an dernier comme étant ceux de la cella, dont US60 est assurément le prolongement. Nous avons là défini une salle de forme rectangulaire que l'on peut parfaitement identifier avec la cella du temple.

2- Une deuxième étape de construction s'articule autour du mur US21, conservé sur une assise, et de son retour US53: là aussi, l'imbrication des deux murs est totale. Dans l'axe du mur US21, on retrouve dans le sondage IV un "fantôme" de mur matérialisé par une quantité abondante de mortier, toutes les pierres ayant disparu. Ce deuxième lot se caractérise par des directions générales qui semblent correspondre au péribole du temple :

- US21 - US58 sont parallèles à US20.

- la distance de l'angle US21- US53 à l'angle US20 - US13 est égale à la distance entre les deux angles relevés dans le sondage I (en 1984). De plus, ces quatre angles sont alignés sur une diagonale.

Il faut noter cependant que contrairement à US20 et aux murs du péribole dégagés en 1984 (sondage I), le mortier de US21, US53 et US59 est beaucoup plus jaune.

3- Ce même mortier jaune, on le retrouve dans le mur de US54 qui vient s'appuyer perpendiculairement à US21. Ce mur US54 forme apparemment une petite pièce limitée à l'est par ce qui paraît être le fragile vestige du parement d'un mur (?): 3 pierres alignées et cimentées, perpendiculaires à US54. Dans l'espace défini par celles-ci, US54 et US21, on a relevé des traces d'un sol en terre battu posé sur un hérisson de pierres (fig. 5).

Le sol US55 et le mur US21 sont détruits au même endroit vers

le Nord, probablement par la fouille de Bulliot.

4- Parallèlement à US54 et détruit en son extrémité ouest par la construction de US11, on trouve le mur US12. Il est lui-aussi constitué de pierres liées avec un mortier assez jaune (mais est-ce réellement le même ? il faut attendre les résultats des analyses) (fig. 6).

5- Enfin, l'ensemble le mieux conservé comprend le mur US11 (Parallèle à la façade principale de la chapelle XIXe-S.) et ses deux retours US10 (au Nord) et US37 (au Sud) (fig. 7 et 8). Malgré la destruction, sur un mètre environ, du mur US11, la liaison des trois murs ne fait aucun doute. Il faut probablement rattacher à cet ensemble la structure rectangulaire US17. En effet, elle est située à égale distance de US10 ET US37 et doit probablement être identifiée avec une base d'autel (fig. 9). Cependant, cet état relativement bien conservé pose quelques problèmes. En effet, ces murs sont bien construits, ils devaient être recouverts d'un enduit (actuellement blanc) encore conservé sur le parement interne de US11, protégé par la masse de US17. Pourtant, on retrouve dans le mur de US10 une série de très grosses pierres (probablement de réemploi) nettement débordantes et qui devaient apparaître dans le mur car elles ne sont pas en fondation: le niveau du sol dont le béton sous-jacent est conservé sur quelques cm2, est situé plus bas. Il faut remarquer que ces pierres sont alignées sur la structure US17 (fig. 10). De même, dans l'angle N.E., les assises inférieures de US11 paraissent constituées de pierres plus grosses et mieux taillées.

6- La zone d'éboulis trouvée à l'aplomb de US20 est probablement tout ce qui reste des remblaiements liés à l'édification, plus à l'ouest, de l'oratoire XVIIe-s., dont nous parle Bulliot. Le matériel y était plus homogène et ne semble pas avoir été remanié par les fouilles du XIXe-S. Il semble que Bulliot ayant trouvé l'angle US13, ait tracé un mur idéal dans l'axe où il l'attendait au milieu d'un remblais constitué uniquement de grosses pierres.

7- Les structures attenantes à la chapelle, érigée après les fouilles de Bulliot ont été très bouleversées. En effet les murs US12 et US11 ont servi de coffrage aux fondations du nouvel édifice. Le parement extérieur du US11 et probablement aussi le parement sud de US12 ont même été entaillés à cette fin et l'ensemble a été cimenté pour en accroître la rigidité (fig. 6).

B- Le matériel

Le matériel recueilli est pour la plus grande part composé de fragments de céramique. Le verre s'est trouvé également en abondance, le fer beaucoup moins, sous forme surtout de clous. Le bronze est pratiquement absent, exception faite de rares fragments d'anneaux et d'une agrafe à double crochet. Les monnaies, pour l'essentiel modernes, sont assez

bien conservées.

LE MATERIEL CERAMIQUE

En dehors des tranchées de fouilles de Bulliot où le matériel a été soigneusement ramassé, les tessons se trouvaient partout en abondance. Mais un examen, même superficiel et rapide, montre nettement que les couches repérées représentent toujours des déblais ou des remblais. Des tessons d'assiettes en faïence blanche ont été découverts dans les couches les plus profondes. Il est indéniable que les diverses constructions, réaménagements des bâtiments et des sols, les fouilles de Bulliot n'ont laissé en place aucune séquence chronologique. La céramique identifiée se place sur une période très vaste : de la fin de la Tène au XIXème siècle. Il faut noter que la céramique la plus ancienne, jusqu'à l'époque gallo-romaine comprise, se présente en tessons de petite taille, toujours isolés (sans recollages possibles), preuve supplémentaire du bouleversement des terrains.

1- La céramique d'époque gauloise :

On peut en estimer la proportion à 2 ou 3% seulement. Il s'agit toujours de tessons de très petite taille également, de formes fermées (CF. pl. I).

Un tesson de céramique campanienne B de petite taille également, fragment de fond d'assiette avec un cartouche tracé a été représenté, planche I.

2- La céramique gallo-romaine précoce :

Les mêmes remarques s'appliquent à la céramique de cette courte période qui n'est représentée que par quelques tessons (rebords moulurés) et deux fragments de sigillée italique.

3- La céramique gallo-romaine est également assez peu représentée (peut-être 10% de l'ensemble de la céramique commune (pl. II et III). La céramique fine n'est représentée que par une quinzaine de tessons : sigillée (Gaule du Centre), (pl. II, 4) gobelets à paroi fine, (pl. II, 3) métallescente (pl. II, 6, 7, 8), un fragment de cruche vernissée (pl. II, 5).

Un premier examen a révélé que la majorité des tessons identifiables précisément datent de la première moitié du 1er et du 2ème siècle après J. C.

4- La céramique médiévale

Elle représente à peu près 40% du matériel céramique. Il s'agit essentiellement de vases de forme fermée, à panse plus ou moins globulaire, et de cruches (pl. IV). Cette céramique est en général noire, micassée, très cuite, à surface granuleuse.

5- La céramique d'époque moderne

Environ aussi 40% du matériel découvert. Fragments d'assiettes, de plats, de jattes, de cruches, la plupart du temps de grande taille, ils présentent en général des parois épaisses et vernissées intérieurement ou extérieurement. Les vernis sont pratiquement toujours vert ou marron foncé. (pl. V et VI).

LE MATERIEL MONETAIRE

Dix-sept monnaies ont été trouvées cette année lors des fouilles de la chapelle. Nous remercions M. J. Belaubre (Hôtel de la Monnaie de Paris) de nous avoir donné une identification rapide pour plus de la moitié des monnaies modernes et médiévales; les autres, moins bien conservées restent à étudier.

Aucune monnaie romaine n'a été découverte; en revanche, nous avons une monnaie de bronze d'époque gauloise (M15), type LT7565.

La plupart de ces pièces ont été localisées autour de la structure US17. Il est intéressant de noter que Bulliot en avait déjà beaucoup repérées en cet endroit. Malheureusement, toutes proviennent de couches de remblais et ne nous apportent que peu de renseignements chronologiques.

Sur les 9 monnaies actuellement identifiées,

5 sont du XVIIe-s.

2 sont du XVIe-s.

1 est du XIII / XIVe-s.

1 est d'époque gauloise.

N°	US	X HF 487	Y NE HF 487	Z SE NGF	Mon.	METAL Bronze Argent
* C14:	7	5,67m	4,45m	811,42m	1	
(M2, double-tournois, Louis XIII, date et atelier non identifiable						
* C15:	7	6,23m	4,13m	811,39m	1	
(M3, double-tournois, Frédéric Henri d'Orange, 16... , principauté d'Orange						
* C27:	3	4,53m	5,60m	810,94m	1	
(M7, double-tournois, Louis XIII, 1611, atelier: Paris						
* C30:	9	5,28m	4,85m	815,48m	1	
(M8						
* C31:	6	4,61m	1,68m	815,41m	1	
(M9						
* C45:	14	6,45m	4,46m	810,84m	1	
(M10, Philippe III, fin de règne 1290-94 ou Philippe IV , 1307 mais on ne distingue plus le O de TVRONVS						
* C49:	14	5,65m	4,52m	811,18m	1	
(M13, liard, Marie et Gaston de Montpensier d'Orléans 1626-1627 , Dombes - Cf. Pocy d'Avant III, p.103, n°5179, pl.CXVII-7						
* C48:	14	5,65m	5,10m	811,10m	1	
(M12						
* C52:	,	5,93m	4,52m	810,09m	1	
(M14, liard, Atelier de Vimy, Lyon						
* C25:	9	,	,	811,21m	1	
(M5						
* C26:	9	,	,	811,07m	1	
(M6						
* C47:	19	,	,	810,85m	1	
(M11, double-tournois à la croisette, 1541 ou 1552, Cf. Lafaurie 791 ou 842						

N°	US	X HF 487 / NE	Y HF 487 / SE	Z NGF	METAL Mon.	Bronze Argent
* C9: (M1)	6	3,80m	3,35m	,	1	,
* C22: (M4)	6	4,07m	1,75m	812,08m	1	,
* C99: (M15, monnaie gauloise, bronze, type LT7565 pl. XXX légendes (?) hors du champ	4	4,36m	4,92m	811,31m	1	1
* C113: (M16, liard à l'F, de 1541- 19 mars -à 1547, atelier de Villefranche de Rouergue (X) Cf. Lafaurie II, 790	4	1,60m	3,90m	811,25m	1	,
* C?: (M18, surface prospection sur la Chaume : 1F, Ag, de Napoléon III, 1867, atelier de Bordeaux (K)	,	,	,	,	1	1

C- Observations sur la fouille de Bulliot

La fouille ancienne de Bulliot ne semble pas être une fouille de tranchées. Toute la surface aurait été dégagée régulièrement jusqu'au sommet des principaux murs. Dans certains endroits délicats, les murs ont été suivis plus profondément, parfois même détruits (M21).

Dans l'ensemble cependant, le sommet du cailloutis englobé dans l'argile jaune, semble correspondre à la base de la fouille du XIXe-s. On trouve cette couche dans le sondage II (entre US10 et berme NE) et dans le sondage I (à environ 811m/NGF). On la retrouve sous la tombe; elle englobe totalement la partie du mur ouest de la galerie non repéré par Bulliot (sondage I). Près de US13, la base de la fouille de Bulliot est plus profonde, elle suit les irrégularités du sommet du mur conservé.

La vérification des mesures prises par Bulliot est satisfaisante pour le fanum. En revanche, les murs de l'oratoire XIIe-s. doivent être décalés sur le plan d'environ 30cm vers l'ouest par rapport au fanum. Aucune mesure n'est d'ailleurs donnée par Bulliot pour relier les deux ensembles.

Il nous a donc paru intéressant d'identifier dans le texte de Bulliot les structures que nous avons redégagées. La publication des fouilles anciennes est retranscrite sur la partie gauche et, vis à vis sur la partie droite, nos commentaires (Annexe 1).

CONCLUSION

La reprise des fouilles de Bulliot montre que celui-ci est resté très honnête dans l'exposé de ses données de fouilles. Celles-ci sont extrêmement complexes et c'est surtout au niveau de l'interprétation que nous ne pouvons pas toujours suivre l'auteur, en particulier il néglige totalement les reprises de mur et les adjonctions. Malheureusement, bien souvent la fouille du XIXe-s. nous a privés de toutes les données stratigraphiques indispensables à l'établissement d'une chronologie relative fine des nombreuses structures.

Partant des données anciennes, Cl. Rolley a proposé une nouvelle lecture du temple romain. Les fouilles de 1984 et 1985 abondent en général dans le sens. En effet, nos observations débouchent sur un plan de fanum régulier constitué d'une cella entourée d'une galerie qui peut avoir été ajoutée lors d'une seconde campagne de construction (largeur moyenne des murs plus faible, mortier plus jaune du moins dans l'angle N. E.).

L'ordre de construction que nous avons pu définir est le suivant (sur les parties refouillées)

- 1- Construction de la Cella
- 2- Construction de la galerie
- 3- Adjonction d'une petite salle qui prolonge la galerie Nord (US55) et (US12 ?)

Nous n'avons trouvé aucune trace du mur de ce que Bulliot identifie avec un sacellum et Rolley avec une porte monumentale. Mais cette zone est très perturbée par la construction de la chapelle XIXe-s. De plus, le mur de la galerie ouest n'est pas coupée comme le pensait Bulliot dans la partie S. O. et le mur qui coupe la galerie dans l'axe du mur sud de la cella est une addition très postérieure. Donc la cella est entourée au Nord, à l'Ouest et au Sud par une galerie : l'ouverture se trouve logiquement à l'est.

Il semble que cet ensemble de départ se soit étoffé de salles complémentaires de la même manière que l'église St-Martin d'Autun. (cf. Fouilles de l'équipe Picard, Sapin...) pour aboutir à une église paléochrétienne dont les vestiges ont été en partie détruits par les constructions XIXe-s.

Les édifices plus récents ne posent pas de problèmes réels d'interprétation. Mais, comme pour les phases plus

anciennes, nous n'avons retrouvé aucune couche stratigraphique en place.

Ces deux campagnes de fouilles ont donc montré que l'on pouvait se fier aux plans de Bulliot pour ce secteur et s'appuyer sur ceux-ci pour implanter nos recherches à venir.

Il nous semble peu raisonnable de poursuivre le dégagement des fouilles anciennes tant qu'aucune décision ne sera prise pour la préservation, la restauration et la présentation au public des structures. Du fait du climat qui règne sur le site en hiver, toutes les mesures de protection provisoire risquent vite d'être insuffisantes.

Pour finir de comprendre les constructions antérieures au XIII^eS., il faudrait redégager la face ouest du temple (sous la croix et le chemin) et l'angle N.E. de la galerie. Cela ne semble pas nécessiter la présence d'une grosse équipe de fouille mais plutôt quelques bons terrassiers avec un fouilleur expérimenté et s'intéressant à la période I-IV^e siècles ap. JC.

Nous souhaiterions, quant à nous, orienter nos efforts sur le camp de Marc-Antoine et envisagerions une coupe partant du vallum et se dirigeant vers le temple, après prospections géophysiques du secteur. Cela nous permettrait d'aborder cette enceinte carrée qui peut être protohistorique, et qui apparemment n'a pas été fouillée.

LE TEMPLE DU MONT BEUVRAY

Fouilles de 1872-1893

REPRISE DE LA FOUILLE

1984 - 1985

"On y voyait d'abord :

1- Le temple primitif avec son portique

2- Ce même temple, ruiné sur un point seulement, et transformé en une basilique par l'addition d'une abside demi-circulaire.

3- Une chapelle rectangulaire avec porche roman.

4- Une dernière chapelle, plus petite encore, fermée par une coupure transversale en avant de l'autel de la précédente.

Les fondements de ces reprises successives étaient tous visibles; la démolition arrêtée aux assises inférieures avait laissé sans lacunes la série des différentes phases de l'édifice [...]

Le portique avait 2 mètres de large. Ses basses fondations sont conservées sur les faces latérales, mais elles n'ont laissé, à l'est, aucune trace; les pierres de taille angulaires sont encore en place au nord-ouest et au sud-ouest. Ce travail de substruction enfoui, il est vrai, et attaqué depuis par de nombreux arrachements, accuseraient une négligence qui se révèle dans des écarts de largeur variant jusqu'à 0,60m dans le cloître, et de 0,20m dans l'épaisseur des murs dont la mesure normale était de 0,80m en basse fondation ainsi qu'à la "cella". Le carrelage, semblable à celui des maisons riches de l'oppidum, à la même époque, consistait en une scaiole grossière, dont il ne reste plus guère que la couche inférieure, de gros gravier, de 0,38m d'épaisseur, recouverte d'un lit imperméable de 0,05m de corroi battu avec du sable très siliceux, au-dessus duquel un gâchis de ciment de brique broyée liaisonnait les petits cailloux polis de la surface.

À l'angle nord-ouest, sous la galerie septentrionale, une grossière fondation carrée d'un mètre de côté, en moellon, semblait marquer la place d'un piédestal. Au fond opposé de la même galerie, on voit un petit réduit de 1,25m de longueur qu'occupait vraisemblablement un autel isolé ou une statue. La galerie méridionale avait environ 15,28m de long en oeuvre, et paraît se prolonger au-delà du "sacellum". Elle était fermée à l'est par un mur de date incertaine qui se dirige au sud en paraissant se relier à un autre grand mur qui soutenait à l'est la terrasse et dont l'exploration n'est pas encore complète; ce dernier semble clore autour du sanctuaire l'espace consacré qui règne autour d'un certain nombre de temples. Un troisième mur, parallèle au premier et fondé en pierres de taille, coupe de même la galerie sur la ligne de prolongement de l'escalier du "sacellum", mais il n'est pas antique.

La seule question douteuse, celle de l'existence d'un vestibule en saillie sur le portique, se présente néanmoins avec de graves arguments en sa faveur. On découvre en effet, à 5,35m en avant de cette façade, une fondation composée de 5 pierres de taille restées en place, au milieu d'un arrachement correspondant à l'extrémité d'un mur perpendiculaire à cette façade, en forme de contrefort, et en retraite de 0,50m environ sur l'angle nord-ouest. Deux d'entre elles décrivaient une courbe en saillie de 0,30m sur l'alignement et de 0,80m de diamètre, donnant évidemment la base, soit d'un piédestal, soit d'une demi-colonne, en arrière et à droite de laquelle un cube de 0,50m sur toute face était

Angle N.O. non fouillé

Angle S.O. : sondage I

Non fouillé

: US 55

Fouillé en certains points : sondages

I et IV

Non fouillé

Non fouillé . Actuellement sous la croix

posé sur l'assise inférieure comme le socle carré d'une colonne de moindre dimension [...]

Ces divers raisonnements nous paraissent établir l'existence d'un "pronaos" ouvert dont il ne reste malheureusement que des traces altérées mais suffisantes pour servir de jalon.

On pénètre de ce "pronaos" dans la partie close du temple ou "cella". C'est la partie la mieux construite et la mieux conservée, avec ses quatre murs encore élevés d'un mètre et d'une nature tellement à part qu'elle écarte toute discussion sur l'Antiquité de l'édifice. Epais de 0,80m à 1m, ils sont bâtis en moellons et en mortier de chaux et sable mélangé de tuileau broyé, d'une excessive dureté. L'appareil en est soigné et, par place, en petits moellons sur champ, imitant l'"opus spicatum" observé déjà dans les substructions du temple du Mont de Sene, à Santenay, et en vue sans doute d'utiliser de menus matériaux. Ce compartiment, s'il restait isolé, présenterait une singulière disproportion, mesurant 8,80m de largeur sur 7m seulement de longueur. Mais on a découvert à sa suite un second compartiment, séparé du premier par des colonnes et par 2 à 3 gradins, d'après l'appréciation des niveaux respectifs, où l'œil trouvait une compensation. Cet ensemble constituait à proprement parler, la "cella". L'appendice en question, presque entièrement rasé pour établir l'abside, lors de la conversion du temple en église, faillit échapper aux recherches. Ce n'est qu'en déblayant à fond le sol, pour établir la fondation du nouvel oratoire élevé, l'an passé, à St Martin, que la dernière assise sauvée par sa dureté et le peu de valeur de ses matériaux fut retrouvée. Cette indication permet de constater que ce "sacellum" destiné, suivant l'usage, à la statue principale et quelquefois à l'autel, n'avait en œuvre que 2,35m de l'ouest à l'est, sur 3,50m de large, par suite d'un rétrécissement de 2,65m sur chaque côté de la première pièce de la "cella" [...]

Sondages I et II : cella

Le corps principal du temple, au-dessus des basses fondations, était parementé en petit appareil régulier de grès, dont les cubes, conformes à ceux des monuments d'Autun, sortaient en partie des mêmes carrières; quelques-uns cependant étaient en calcaire oolithique d'une couleur jaune, inconnu à Autun, et qu'on retrouve dans les ruines de Colonne près Paray-le-Monial, provenant, dit-on, des carrières de Champcecy situées dans le voisinage. A ces cubes étaient entremêlés des tablettes de même pierre, de 0,30m de côté, sur 0,05m d'épaisseur, employés particulièrement aux angles [...]

Les colonnes de son portique étaient composés, en effet, de briques découpées en quart de cercle, montées à joints croisés avec un lit de mortier de terre entre chaque assise, dont un spécimen complet s'est rencontré au Parc-aux-Chevaux, où l'une de ces colonnes était entière. Celles du temple comprenaient en outre des granits taillés sur le même modèle que les briques et de même épaisseur, placés par rang isolés à la base ou de distance en distance, dans un but de solidité. Les tronçons de colonnes en grès, découverts soit entiers, soit écartelés, tels que ceux qui forment la margelle du puits voisin du temple, donnent le diamètre de 0,38m, pareil à celui des briques. Coupés à 0,40m de hauteur ils ont dû servir de calibres aux colonnes dont ils préservaient le pied des dégradations de l'eau et des chocs [...]

Après avoir essayé de réunir tous les éléments archéologiques propres à éclairer la nature des constructions et de la décoration du temple, il reste à en déterminer la date qui donne à cette étude son principal intérêt.

Sa haute antiquité a pour témoins les nombreuses médailles gauloises, éduennes, allobrogiques, tréviriennes, séquanaises : dix trouvées à l'intérieur, quatre-vingt-dix-sept sous les galeries et autres

constructions adjacentes, dans un rayon de vingt mètres. L'édifice, sans aucun doute est romain [...]

La découverte de monnaies de Valentinien dans la cella même de notre temple prouve d'abord son existence et sa fréquentation sous le règne de ce prince. Elle suggère ensuite un rapprochement qui, sans donner une certitude, mérite néanmoins une sérieuse considération. Ces pièces qui marquent le dernier jour du temple de Bibracte sont les mêmes qui marquent l'enfouissement des images et des ex-voto de la DEA BIBRACTE dans un puits d'Augustodunum, car la dernière des cent médailles qui composaient le trésor enfoui était également de Valentinien [...]

Après l'incendie du temple du Beuvray au 4ème siècle, une construction chrétienne qui utilisa une partie de l'ancien édifice lui succéda bientôt, ainsi qu'il a été dit. Aucun document écrit ne relate son origine [...]

Les fouilles ont mis à jour le plan complet de cette église aussi nettement que celui du sanctuaire païen qu'elle remplaçait. Le portique autour du temple ne fut pas rétabli; la première partie de la "cella" seule, dont les gros murs avaient résisté, entra dans la nouvelle construction; mais la disposition de l'édifice païen ne répondant plus aux exigences du nouveau culte, sa nef écourtée en avant du "sacellum" qui inspirait alors trop d'horreur pour être consacré au Christ, n'avait plus qu'une importance accessoire. L'estrade où était placé antérieurement l'image de la divinité païenne fut rasée entièrement, et le mur de la "cella" réduit au niveau du carrelage, pour faire place à un prolongement, en retraite de chaque côté sur les murs antiques. Une abside demi-circulaire, large de 3,40m de profondeur, fut soudée en oeuvre à l'extrémité des nouvelles maçonneries; la nef ainsi allongée offrit le plan d'une basilique de 15,30m de long, conservant dans sa première partie la largeur de l'ancien temple, 8,80m, à la seconde 5m, et à la troisième 3,80m.

Le raccord entre ces divers tronçons est d'une négligence imputable à la précipitation ou à une impéritie peu commune qui lui donne l'aspect d'un ouvrage improvisé. Non seulement l'abside n'est pas dans l'axe du monument, mais la partie d'apôté qui la précède est, du côté de l'épître en retraite de 1,85m et de 1m seulement du côté opposé sur les murs antiques. La construction grossière, digne de l'irrégularité du plan, se distingue à première vue des maçonneries solides et soignées du temple païen. Elle a 0,93m d'épaisseur, comme si on avait voulu racheter la qualité par la masse; la chaux est épargnée dans le mortier; les tuileaux de la toiture antique s'y mêlent à la pierre, et néanmoins le revêtement en moellons oblongs des 4 assises qui restaient semble avoir la prétention d'imiter à l'intérieur le petit appareil régulier. Une autre imitation de l'antique se reconnaissait dans certaines parties conservées du carrelage, sorte de scaïole grossière fabriquée avec de la chaux et de petits graviers plats, unis par un polissage, assez semblable à celui des maisons soignées du Beuvray [...]

Des savants d'alors, Bénigne Germain, l'ingénieur Thonassin, et un moine de Saint-Martin même, de la congrégation de St-Maur, qui rédigea des notes considérables pour Mabillon, attestent qu'on distinguait parfaitement de leur temps la partie antique, consistant dans "le mur de façade et les deux gros murs latéraux" de la 1ère partie de l'église, épais de 1,65m et construits en grands blocs posés sans ciment, comme ceux des portes romaines d'Autun. Le mur oriental de la "cella" et l'annexe qui lui faisait suite avaient été remplacés par une abside demi-circulaire, construite avec leurs débris; l'église, formée de cet ensemble, offrait le plan d'une basilique constantinienne divisée en 3 parts, dont la longueur totale, suivant l'usage, était double de la largeur : 108 pieds sur 54. En souvenir du passage de l'évêque de Tours, Brunehilde avait donné le nom de ce dernier à l'abbaye, et on y conservait un autel élevé, disait-on, et dédié par lui à Saint-Pierre et à Saint-

Plus de traces

Sous la chapelle XIX°

Comparaison avec St. Martin d'Autun qui s'impose en effet par les similitudes de plan (cf. fouilles récentes de l'équipe de Sapin, Picard ...)

Paul, petit, fort bas, se rapprochant ainsi des autels antiques, peu commode pour le saint sacrifice de la messe et décoré d'une pierre de jaspe. Cette transformation d'un temple antique en oratoire chrétien par saint-Martin lui-même, n'est-elle pas, en comparant les grandes choses aux petites, celle du temple du Beuvray ? Le travail de démolition, c'est-à-dire la suppression du sacellum, la conservation de la façade et des murs latéraux, sont identiques dans les deux édifices; leur prolongement pour former une nef, le plan basilical, la division en trois, la proportion des mesures de longueur et de largeur, sont semblables; le vocable et la tradition pareilles. Cette répétition ne paraît-elle pas résulter des mêmes causes, être l'application d'un programme, et, si les faits signalés plus haut donnent une autorité à la tradition de Saint-Martin d'Autun, celle du Beuvray, qui repose sur des faits analogues, a droit au même crédit [...]

Une nouvelles destruction, connue uniquement par les ruines, nécessita une 3eme restauration du sanctuaire du Beuvray. Les vestiges en sont aussi apparents et aussi certains que les précédents; mais, si on ignore la date précise de cette fondation, on sait du moins qu'elle existait au 13e siècle. En 1233, Alix de Glenne légua par testament 11s. à l'église de Buvrait. Par suite de la décroissance du pèlerinage et des foires de l'ancien oppidum, la nouvelle chapelle, réduite à moins de moitié de l'ancienne, fut installée dans l'intérieur du temple antique. Elle s'appuya, partie sur le mur septentrional de celui-ci et partie en dedans, comme à un contre-fort. Le mur de façade fut seul utilisé avec la même destination. Quand au mur latéral du sud, il resta ainsi que l'abside en dehors de la nouvelle construction, suppléé par un mur neuf qui coupa en deux l'ancienne "cella" dans le sens de la longueur. Le compartiment de droite, dès lors inutile, fut abandonné et comblé avec le déblai de l'autre qui devint la nouvelle nef. A l'orient cette nouvelle nef fut prolongée un peu au-delà du mur séparatif, antérieurement rasé, de la "cella", de manière à laisser entre deux la place de l'autel. Avec ces modifications, le plan de l'édifice se transforma en un rectangle de 8,65m de long sur 4,20m de largeur en oeuvre.

L'autel, dont les bases étaient formées de six blocs taillés de granit a été retrouvé à 0,55m en deça du chevet; il avait 1,38m de long sur 0,90 de large. Un enduit blanc, de mortier fin et à la chaux, recouvrait les maçonneries à l'intérieur: l'entrée était précédée d'un porche saillant, soutenu par des colonnettes dont les bases de 0,35m de diamètre étaient en place, paraissant indiquer le douzième ou même le treizième siècle.

Les seuls objets de cette époque, trouvés dans la chapelle, sont un fragment doré de croix processionnelle, et quelques petites pièces dont les plus anciennes remontaient à Philippe Auguste. A droite de l'entrée, à l'angle même et sous le portique du temple antique, une fosse en maçonnerie renfermait un squelette. Elle dessine les principales formes du corps, droite aux pieds, large aux épaules, avec une petite case pour loger la tête, entre 2 pierres de taille. Cette sépulture, unique parmi les fosses vulgaires découvertes autour de l'Eglise, était évidemment celle d'un personnage à part, d'un desservant de l'Eglise peut-être, dont aucun insigne n'accompagnait toutefois les ossements; sa forme indiquerait au plus tard le 13eme siècle [...]

Le quatrième édifice est, comme chacun des autres, une réduction des précédents. On retrancha, en greffant un chevet aux deux murs latéraux, 3m sur la longueur qui s'abaissa à 4,05m sur 4,20m. Les pieds-droits de la porte, large de 1,30m, sont sans moulures et grossièrement taillés, ainsi que les trois marches qui descendaient à la nef. Cette dernière modification est aussi facile à reconnaître que les premières à son mode de construction. La soudure du mur transversal aux deux

US 10

Non fouillé

U S 60

U S 37

Nouveau mur Est : U S 11

U S 17

Mortier retrouvé sur le parement int
de U S 11

Sondage I : la tombe s'adosse au Nor
contre un mur en pierres sèches non
aux murs romains, mais joignant les
N.O. de la cella et de la galerie

Non fouillé

murs latéraux, entamés par deux brèches, est parfaitement distincte; les deux seules assises qui subsistent de ce mur neuf sont en pierre de taille et en très gros moellons, d'un travail bien supérieur, jointes avec d'excellent mortier, elles ont 0,60m d'épaisseur. Les bases de l'autel de la chapelle précédente, signalés plus haut, restèrent en dehors où le sol, à l'enlour, était parsemé d'une quantité de petites pièces de monnaies de la fin du Moyen-Age et de liards du XIIème et XIIIème siècles, jetés, paraît-il, en offrande, suivant l'usage antique [...]

Le 5ème oratoire est aujourd'hui inscrit dans la première abside chrétienne dont il reproduit les contours, appuyé contre les bases du vieil édifice."

JEAN-GABRIEL BULLIOT, t.II, p.175-202.

U S 17

Les fondations de la chapelle s. utilisent les murs antérieurs U S 11 - U S 12 comme coffrage

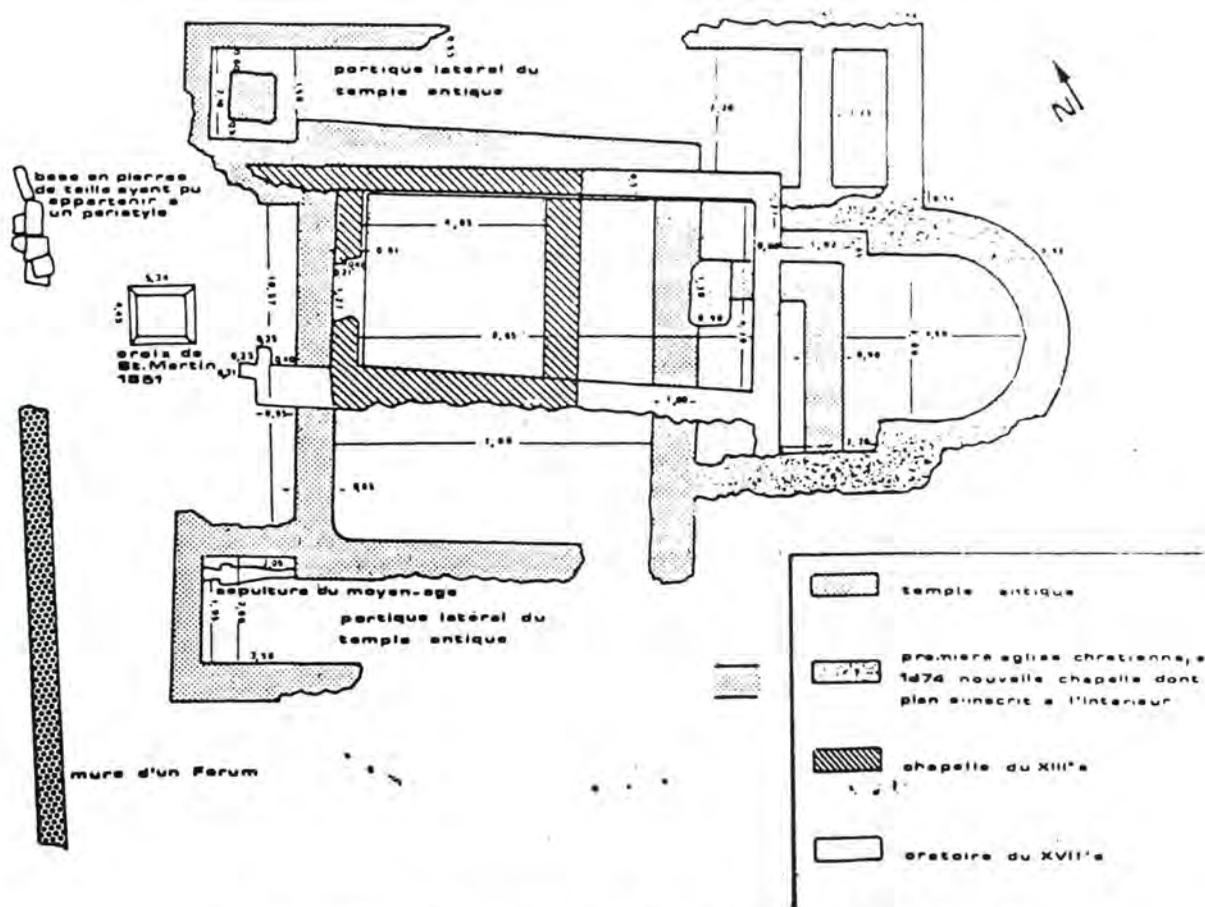


Fig. 1. — Le temple de Bibracte, états successifs (calque du plan de Bulliot)
 (plan repris dans l'article de Cl. Rolley)



FOUILLES DU MONT BEUVRA

LA CHAUME

IMPLANTATION DES CHANTIERS DE FOUILLES 1984 et 1985
DANS LE CARROYAGE

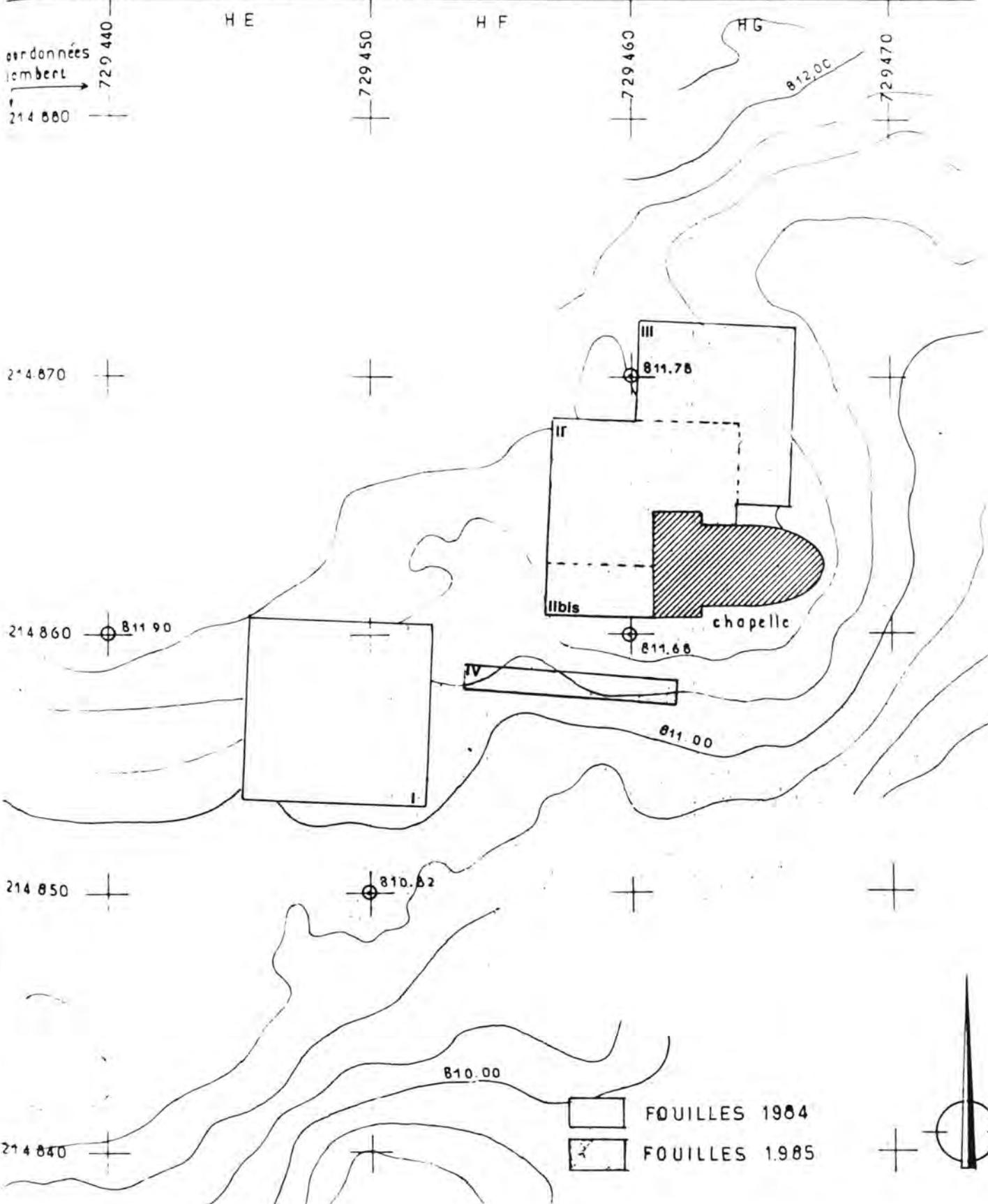
P 12

Ech. 1/200

relevé GR. GEOGR. DE JOIGNY et URA 33
dessin J. F. ENAULT

07
19 11.

coordonnées
Lambert
214 880



FOUILLES 1984
FOUILLES 1985

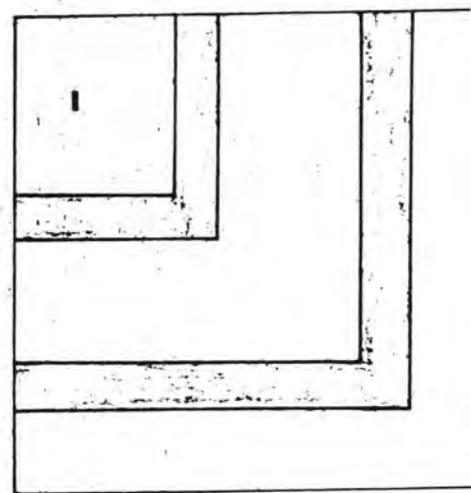
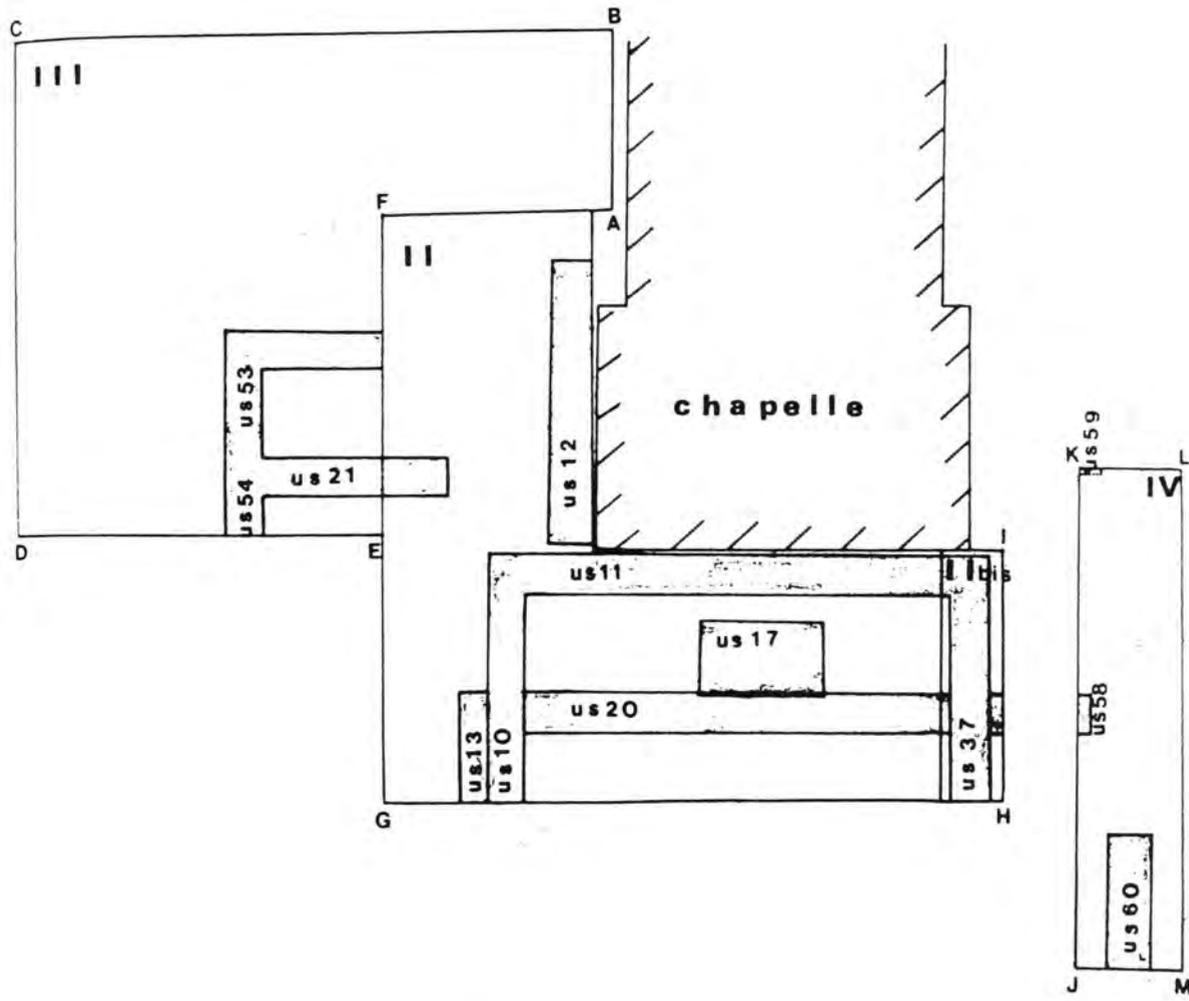


Fig.3 . Implantation des sondages et des murs

US10

US13



US21

Fig. 4

US 53

US 21

US 55

US 54



Fig. 5

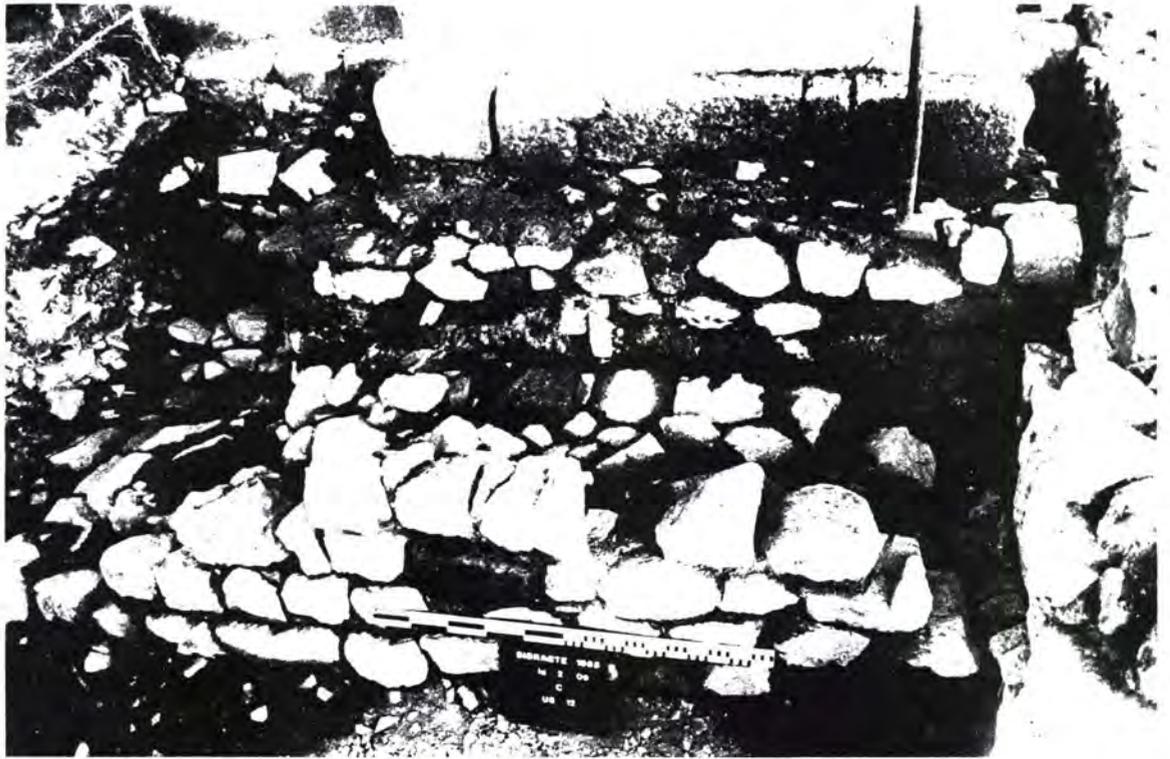


Fig. 6



Fig. 7

US 37



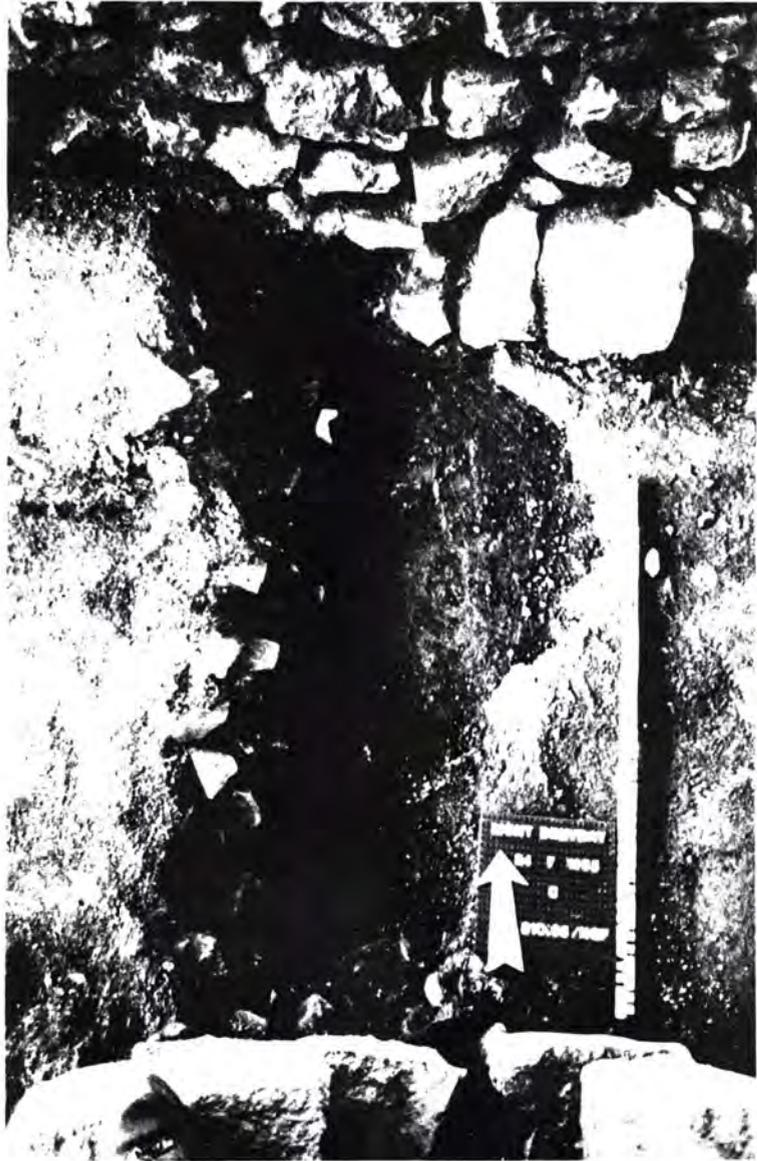
Fig. 9



Fig. 8

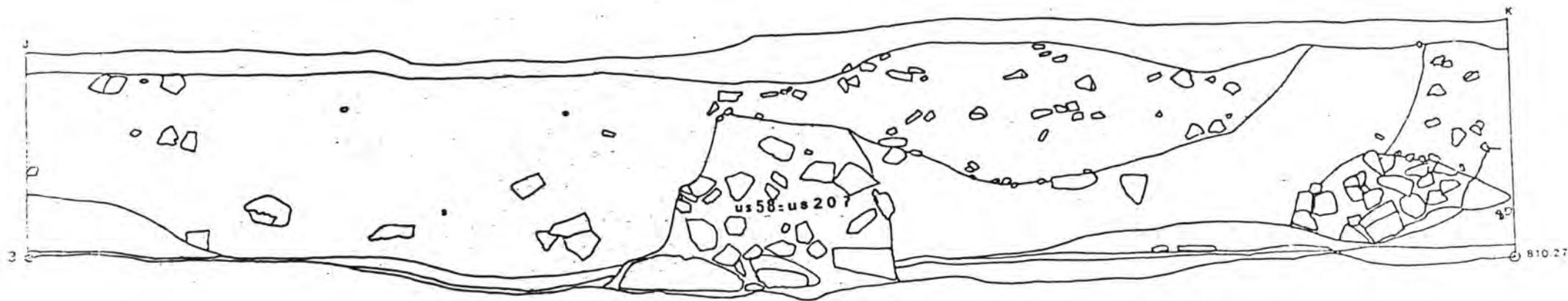
US 10

US20



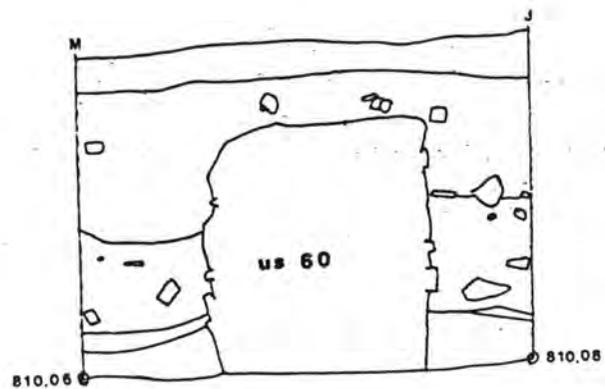
US17

Fig.10



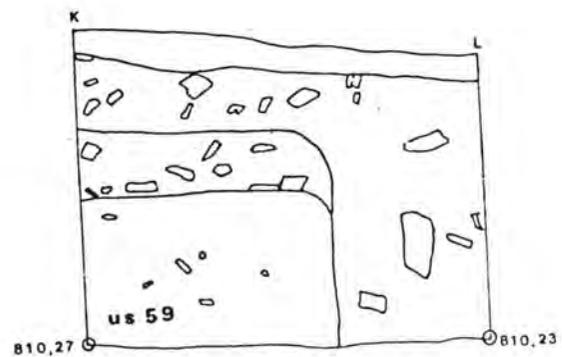
sondage IV

coupe nord



sondage IV

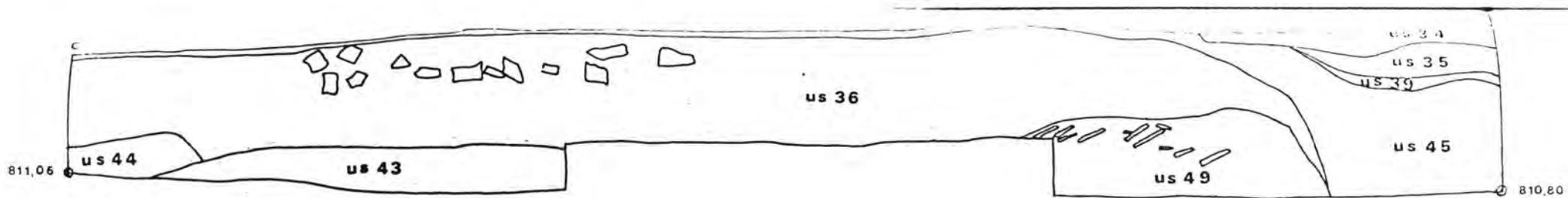
coupe ouest



sondage IV

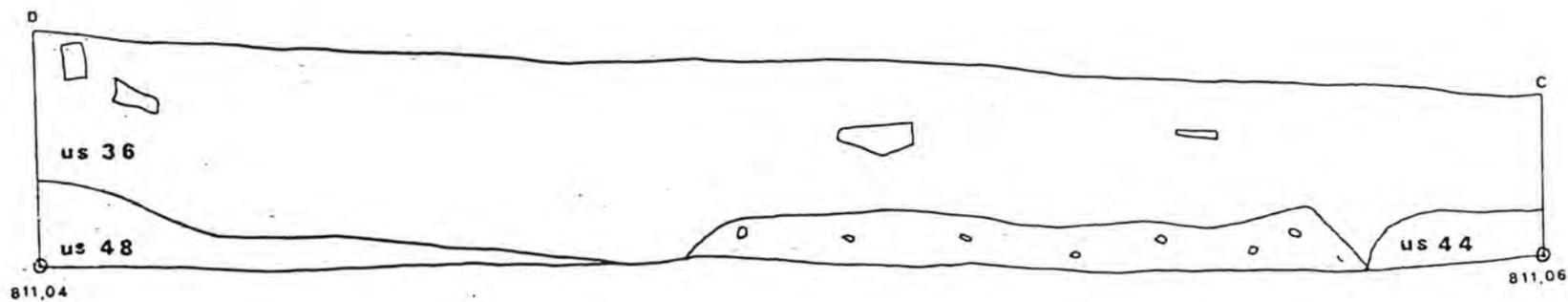
coupe est





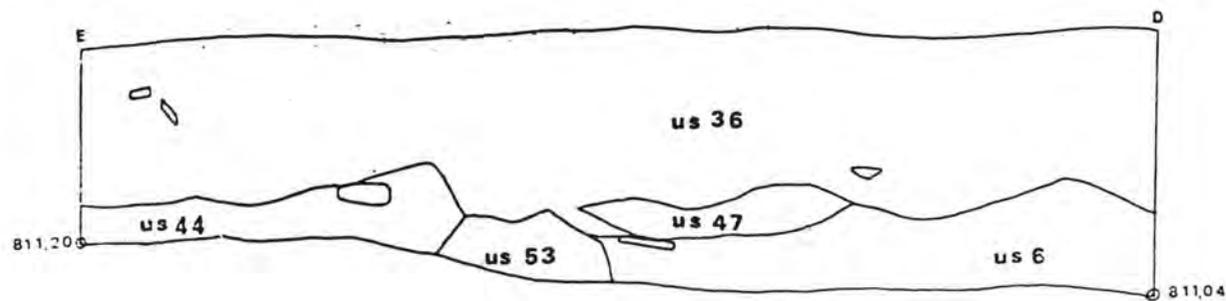
sondage III

coupe est



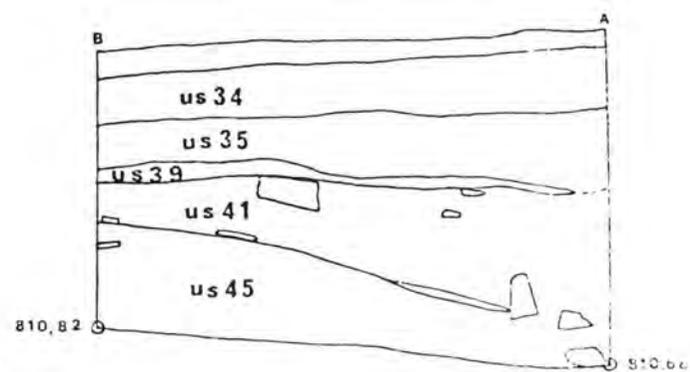
sondage III

coupe nord



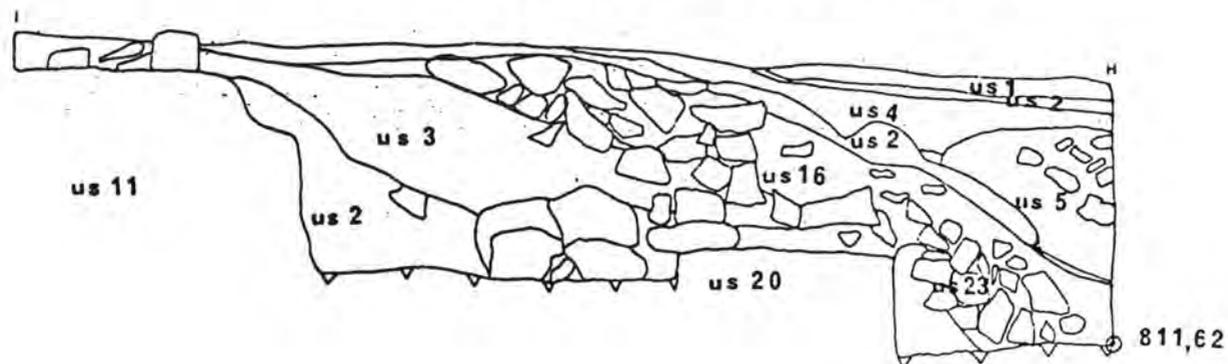
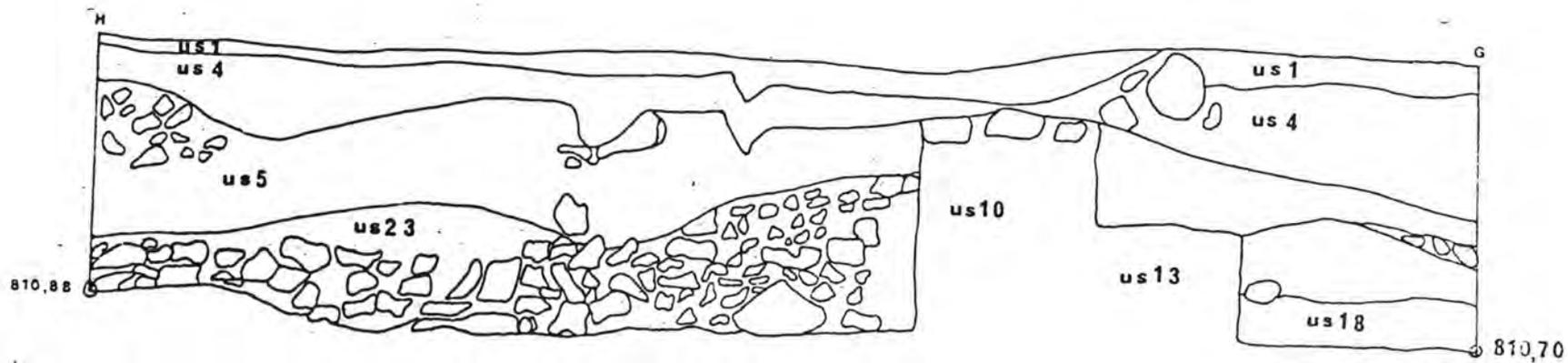
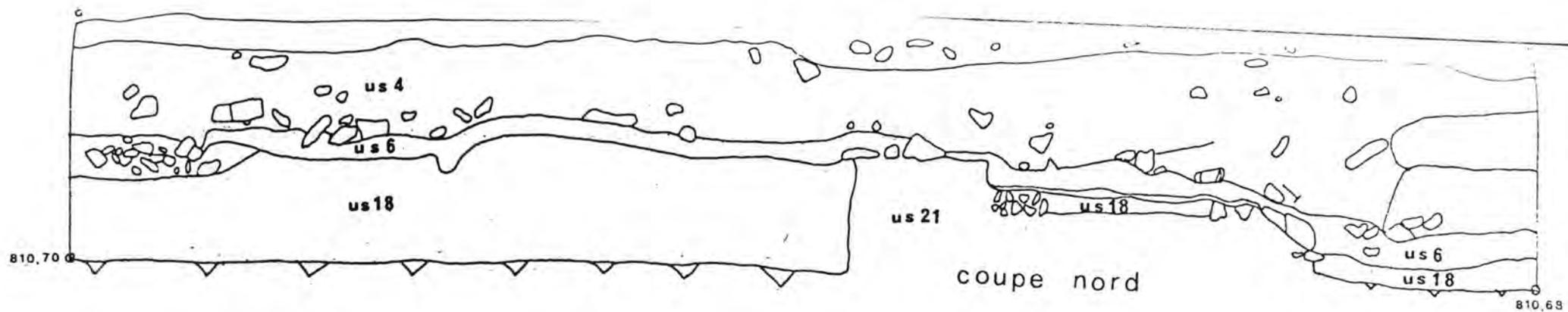
sondage III

coupe ouest



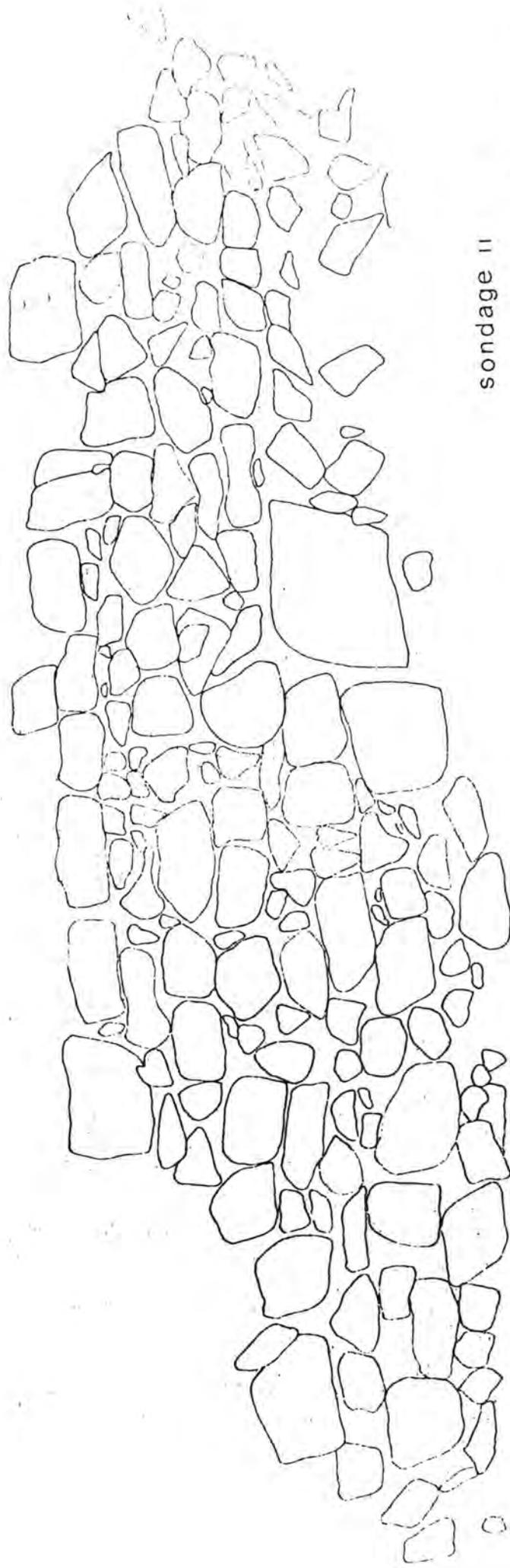
coupe sud sondage III

0 0,5m



0 0,5m

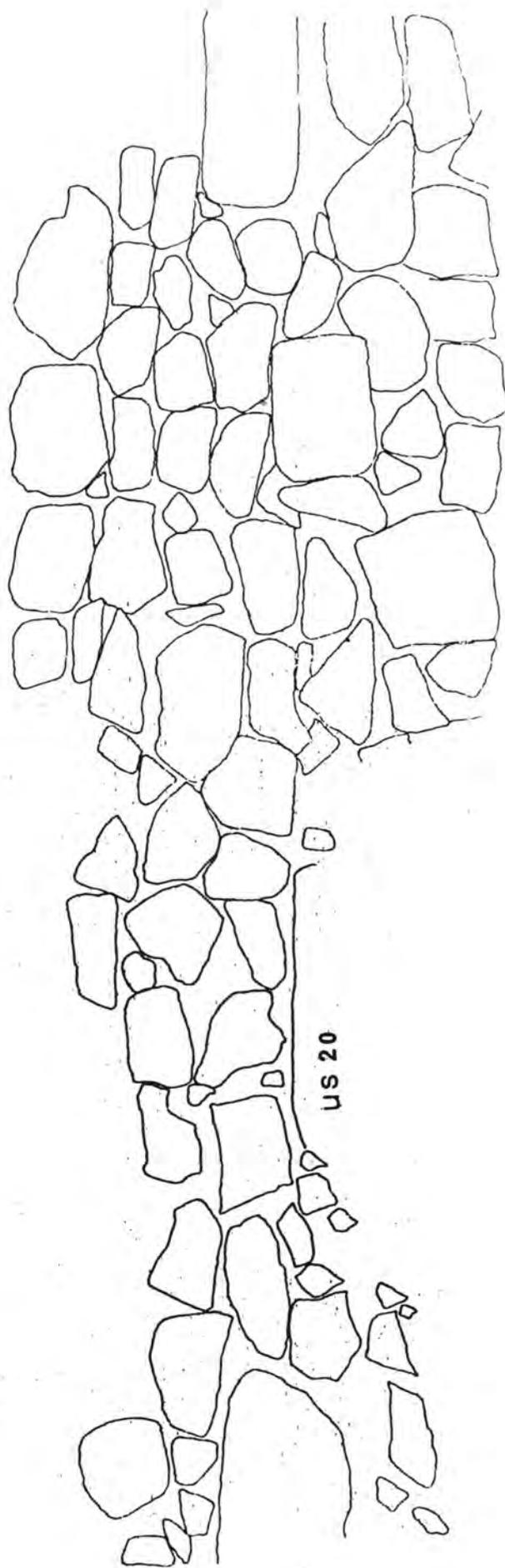
sondage II
coupe sud



sondage II

us 10 : parement extérieur

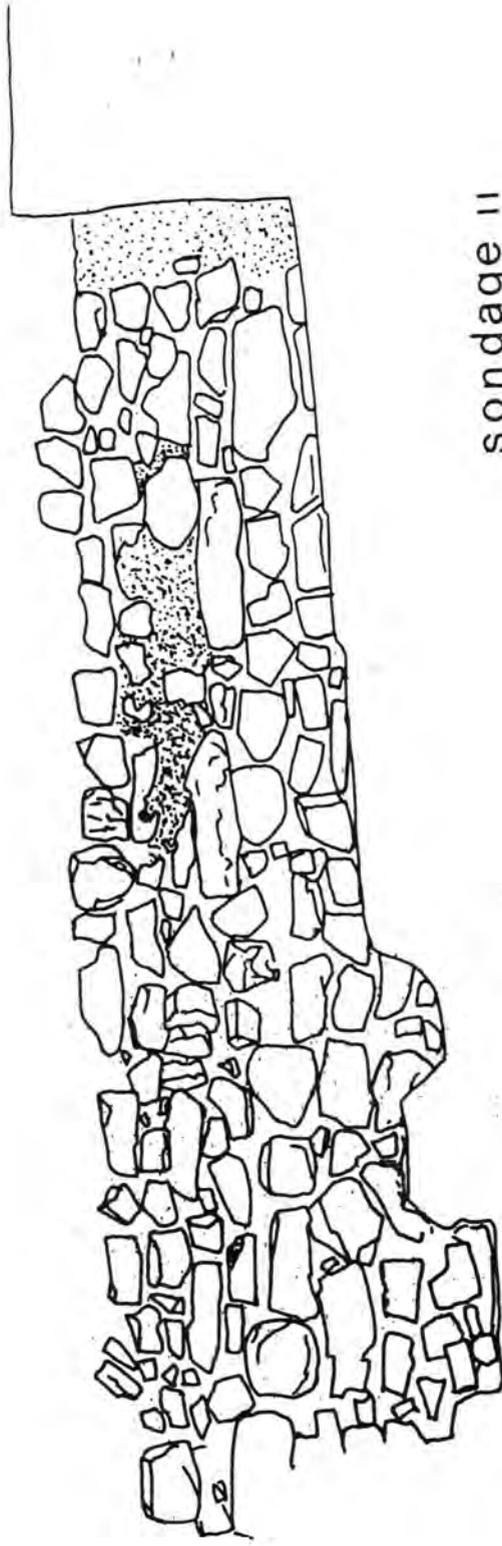
0 0,5 m



sondage II

us 10 . parement intérieur

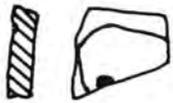
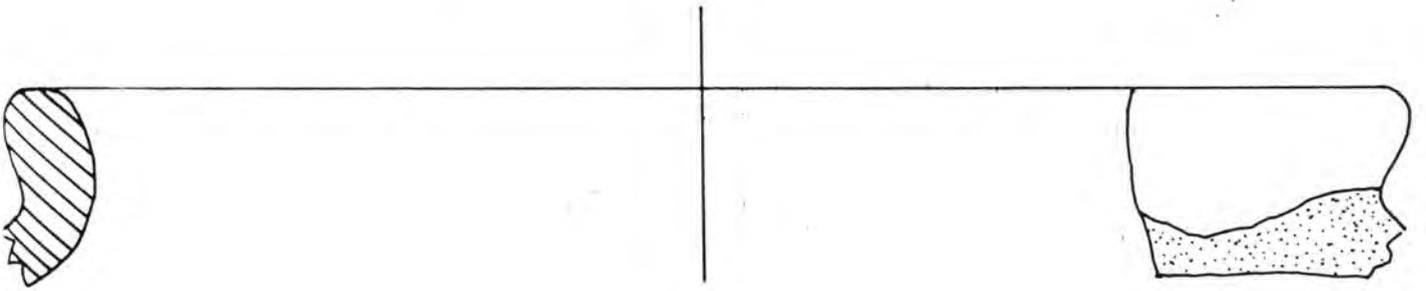
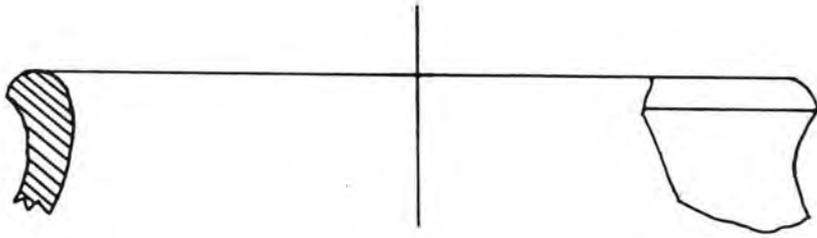
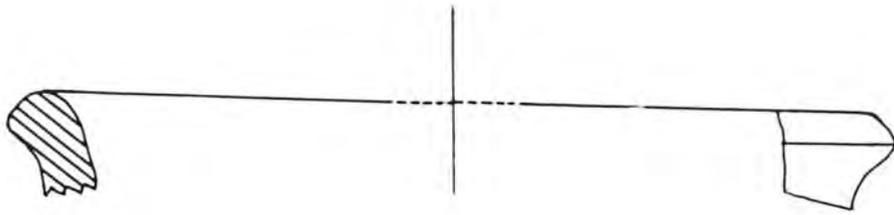


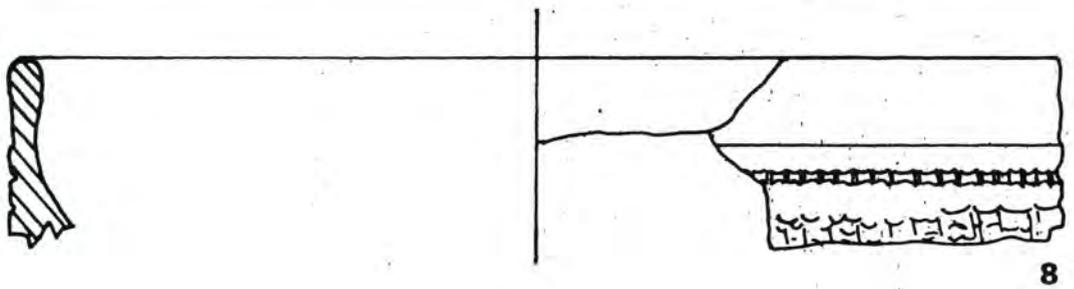
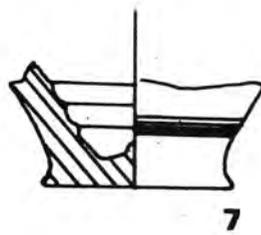
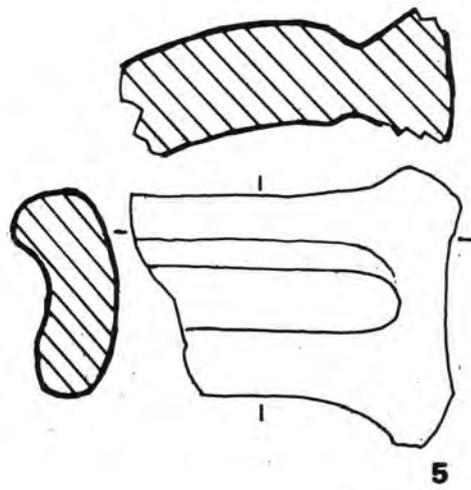
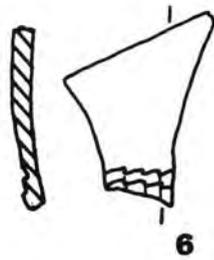
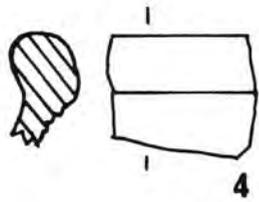
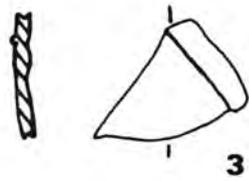
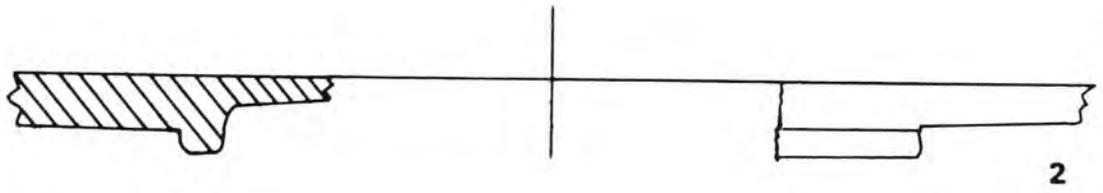
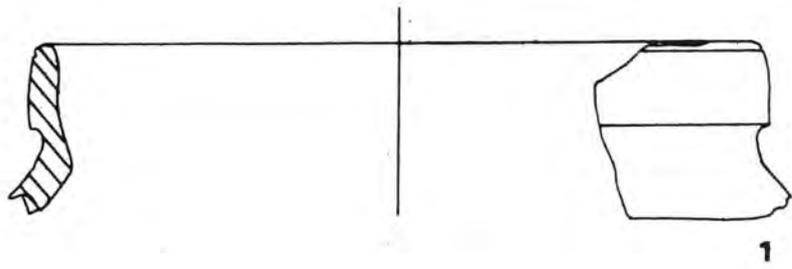


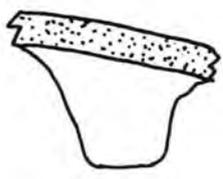
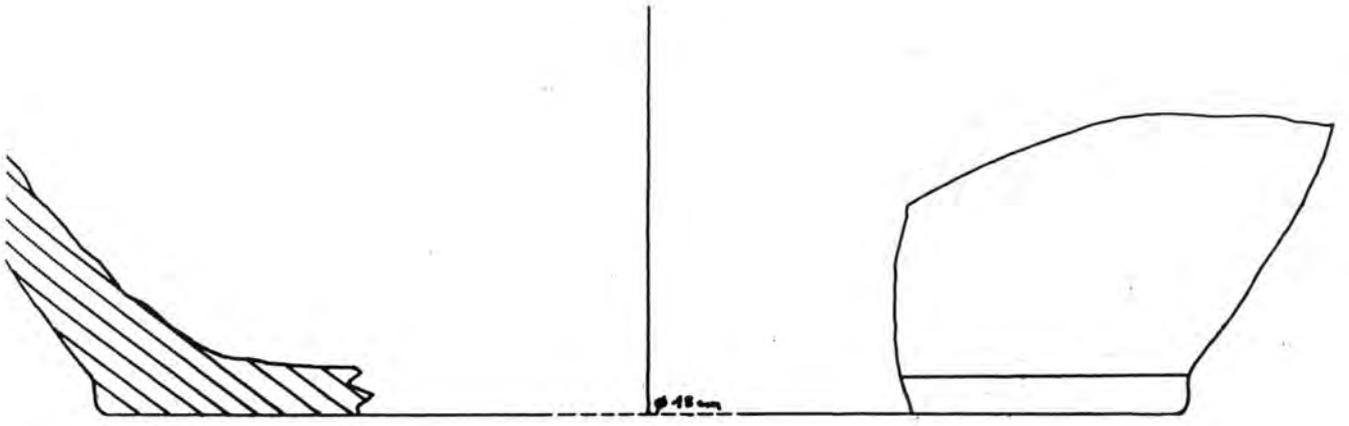
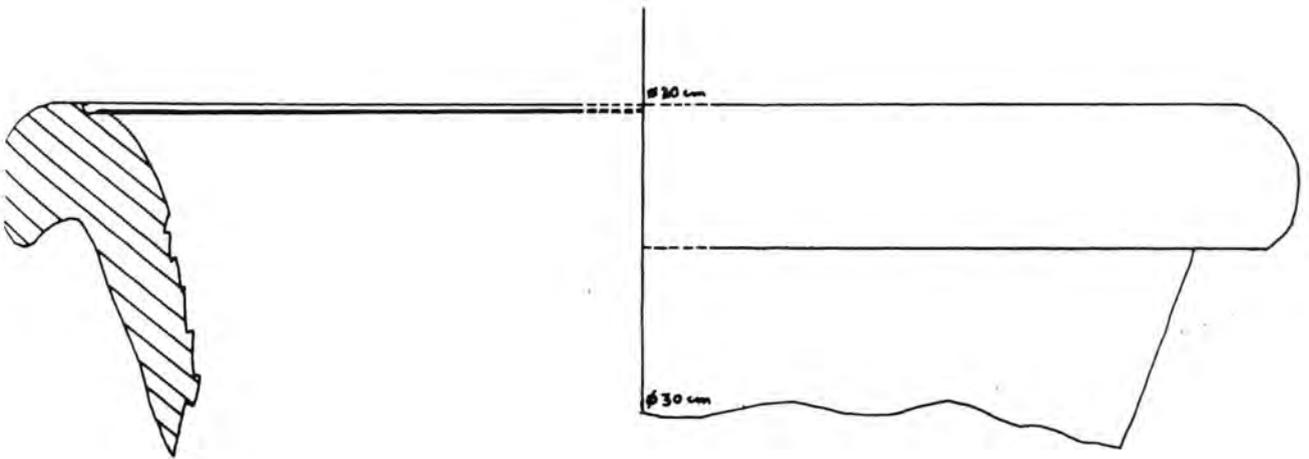
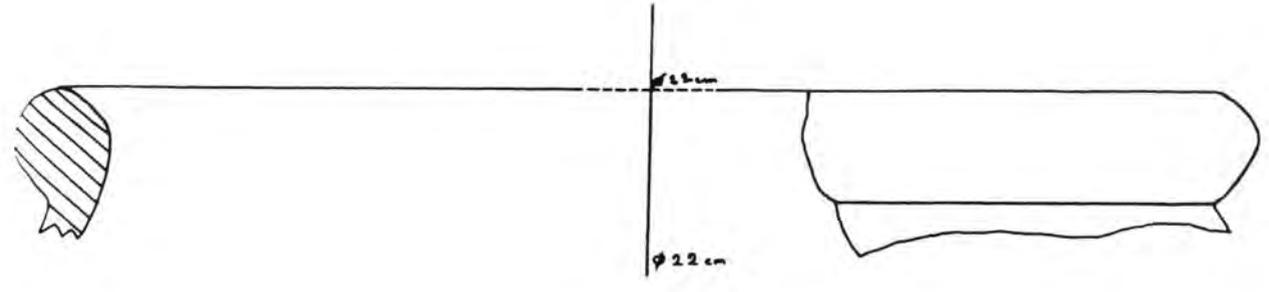
sondage II

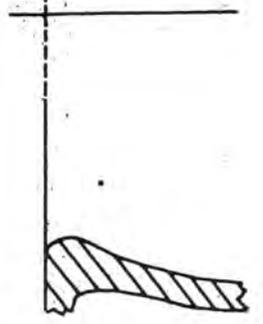
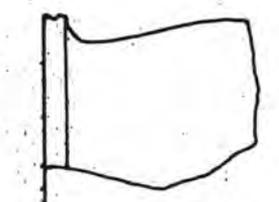
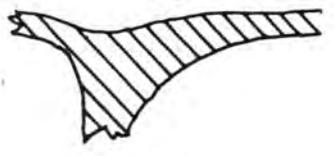
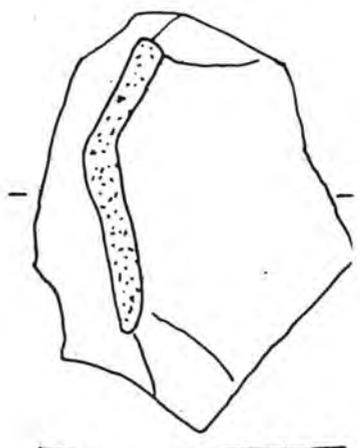
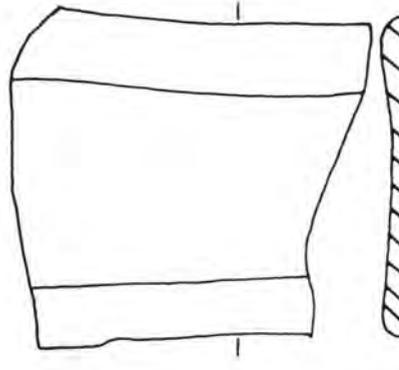
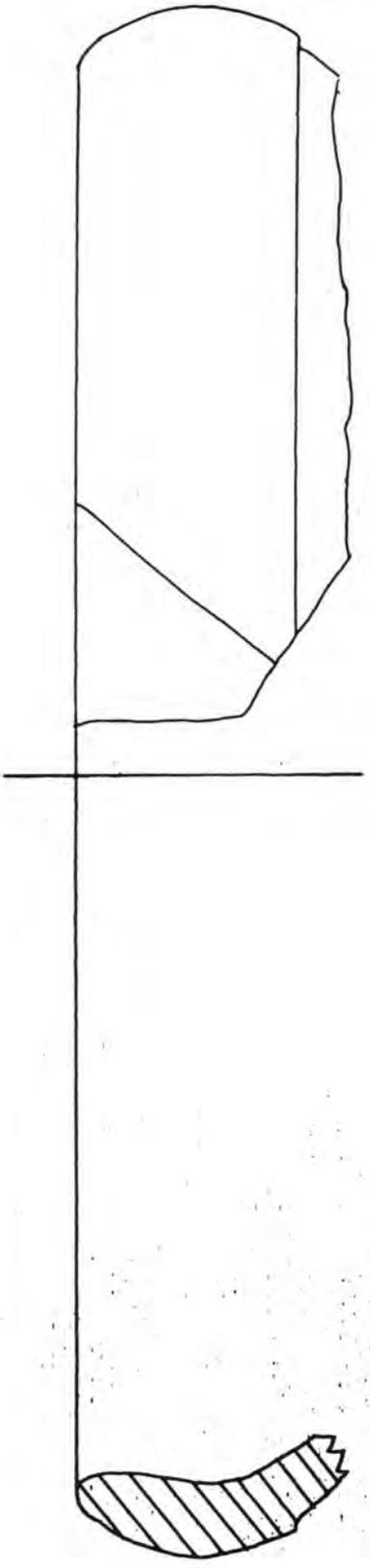
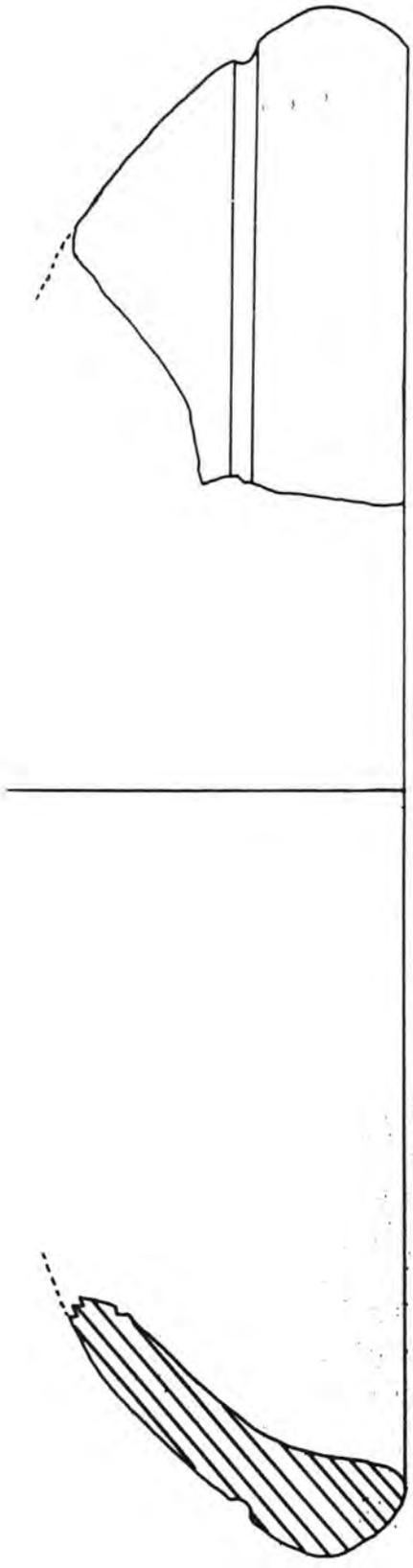
us11: parement intérieur



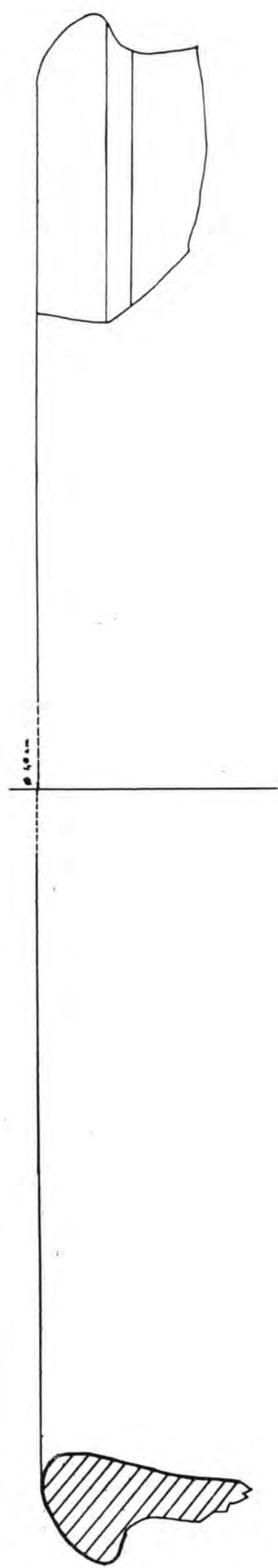
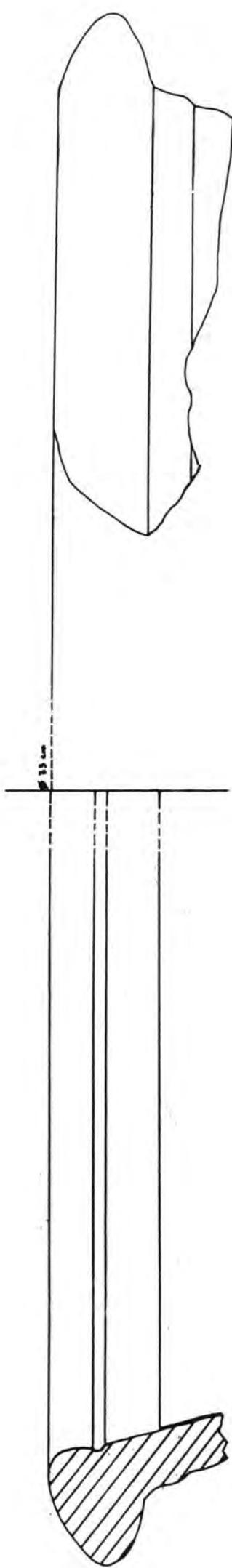
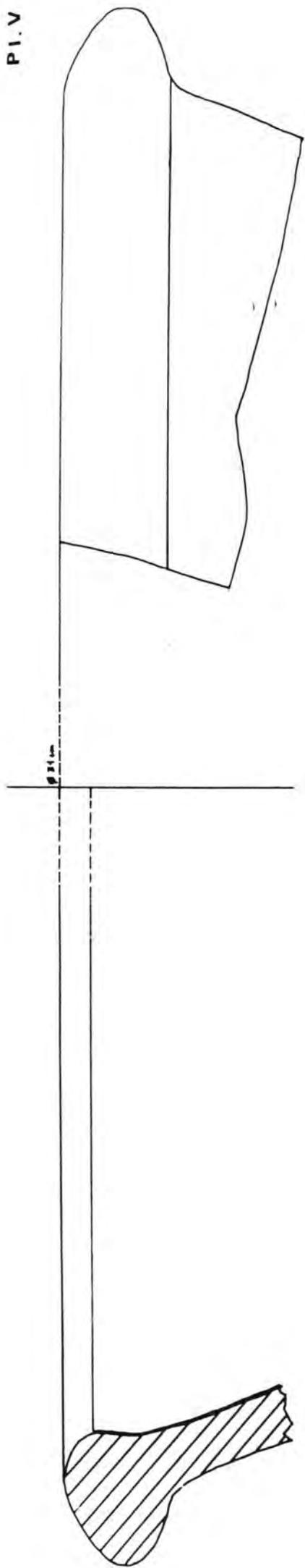


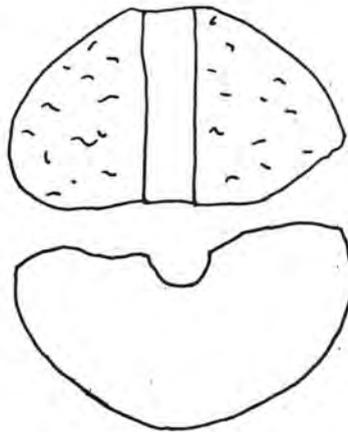
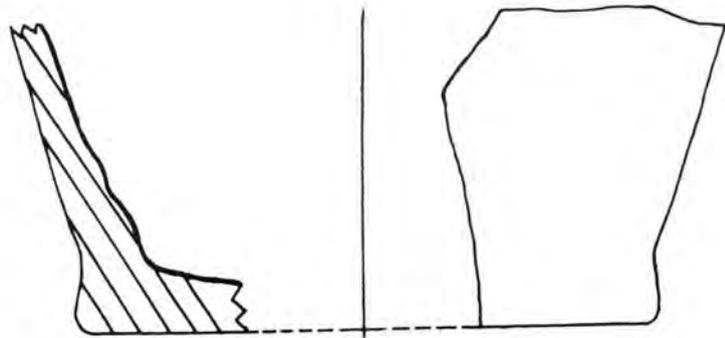
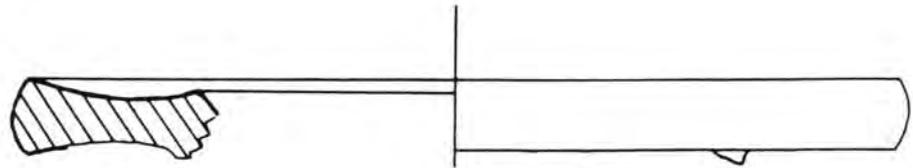


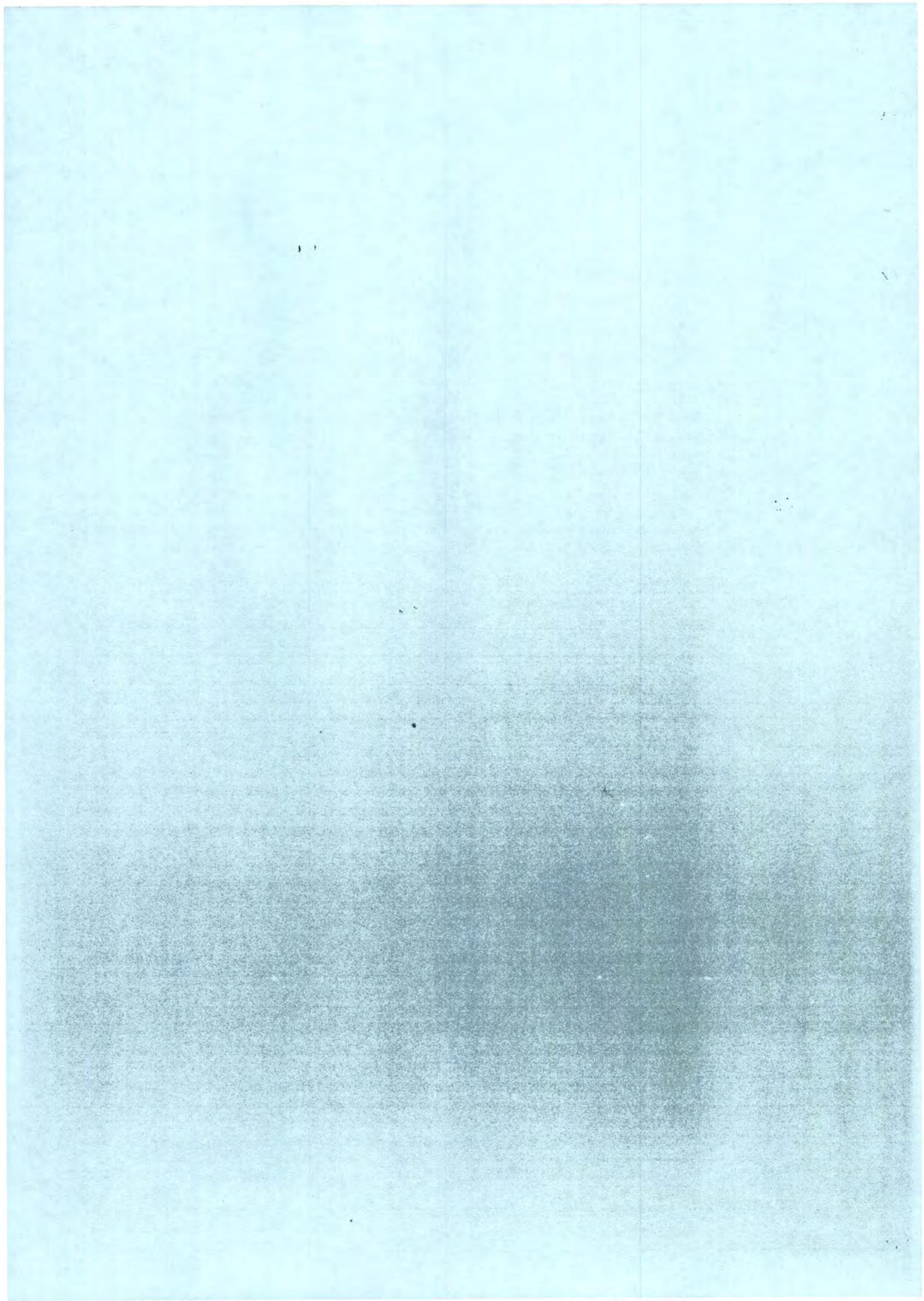




Pl. V







MONT BEUVRAY 1985

LA CHAPELLE

Plan général des structures

FOUILLES DU MONT BEUVRAY

LE REMPART

Olivier BUCHSENSCHUTZ - *Jean-Paul* GUILLAUMET

U.R.A. 33 DU C.N.R.S.

FOUILLES
=====

DU
=====

MONT-BEUVRAY
=====

Sous la direction de Christian PEYRE

II PORTE DU REBOUT =
LE REMPART

Responsables du chantier et du rapport :

Olivier BUCHSENSCHUTZ

Jean-Paul GUILLAUMET

FOUILLES DU REMPART =====

INTRODUCTION

La fouille au sommet du rempart, immédiatement au nord de la porte du Rebout, s'est déroulée du 7 juillet au 15 août, puis du 7 septembre au 30 octobre, avec en moyenne cinq fouilleurs, sous la responsabilité de J-P.Guillaumet et O.Buchsenschutz. Avant d'analyser les principaux résultats, rappelons schématiquement comment les travaux ont progressé et dans quelle direction.

Nous utiliserons dans le texte, pour situer les vestiges, le quadrillage mis en place en 1984 dans l'axe de la coupe, avant le tracé du quadrillage général du site (cf. plan P 19): chaque mètre carré fouillé est désigné par un chiffre et une lettre; du Sud-Ouest au Nord-Est, dans l'axe de la coupe, les mètres sont numérotés de 87 à 99, puis de 1 à 10; du Sud-Est au Nord-Ouest, perpendiculairement à la coupe, les mètres sont désignés par des lettres de A à E.

A DEROULEMENT DES TRAVAUX

1- Nous avons poursuivi, en priorité, et pendant toute la campagne, la fouille en coupe derrière le Murus Gallicus dégagé en 1984. En explorant une surface de 7m de long sur 2,5m de large, nous avons atteint les couches naturelles entre 3 et 4 mètres sous la surface. (mètres carrés 96 à 3, A à C).

2- Du 15 au 30 juillet nous avons prolongé la fouille vers l'intérieur de l'enceinte, pour explorer les relations entre la fortification et l'habitat. Comme cela était prévisible, nous avons retrouvé la tranchée que Bulliot signalait sur ses plans. La présence d'un "pierrier" constitue en revanche un élément nouveau. (mètres carré 89 à 93, A à E).

3- Du 1er au 15 août la berme séparant les deux zones en cours de fouille a été abattue et l'ensemble du pierrier dégagé.

4- Enfin entre le 15 août et le 30 octobre le rocher a été atteint derrière le rempart. Sans entamer le pierrier nous avons bien défini ses limites. Les couches en place entre la tranchée Bulliot et la berme ouest ont été explorées sur un peu plus d'un mètre d'épaisseur.

Il faut noter que, malgré le dégagement de trois profils, les coupes perpendiculaires à la coupe principale n'ont jamais apporté de renseignements intéressants, ce qui explique qu'après avoir ménagé une berme entre les deux sondages, nous l'ayons rapidement abattue. (mètres A/E 93/95) La coupe A/E 89 figure dans ce rapport, n° P18).

Pour la clarté de l'exposé, nous reprenons maintenant la description des différentes couches et structures en commençant par les couches les plus profondes.

B ANALYSE DES STRUCTURES

1- Description des structures

Le sommet de la roche en place en arrière du Murus Gallicus présente une surface sub-horizontale. L'entaille que nous avons relevée en 1984, contre laquelle est calée la rangée inférieure des poutres, marque bien la limite interne de cette fortification à sa base.

(US.20) Dans cette roche en place est creusée une tranchée profonde d'1,20m et large de 80 à 90 cm. Elle traverse tout le sondage. En coupe elle présente la forme d'un U. Les rejets de cette excavation sont partiellement conservés au sommet de la roche en place, à l'intérieur comme à l'extérieur (US 13).

Dans le remplissage apparaissent des pierres sur plusieurs niveaux et des traces de poteaux bien visibles en coupe et en plan.

Il s'agit là d'une forte palissade, dont la fondation a pu recevoir des poteaux de grande taille. Nous l'interprétons comme une fortification.

La couche qui recouvre cette tranchée (US. 12) est stérile. Elle a été rapportée volontairement. Il est vraisemblable qu'elle formait une rampe vers l'intérieur, et qu'elle était appuyée contre la palissade. C'est seulement à la suite de l'effondrement de celle-ci qu'elle aurait glissé dans la pente. Cette hypothèse doit toutefois être vérifiée au cours des explorations ultérieures.

Au sommet de cette couche (au mètre 97 de la grande coupe), une ligne de pierres parallèle au tracé du rempart a pu être observée. Elle peut correspondre au sommet de la rampe évoquée ci-dessus, mais seule une fouille étendue pourra le confirmer. Dans cette même couche ont été observées les traces de nombreuses racines. Elles révèlent que cet horizon est resté assez longtemps à l'air libre pour que des arbres aient pu se développer. Nous avons fait des prélèvements pour des analyses des pollens et des phosphates.

Au-dessus s'étend une couche très riche en charbon de bois et en matériel archéologique, au premier examen, datable du IIe siècle avant notre ère. Il est même possible, sur l'étroite bande fouillée, de distinguer deux concentrations de terre brûlée et de charbon que nous considérons provisoirement comme des foyers. S'agit-il de vestiges de l'abattage de ces arbres, ou de traces d'occupation? Nous ne pouvons pas encore le dire.

Dans tous les cas, le mobilier plaide pour la présence d'un habitat à proximité immédiate.

Cette couche est coupée brusquement par le remplissage du murus gallicus (mètre 3 de la coupe). L'horizon qui s'étend au-dessus (US.5) est de composition très proche de la couche 12. Il s'agit en effet d'une couche jaune, qui ressemble à la décomposition de la roche en place. Il pourrait s'agir du remblai du Murus Gallicus; les éléments arrachés à la roche en place, quand une entaille a été creusée dans la pente pour caler les poutres, auraient été stockés au sommet de la dénivellation; puis ils auraient été étendus en arrière du poutrage pour faire une terrasse avec des matériaux de cette carrière. Cette hypothèse reste à confirmer par des analyses du sédiment (granulométrie et phosphates), et par l'extension de la fouille.

L'horizon verdâtre (US.4), plus gras et argileux que le précédent, pourrait être une altération des horizons inférieurs provoquée à la fois par l'action humaine et par des effets de ruissellement naturels. Il n'est présent que de l'extrémité ouest du sondage jusqu'au mètre 98 de la coupe. Il supporte un niveau riche en amphores, mais aussi en tessons de céramique commune. Nous disons "supporte" car la base de cet horizon est bien verte et presque stérile, alors que son sommet se confond plus ou moins avec les niveaux supérieurs. Ainsi dans les mètres 89 à 92, nous avons distingué des horizons mélangés 14 et 17.

De même le "pierrier" (US.9) est enfoncé dans l'horizon 4, alors qu'à son niveau supérieur l'horizon 2 a glissé entre les blocs. Nous avons relevé cette structure sans la démonter, parce que nous pensons que seule une fouille plus étendue permettra de l'interpréter. Du côté ouest en effet, elle a été entamée par Bulliot. A l'est ses fondations ont été explorées dans les mètres A, B, et C sur 2,50m de large: il semble qu'il y ait là plusieurs assises. Il pourrait s'agir d'un muret qui se serait écroulé vers l'ouest. Mais cette hypothèse reste à vérifier.

Dans le mètre 87 A, une canalisation d'amphores est bien conservée: les photographies montrent les fragments inférieurs et supérieurs de panse encore en place, seulement écrasés par le poids des terres. Dans les mètres 95 à 99 A à E, l'ensemble d'amphores observé en 1984 peut lui correspondre (cf. plan P19).

Le niveau (US.2) qui coiffe cet horizon où le mobilier est resté en place, est toujours constitué de sédiment jaune d'origine locale. Mais il est mélangé à de petits fragments de mobilier roulé et à de l'humus. Ce dernier, une épaisse couche noire de sapinière (US.1), est directement en contact avec lui de l'extrémité ouest au mètre 97.

Entre les mètres 97 et 3, c'est-à-dire jusqu'à la rupture de pente, s'étend un lit de blocs de pierres d'une taille moyenne de 30-40cm. En coupe, il apparaît comme une

lentille; en plan il traverse tout le sondage du nord au sud; il est facile de le suivre en surface jusqu'à la porte, et même jusqu' au sommet du rentrant nord. J-P. Guillaumet l'a observé en de nombreux points de la fortification, toujours au sommet du talus dans lequel est noyé le Murus Gallicus. Toutefois en certains points, le talus se dédouble, ce qui tendrait à montrer que cette structure constitue l'ultime fortification, ou du moins l'ultime aménagement de la fortification du site. Nous ne pouvons pas actuellement dire s'il s'agit du parement externe d'un rempart, ou des vestiges d'une fortification en pierres dont la partie frontale aurait basculé dans le fossé.

2- Description des unités stratigraphiques

Lors de la fouille, 20 unités stratigraphiques ont été définies. Depuis, plusieurs ont été regroupées et nous avons dans cette description, sélectionné les U.S. qui correspondent à des séquences stratigraphiques.

- U.S.1: Humus, constitué de la terre noire et légère des
----- sapinières, et terre de comblement des fouilles
anciennes; celle-ci comprend des lentilles de
sédiment stériles, et des horizons riches en
fragments d'amphores.
- U.S.2. : Couche jaune composée de roches détritiques dans
----- laquelle sont posées des amphores formant un conduit;
au contact avec l'U.S.4; matériel peu abondant.
- U.S.3. : Subvision de l'U.S.2; elle a livré notamment un
----- fragment de bracelet de verre.
- U.S.4. : Couche verdâtre fine recouvrant, dans les mètres
----- 89 à 91, un sol en pierre; elle est tronquée à partir
du mètre 98 par l'érosion.
Les U.S.10 et 18 sont des sous-ensembles de cette U.S..
Le mobilier est abondant, il s'agit essentiellement de
céramique.
- U.S.5. : Couche jaune constituée de roches détritiques
analogue à celles qui remplissent les caissons du Murus
Gallicus, avec un mobilier très abondant.
- U.S.6. : Couche noire dont l'épaisseur atteint 20-25cm;
----- elle contient des accumulations de charbons de bois
(foyers?) associées à des amphores. Cette U.S. a été
coupée à la hauteur du mètre 3 lors de la construction
de la plate forme sur laquelle repose le poutrage du
Murus Gallicus. Mobilier remarquable: fragments de
bronze, céramique, perle de verre.
- U.S.7. : Sous-couche de l' U.S.12

- U.S.8. : Sous-couche de l' U.S.6 à la hauteur des mètres 1-2.

- U.S.9. : Pierrier apparu dans les mètres 92-95, recouvert
----- par l'U.S. 1, tandis que sa base, mêlé de U.S.2, est
posée sur l' U.S.4 ; le mobilier est très pauvre.
- U.S.10 : Sous-couche de l'U.S.4 dans le mètre 90.

- U.S.11 : "Foyers" dans l'U.S.6 au niveau des mètres 98-99.

- U.S.12 : Couche rouge, avec trous de racines, homogène des
----- mètres 97 à 3, sous l'U.S.6; elle ne contient pas
de mobilier.
- U.S.13 : Rejet de pierres lors du creusement de la tranchée de
----- fondation U.S.20. Elle ne contient pas de mobilier.
- U.S.14 : Mélange des U.S.2-4 au niveau des mètres 89 à 92.
----- Ensemble à vérifier lors de l'extension de la fouille.
Plusieurs morceaux de campanienne, sans doute du
groupe "C", furent recueillis dans cette U.S..
- U.S.15 : Pierrier au sommet du talus actuel. Sans aucun
----- mobilier.
- U.S.16 : Petit amas de pierres inclus dans les U.S.14 et 17
----- dans les mètres 89 C et D.
- U.S.17 : Mélange des U.S.2-4 dans les mètres 89 à 92;
----- La nature exacte de cette U.S. devra être vérifiée
lors de l'extension de la fouille.
- U.S.18 : Dépression dans le mètre 95; elle a été creusée dans
----- l'U.S.5.
- U.S.19 : Dallage en pierres et tessons d'amphores, sous l'U.S.4,
----- dans les mètres 89 et 90.
- U.S.20 : Tranchée de fondation dont le remplissage est le même
----- que celui de l'U.S.12. Elle est creusée dans le sol
naturel au niveau du mètre 99. Elle ne contient pas de
mobilier archéologique, mais de très nombreux fragments
de bois.

3 Interprétation des structures:

Nous pouvons proposer une interprétation provisoire de cette coupe, qui orientera l'extension de l'année prochaine :

- 1- Construction d'une forte palissade solidement

ancrée dans le rocher naturel, destinée sans doute à retenir une rampe interne en terre.

- 2- Eroulement de cette première fortification, qui est recouverte par la végétation.
- 3- Déboisement et traces de feu, qui ne peuvent pas être interprétées actuellement.
- 4- Construction d'un Murus Gallicus appuyé contre la pente.
- 5- Occupation interne avec aménagements (pierreries, canalisation).
- 6- En même temps ou un peu après, aménagement de la bordure de la terrasse ou fortification avec un apport important de pierres.

C ETUDE DU MOBILIER

1 Organisation du travail:

Nous avons déjà établi un inventaire rapide de l'ensemble des découvertes de 1985. Ce travail se présente sous forme d'un tableau qui permet d'effectuer une série de calculs et d'histogrammes.

Chaque ligne du tableau correspond à un objet ou à un groupe d'objets, c'est à dire à une unité d'enregistrement telle qu'elle a été définie dans le chapitre 1.3. Chaque colonne correspond à une caractéristique de la description. Les paramètres choisis sont les suivants :

CRITERES EXTERNES: N° du sac, N° de l'unité stratigraphique, coordonnées maximum et minimum à partir d'un code en chiffres, altitude réelle avec la suppression de la mention des centaines de mètre, ici "7".

CRITERES INTERNES:

1°) amphores: nombre total de tessons, de formes (cul, lèvres, en distinguant 1A et 1B,anse).

2°) céramique: nombre de tessons de céramique grossière, fine, peinte, de formes (fond, bord, lèvres, jeton), de céramique campanienne.

3°) divers: métal, verre, os, prélèvement, meule, silex).

2 Comptages:

A partir du fichier ainsi codé, nous avons effectué les comptages suivants.

1. Nous avons regroupé les U.S. distinguées sur le terrain en ensembles qui constitueront les U.S. définitives, parce qu'elles ont une réelle valeur stratigraphique. Nous avons donc créé 8 sous-fichiers correspondant aux regroupements suivants: le nombre placé à gauche du signe "=" indique le numéro de l'U.S. définitive, les nombres placés à droite les unités distinguées sur le terrain qui sont regroupées sous une nouvelle numérotation.

1 = 1
 2 = 2 ou 3
 4 = ou 3/4 ou 4 ou 4/5 ou 10 ou 14 ou 16 ou 17 ou 18 ou 19.
 5 = 5
 6 = 5/6 ou 6 ou 5/8 ou 7 ou 8.
 9 = 9
 12 = 12
 22 = 22
 | = hors stratigraphie.

Nous nous sommes appuyés, pour effectuer ces regroupements, sur les histogrammes des altitudes, qui sont relevées pour chaque unité d'enregistrement, sur les plans et les coupes, et sur les observations relevées dans le cahier de fouille. Aucune contradiction n'est apparue.

2. Nous avons effectué des comptages U.S. par U.S. pour obtenir le tableau ci-dessous

COMPTAGE DU MOBILIER PAR U.S.

U.S.	AMPHORE	FORM-AMPH	GROSSIERE	FINE	PEINTE	CAMP	BRONZE	TOT	SACS	%
1	551	2x1a 2x1b	38	47	2				20	5.9
2	144	1x1a 1xcu1	33	19	3		BRA	199	16	4.7
4	641	1x1a 5xcu1	153	111	13	3	2xpot.	919	167	42
5	79	3x1a	86	10	19			194	34	10
6	150	1xcu1	248	25	16		2xBZ	439	82	23
9	18		7	3				28	2	0.5
12			1					4		1.2
22	6	1xcu1							1	0.2
SUS			3						11	3.2
TOT	1589		569	216	53	3			337	

Légende:

Amphore: nombre de tessons d'amphores
 Amphores-formes: nombre de formes remarquables
 Grossière: nombre de tessons de céramique grossière
 Fine : " " " fine
 Peinte : " " " peinte
 Bronze: objets en bronze: BRACELET, POTINS.
 Total : somme des tessons (amph. + gros + fin + peint)
 Sacs : nombre de sacs de journée par U.S.
 % : pourcentage de sacs par U.S. par rapport au total.
 S.U.S.: sacs sans U.S.: il s'agit, pour 10 sacs sur
 11, de prélèvements.

Plusieurs observations méritent d'être relevées.

Les couches 4, 6 et 5 réunissent 70 % du mobilier. Il s'agit en réalité de deux couches d'occupation, 4 et 6, superposées et séparées par une couche beaucoup plus épaisse, et donc comparativement pauvre en mobilier, l'U.S. 5.

Les proportions des différents types de mobilier sont variées d'une couche à l'autre:

U.S.	Amphore	Grossière	Fine	Peinte	
4	69	16	12	1	en pourcentage du total des tessons par U.S.
5	40	44	5	9	
6	34	56	5	3	

Ces différences ne sont pas étonnantes si, comme nous le suggérons dans l'analyse stratigraphique, ces couches correspondent à des utilisations variées: construction de fortifications, retour à l'état naturel, déboisement etc...

Il faudra trouver pour les amphores un moyen de comptage particulier, car la fragmentation est très irrégulière, une seule unité pouvant représenter de 4 à 50 tessons. Dans ce sondage, nous avons à la fois des unités presque entières, de très gros tessons, et des éléments erratiques minuscules. La restauration et l'analyse de cette catégorie de céramique demande une attention toute particulière.

Typologiquement nous avons récolté 10 lèvres: 2 d'entre elles sont plates, et peuvent être identifiées comme des Dressel 1 b : elles ont été récoltées dans la couche 1, pratiquement en surface. Toutes les autres sont des lèvres courtes, triangulaires, attribuables à des Dressel 1 a. Cette première identification demande à être vérifiée par des spécialistes.

La céramique peinte est présente dans toutes les couches,

sous la forme, il est vrai de petits fragments.

3 tessons de campanienne appartiennent à la couche 4, comme les deux potins, des types suivants: LT 2935, pl. VII variante LT 5368, grosse tête des Séquanes (identification K.Gruel).

Malheureusement nous n'avons pas d'éléments d'appréciation pour les couches profondes (U.S. 9,12,22); car leur mobilier est pauvre en quantité comme en qualité.

En attendant la confirmation de ces premières identifications, nous pouvons situer grossièrement l'ensemble de ce mobilier dans la première moitié du premier siècle avant J-C. Cela ne signifie pas évidemment que les structures ne sont pas plus anciennes, notamment pour la première fortification, ou plus récentes, en ce qui concerne le Murus Gallicus par exemple.

D PROJETS 1986

La fouille de 1986 pourra donc se dérouler de la façon suivante:

1- Achèvement de la coupe en creusant jusqu'au sol naturel en 87/91 A,B,C.

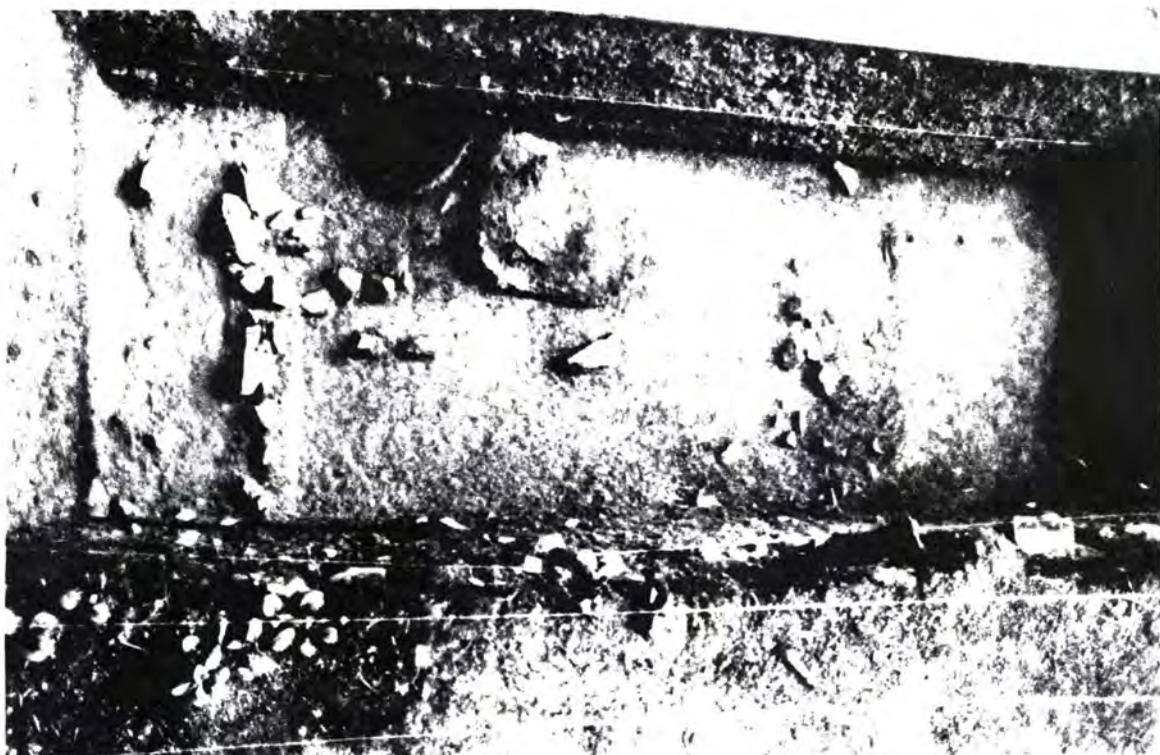
2- Ouverture d'une tranchée de 4m de large en direction du rentrant de la porte, pour compléter l'analyse stratigraphique des fortifications successives. Cette tranchée sera ouverte au-delà de l'extrémité Ouest de la tranchée actuelle, afin de pénétrer encore de 4m en direction de l'intérieur du site.

3- Fouille dans la zone délimitée par ces deux coupes, c'est-à-dire au contact du rempart et du rentrant de la porte. Nous décaperons successivement les différentes couches repérées dans les deux coupes, pour dégager une large vision en plan des différentes phases d'occupation. Cette technique nous permettra d'interpréter les structures en pierres, et de confirmer l'importance de la palissade primitive.

Ce travail sera conçu en relation avec les forestiers et les services chargés de l'aménagement du site, afin de préserver une partie des arbres, les feuillus sans doute, et de prévoir tout de suite soit la reconstitution pure et simple du talus actuel à l'issue de la fouille, soit une reconstitution d'un ou de plusieurs stades de la fortification.



1- Vue d'ensemble des fouilles du Rempart et de l'Extérieur.



2- Vue des foyers en U. S. 6 et de la ligne de pierres en U. S. 12.
[carrés 2 et 3]



3- Ensemble du pierrier U. S. 9 dans les carrés 92-95.



4- Canalisations en amphores (U.S. 2 , carrés 91-89A)
Niveau supérieur.



5- Canalisations en amphores (U.S. 2 , carrés 91-89A)
Niveau inférieur.

MONT BEUVRAY 1985

LE REMPART

Plans

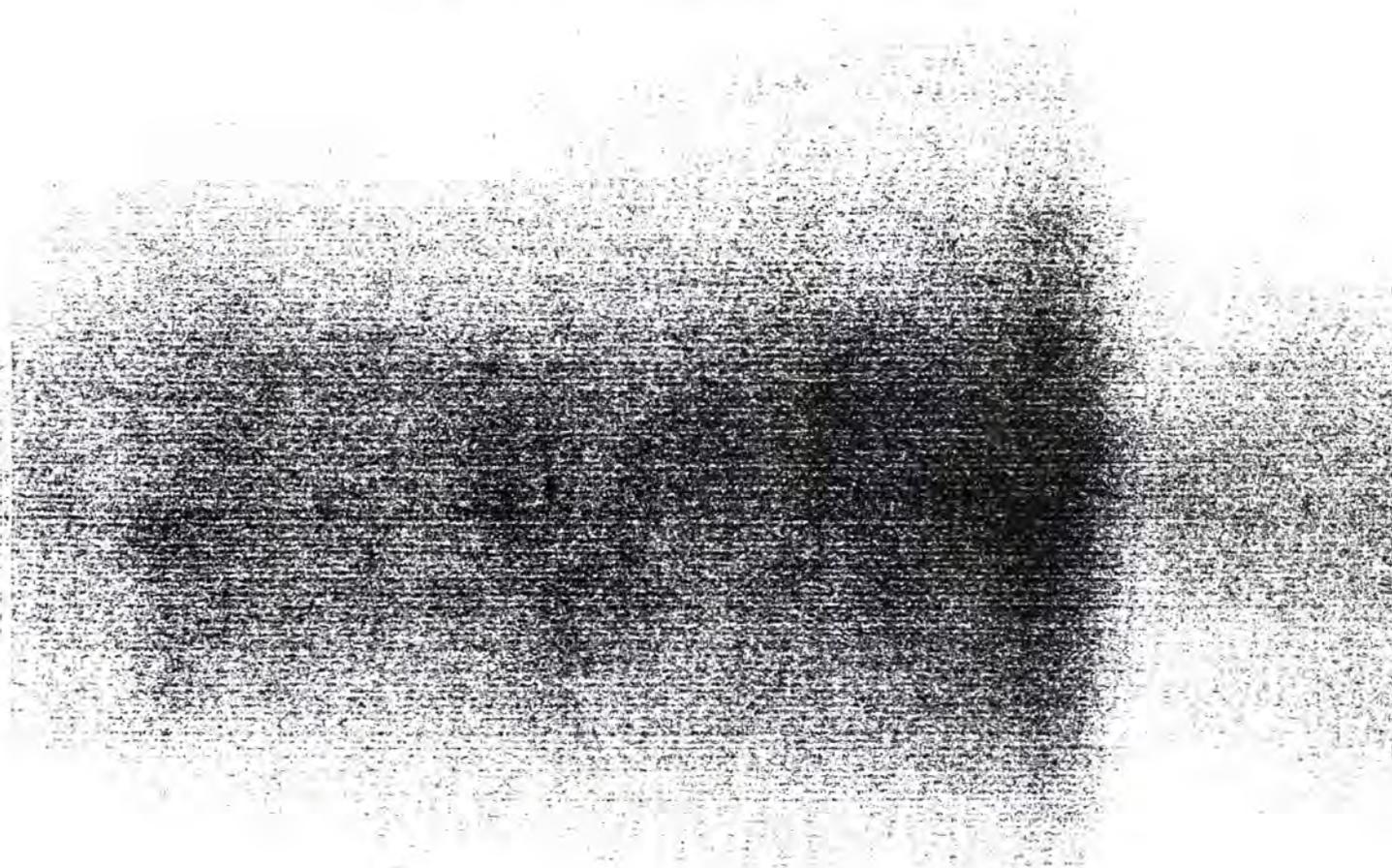
- P17: "grande coupe". paroi Sud de la coupe Est-Ouest du rempart
- P18: paroi Ouest de la coupe Est-Ouest sur le rempart
- P19: détail du pierrier et du niveau des amphores
- P20: tranchée et pierrier du premier état de la fortification

Pour l'implantation du chantier, cf. P14: dans les illustrations du siteur extra-muros.

FOUILLES DU MONT BEUVRAY

LE SECTEUR EXTRA MUROS

Alain DUVAL - Robert PERICHON



U.R.A. 33 DU C.N.R.S.

FOUILLES
=====

DU
=====

MONT - BEUVRAY
=====

Sous la direction de Christian PEYRE

III PORTE DU REBOUT =
LE SECTEUR EXTRA MUROS

Responsables du chantier et du rapport :

Alain DUVAL

Robert PERICHON

LA PORTE DU REBOUT
 =====

LE SECTEUR "EXTRA-MUROS"
 =====

ORGANISATION DU CHANTIER III

Il s'agit de la zone extra-muros, en prolongement du chantier du rempart, au-delà du fossé. Là aussi, l'on s'est appuyé sur la fouille de 1984, puisque la coupe a été redégagée (avancée de 50cm vers le Nord) et nettoyée. Une nouvelle lecture en a été effectuée, que nous proposons plus loin.

Une zone rectangulaire de 6 X 8m a fait l'objet de la campagne de fouille proprement dite. Le long côté étant parallèle au sondage 1984, à 2 mètres de la paroi Sud originelle, soit à 1,50m de la paroi nouvelle. Comme il s'agissait en particulier de reconnaître l'état des couches archéologiques et des structures dans une zone peut-être déjà en partie explorée par Bulliot, la fouille a été conduite avec beaucoup de prudence et selon le principe d'un décapage par passes mécaniques de 3 à 9cm. (P14)

Chaque état de surface ainsi dégagé a été relevé à l'aide de l'alidade, de manière à obtenir une restitution aussi fine que possible de la stratigraphie.

Le chantier a fonctionné du 3 juillet au 11 août, puis après interruption, du 6 au 30 septembre 1985. La première étape a été dirigée par Robert PERICHON, assisté de deux vacataires MM. Pierre JACQUET et Laurent BERNARD, la seconde étape par Alain DUVAL assisté d'un vacataire, Simon PIECHAUD. La première équipe était en majeure partie constituée par des élèves de l'Université de LYON III (enseignement de R. PERICHON), la seconde par des élèves de l'Ecole du LOUVRE (cours d'Archéologie de la Gaule). L'enregistrement du matériel a été effectué au fur et à mesure de la fouille, R. PERICHON a fait procéder à un relevé à grande échelle.

Comme pour les autres chantiers, une notable partie de l'activité du mois de septembre a été consacrée à la visite du Président de la République sur le site, soit pour la mise en valeur et la présentation du chantier III, soit pour la participation à d'autres activités prévues dans le cadre de cette visite.

NOUVELLE LECTURE DE LA COUPE (fig.H.T. et P15)

Il a donc été procédé au redégagement et au nettoyage par avancée de 50cm de la paroi Sud, de la coupe 1984, dans la partie située au delà du fossé. Un certain nombre d'hypothèses ont été confirmées, d'autres sont apparues.

Quatre zones ont pu être essentiellement mises en évidence:

1- Une série de couches horizontales et parallèles (5, 6, 7, 8, 10, 11 essentiellement) qui sont toutes des couches archéologiques. Il avait été observé en 1984 que la couche 7 pouvait correspondre à une étape de comblement partiel du fossé.

2- Une série de couches obliques venant s'appuyer sur ces couches parallèles, et donc postérieures dans le temps. (Notons des tessons augustéens découverts dans ces couches obliques).

Ces deux premières zones peuvent être analysées comme suit:

a) Ou bien les couches parallèles horizontales sont les vestiges d'un vallum qui aurait été coupé (et peut-être décapité), et sur lequel, par suite, auraient été appuyées les couches obliques elles-mêmes destinées à contribuer la structure en pierres (voir ci-après). En faveur de cette hypothèse = le fait que les sous-couches 8 soient très semblables; on pourrait en effet imaginer que lorsque le vallum aurait été coupé, une partie des terres ainsi récupérées auraient servi à la confection de la contrebutée du pierrier. D'autre part les tessons découverts dans la couche 12 paraissent plus anciens que ceux de la couche 16.

b) Ou bien les couches horizontales parallèles et les couches obliques forment un ensemble homogène, aménagé dès lors en une seule fois. Et les difficultés à lire les limites entre les couches (ainsi 8b, 8c et 10) viendraient d'un aménagement conduit rapidement dans le temps.

c) Ou bien les couches horizontales sont les restes des couches d'occupation successives en place, qui ont à un moment donné été tronquées pour permettre la construction de la structure en pierres. Dans cette hypothèse, on devrait reconnaître dans la stratigraphie une évolution du matériel archéologique, ce qui n'est toutefois pas le cas. Par contre si la couche 7 est bien, comme supposé en 1984, une étape de comblement du fossé, le cas de figure est vraisemblable.

3- Une structure en pierre (couche 18), formé de blocs d'importance inégale, mais dont certains sont très volumineux

(environ 500 dm³/cube). L'ensemble avait été considéré, a tort, en 1984, comme homogène. Ont été mises en évidence cette année trois catégories de roches différentes: les plus grosses sont placées horizontalement sur une couche de terre (4) qui rattrape la pente naturelle de site (couche d'altération du sol en place (3). D'autres moins grosses dans l'ensemble suivent les couches obliques décrites ci-dessus. Enfin des zones d'altération (couche 19) se présentent soit au sommet de la structure, soit même comme une poche à l'intérieur de celle-ci.

Par rapport aux différentes hypothèses déjà échafaudées, l'on peut proposer l'analyse suivante :

d) il peut s'agir de l'aménagement d'une terrasse. Dans ce cas, celle-ci serait constituée par la zone de grosses pierres posées à plat, qui formerait donc une couche individuelle. Une couche de pierres oblique correspondrait à des travaux nécessités aux autres couches obliques, qu'il s'agisse de la troncature d'un vallum (a) ou des couches d'occupation en place (c). Dans ce cas, ma poche évoquée ci-dessus viendrait d'un remplissage postérieur provenant de l'altération des autres couches, suivant la pente naturelle du site.

Dans l'hypothèse de couches d'occupation tronquées, on pourrait interpréter cette terrasse (qui suivrait le rempart tout le long du site) comme une structure de consolidation destinée peut-être à une occupation extra-muros, du type de celle reconnue dans le sondage 6 X 8m.

Dans l'hypothèse du vallum tronqué, on aboutirait plutôt à un travail d'aplanissement en escalier, avec deux niveaux plans : celui de l'ancien vallum écrêté, celui de cette couche de pierres posées à plat.

e) Mais il peut s'agir aussi, dans l'hypothèse b, d'une structure complétant un ensemble construit en une seule fois. Auquel cas la couche de pierres oblique terminerait l'aménagement de ce secteur, et la couche de pierres posées à plat serait la consolidation par contre-butée de tout l'ensemble.

Dès lors, deux fonctions peuvent encore être envisagées : une structure défensive (vallum et contre-butée, ou glacis), ou une structure de terrasse, constituée par les sommets des couches 19, 14 et 12, c'est-à-dire située immédiatement sous la terre arable (sur ce dernier point, notons l'altitude identique du sommet de la couche 1e, et du sommet du foyer décrit ci-après dans le sondage 6 X 8).

4- Une fosse, déjà identifiée en 1984, qui a pu apparaître comme en place, et composée de très nombreuses couches. A la fouille, il s'est avéré que les couches du remplissage n'étaient pas en place. On peut affirmer qu'il

s'agit d'une fosse moderne, avec un remplissage remanié qui ne peut provenir que d'un creusement récent. A la lumière de la fouille du sondage 6 X 8, on peut estimer qu'il s'agit de l'angle d'un sondage Bulliot.

LE SONDAGE 6m X 8m : MAISON EXCAVEE ? FOUILLE BULLIOT - ZONE D'ATELIER

(fig.1 à 5, P16)

La fouille du sondage 6 X 8m a apporté un certain nombre de précieux renseignements. Pour la commodité de l'exposé, nous avons préféré placer ceux-ci sous un certain nombre de rubriques interprétatives.

1- Le pierrier = remplissage d'un sondage Bulliot

Un vaste pierrier est apparu très rapidement, dès le décapage, essentiellement au centre et dans la partie Est du carré (fig.1 et 2). Dès le départ de la fouille, il a été noté que cette zone de pierres et de cailloutis était dans l'axe de la tranchée Bulliot en même temps que le type de remplissage, (peu compact et avec certains vides) laissait un remblai. Toutefois, des structures ont ensuite été mises en évidence (fig.3, P16), notamment des fragments de murs, observés en plan, aux angles très nets (fig.3) (unités stratigraphiques 9, 15, 17 des plans). Par ailleurs, un mobilier relativement abondant était recueilli (notamment une estampille CORIOS sur fond de céramique grise). On a donc alors pensé à un remplissage antique (fossé) ou à des éléments d'habitat construits, dont des vestiges en mauvais état de murs de pierre.

En effet le pierrier correspondait à un ensemble un peu plus vaste, avec remplissage de terre grise ou noirâtre, assez semblable à de l'humus, alors que d'autres zones, notamment à sa périphérie, apparaissaient comme faites de terre, sablo-argileuse plus compactée, parfois dure (et donc indubitablement en place). D'autres taches lenticulaires pouvaient correspondre soit à des tranchées (de fondations ?) soit à des niveaux sous lesquels se seraient trouvés des murs plus profonds.

Un sondage a alors été effectué, dans l'angle NW du secteur, dans un endroit rempli de terre noire, mais sans remplissage de pierre. On a alors pu observer que ces deux zones forment une couche unique, sans organisation apparente. Cette couche correspondrait à un remplissage récent, puisqu'elle venait buter contre une couche argileuse de couleur marron/roux, elle antique, très compactée, bien que par endroits irrégulièrement entamée (du fait d'un sondage Bulliot ?) (fig.4 à gauche). Sur la figure, on peut constater que le soi-disant mur, à gauche, et le pierrier à droite sont l'un et l'autre des remblais de fouilles Bulliot, et que seuls les niveaux inférieurs n'ont pas été touchés à gauche, alors

qu'à droite, l'ensemble des couches est bien en place.

1- Méthodes de fouille de Bulliot. Une maison excavée ?

A partir de ces observations, il a été possible de reconstituer la façon dont Bulliot a fouillé cette zone. En partant du fossé (cf. ci-après), il a fait décaper sur une bande étroite, les couches supérieures (fig.4 et P16).

A un moment donné (fig.4, P21), il a rencontré un mur. Il l'a alors coupé (la fig. montre à droite le niveau suivi par Bulliot, puis la coupe faite dans le mur), puis a vidé l'intérieur de ce que nous pensons être une pièce, et qu'il a appelé, lui, une maison. Cette structure quadrangulaire étant vidée, il l'a ensuite remblayée, sans toucher aux zones situées à l'Est et au Sud. Ce remblai a été constitué essentiellement, mais non uniquement, de pierres. Ces pierres ont pu appartenir aux couches du secteur lui-même, mais elles proviennent du parement du rempart (Bulliot avait effectué un sondage dans le rempart dans l'axe de cette fouille). Dans les remblais se sont trouvés des tessons de vases antiques et d'amphores auxquels les ouvriers de Bulliot n'avaient pas prêté attention, mais aussi, à -40cm de la surface, un tesson de faïence de la fin du XIXeS., extrêmement précieux pour nous.

Cette façon de procéder, tout à fait habituelle pour l'époque de la fouille, vient également du fait qu'une grande partie des couches vidées par Bulliot provenait d'un remplissage d'une maison excavée.

Bien que la fouille de cette zone ne soit pas terminée, il est d'ores et déjà possible de proposer une première interprétation :

-Nous sommes en présence d'une pièce de maison : en effet, la fouille a fait apparaître d'autres murs en prolongement de ceux reconnus par Bulliot, dont on ne peut encore déterminer la fonction, mais qui peuvent correspondre à d'autres pièces (ou au moins cours ?) d'une maison (plan 16, US 16 et 17).

Nous avons rafraîchi la coupe effectuée par Bulliot lorsqu'il a rencontré les structures de la maison (fig.5, P21). Sur environ 80cm, on distingue des pierres appareillées, liées par un mortier. Il s'agit bien d'un mur et non pas d'une simple fondation; on peut donc supposer, comme il l'indiquait lui-même, qu'il s'agit d'une pièce excavée, creusée dans des couches soit géologiques, soit archéologiques (ce point ne pourra être éclairci qu'en 1986). Un autre élément en faveur de cette interprétation est la présence, immédiatement au-dessus du substrat à 705,50m, de deux énormes pierres posées à peu près à plat et l'une sur l'autre, et qui pourraient être des pierres de seuil. Malheureusement, Bulliot en a dégagé tout l'environnement stratigraphique. S'il s'agissait bien de pierres de seuil, on admettrait que Bulliot

n'a pas vraiment détruit le mur en fouillant, mais qu'il n'a fait qu' "élargir" le seuil.

3- Repérage de l'axe des fossés

Le grand sondage 6 X 8m a été prolongé à ses deux extrémités NW et SW, de deux petits sondages larges d'1 mètre et longs de 3 mètres (P16). Il s'agissait de relier la couche noire (dont on ne savait pas alors avec certitude qu'elle était un remblai moderne) avec les couches de remplissage du fossé, telles qu'identifiées en 1984, et surtout de "caler" topographiquement le rectangle 6 X 8m par rapport à l'axe du fossé (P16).

Le sondage NW a surtout permis de reconnaître les pratiques de fouille de Bulliot (P16). On a pu toutefois réidentifier les couches H et I de 1984 (I = couche 8 de 1985) en bordure du fossé. La couche "H", argilo-sableuse, très homogène, comportait deux foyers, limités par des pierres rubéfiées de faibles dimensions.

Le sondage SW a fourni des éléments complémentaires. Une stratigraphie fine (fig.6) a mis en évidence, au-dessus de la roche en place, deux niveaux d'occupation en limite du fossé (US10 et 24). Des couches de remplissage suivent l'inclinaison des parois (US21-22). Une petite couche de comblement recouvre le tout. Un trou de poteau montre un aménagement du niveau inférieur US24. Un retour dans l'angle SW a pu être dégagé, malheureusement sur une faible surface : s'agit-il d'un autre sondage Bulliot ? d'un retour du fossé au niveau de la porte ? Cette question capitale devra être élucidée en 1986.

4- Zone d'occupation en place : le foyer et ses abords

Au Sud et à l'Est de la fouille Bulliot, les couches archéologiques sont toutes en place. Si le secteur Est du sondage 6 X 8m n'a été encore que peu exploré, même s'il laisse apparaître des structures construites (P16), il n'en va pas de même pour le secteur Sud qui a révélé un niveau d'occupation extrêmement riche en mobilier, constitué de tessons d'amphores et de céramiques datables du dernier quart du 1er siècle avant JC., mais aussi de très nombreux éléments métalliques. Le sol correspondant à ce niveau est très tassé, de jaune à rouge (par endroit réellement rubéfié), avec présence de charbon de bois très éparpillé. Parmi les éléments métalliques, on a pu identifier du laitier, des scories, des petits fragments de minerai, et quelques clous. La fin de la fouille a révélé la présence de "structures" encore non identifiées (US18, US20, US29 du plan), qui sont des zones de petites dimensions (une cinquantaine de cm de long ou de diamètre) extrêmement compactes.

Une de ces "structures" (US29 du plan) a un rôle un peu particulier. Elle est en effet en relation avec une sole de

foyer, composée d'une structure parfaitement plane, arrondie (fig.6), faite d'argile très compactée, dans laquelle des petites pierres ont été incluses accidentellement.

Sous cette sole de foyer se trouvait soit un premier état de la structure, soit une base aménagée, un peu plus large (fig.7) et correspondant, sous le sol supérieur décrit ci-avant, à un deuxième niveau où se remarquent les nouvelles structures. Le début du dégagement de l'US29 a révélé la présence de plusieurs petits trous. Plutôt que d'y voir des trous de piquet, on peut se demander si nous ne sommes pas en présence de la partie supérieure d'une structure creuse (un peu comme apparaissent, du dessus, des pourtrages horizontaux dans un rempart). Et, dès lors, nous pourrions supposer qu'il s'agit de tuyère(s).

Seule la fouille 1986 apportera une réponse à cette question.

PERSPECTIVES POUR 1986

=====

Si les résultats dans ce secteur ont été longs à se matérialiser (nous avons expliqué pourquoi), le bilan de la fouille est finalement globalement positif. C'est ce bilan qui indique les grandes directions de recherche pour l'année prochaine :

- Poursuite extensive de la fouille en direction de l'Est, de manière à trouver le lien des structures construites et des niveaux d'occupation avec le pierrier aménagé mis en évidence dans la grande coupe.

- Poursuite de la fouille stratigraphique dans les couches en place du 6 X 8m :

- Quel type de construction (maison excavée ? à plusieurs pièces ? avec extérieurs aménagés ?)

- Rôle exact de la sole et de ses abords immédiats ? S'agit-il d'un atelier extra-muros ? Quel est le lien de cet atelier éventuel avec la maison, qu'elle soit ou non à plusieurs pièces ? Le fait qu'il soit extra-muros est-il dû à des raisons chronologiques (transformation de la topographie du site à l'époque augustéenne) ou matérielles (atelier de réduction du fer, par exemple) ?

- Y-a-t-il présence de niveaux plus anciens ?

- "démontage" complet du remblai de la pièce fouillée par Bulliot, de manière à avoir une idée précise du remplissage.

- Mise en évidence des liens chronologiques des murs entre eux, dans le cas où il ne s'agirait pas d'une maison à plusieurs pièces.

- Extension vers le Sud du petit sondage SW dans le fossé, de manière à vérifier si le retour apparent de ce dernier correspond à la réalité, ou si le substrat a été altéré par un mélange effectué au moment des recherches de Bulliot.

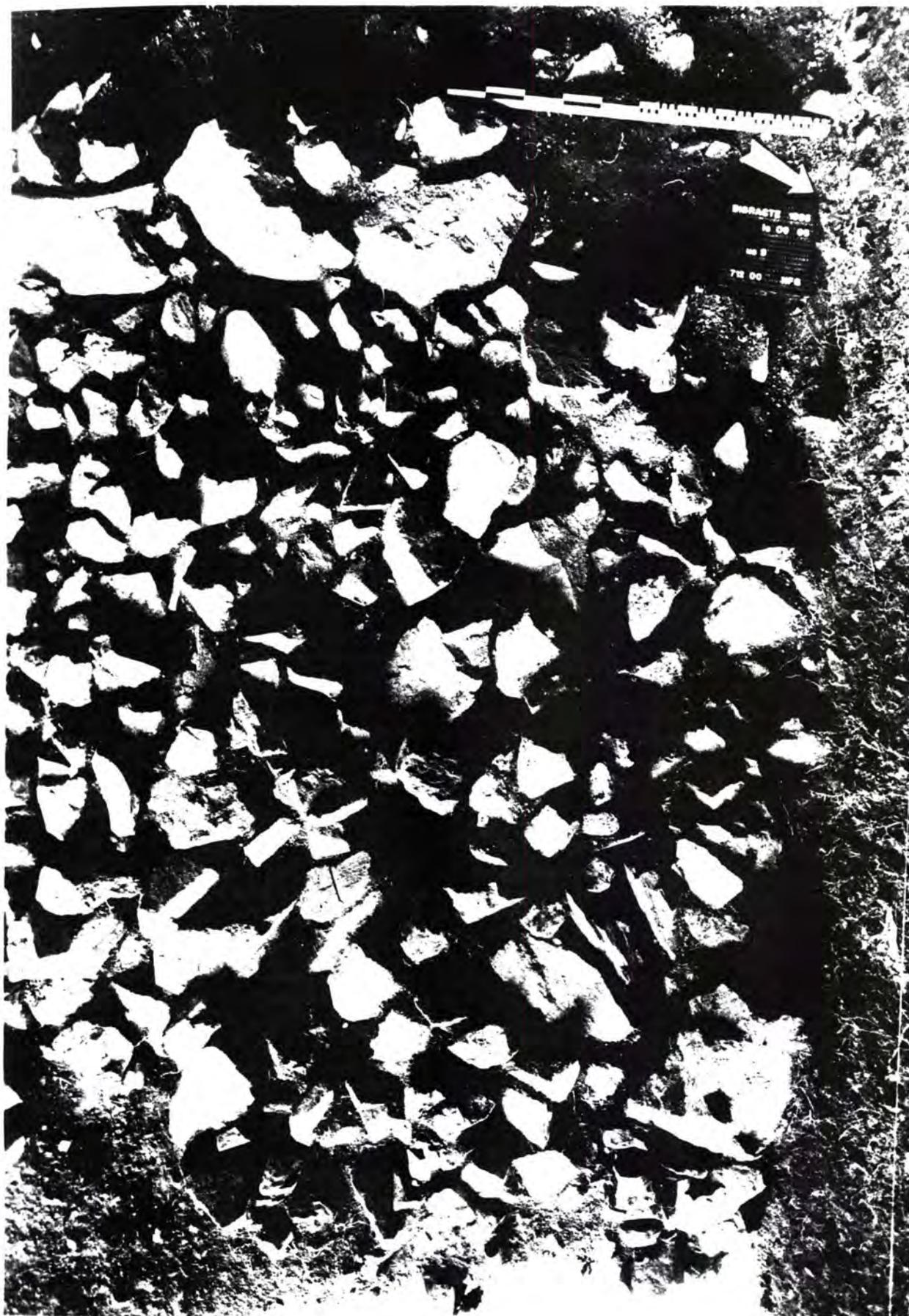


Fig.1 Vue du pierrier (partie)



Fig.2 Vue du pierrier (partie) avec mobilier (notamment fond d'amphores)



Fig.3 Angle apparent de mur en limite du pierrier

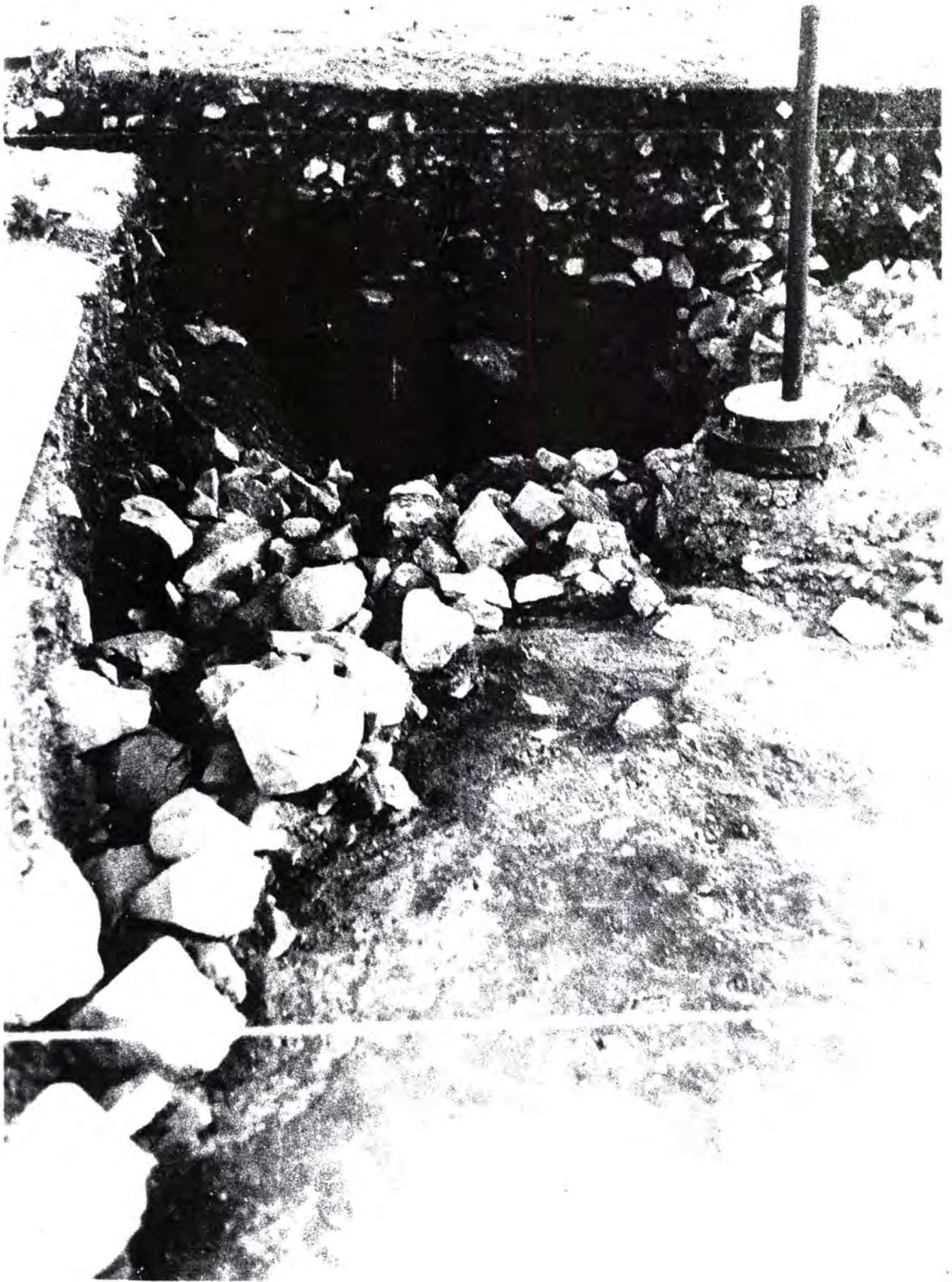


Fig.4 Partie Nord-Ouest du chantier. Au premier plan: à gauche, tranchée Bulliot remblayée. A droite, zone en place. Au fond sondage Bulliot.



Fig.5 Coupe dans le mur de la pièce fouillée par Bulliot

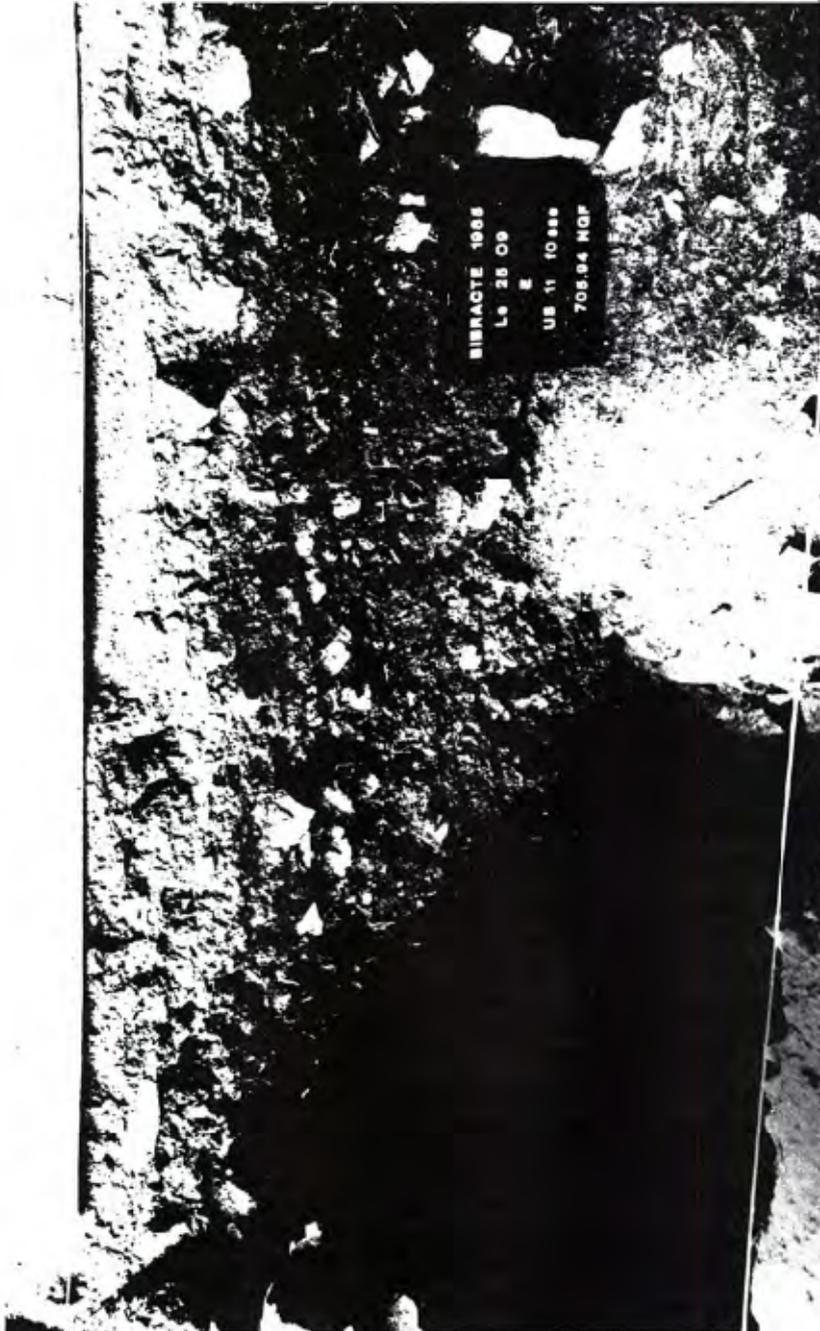


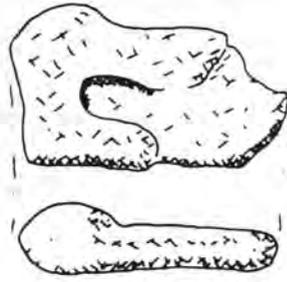
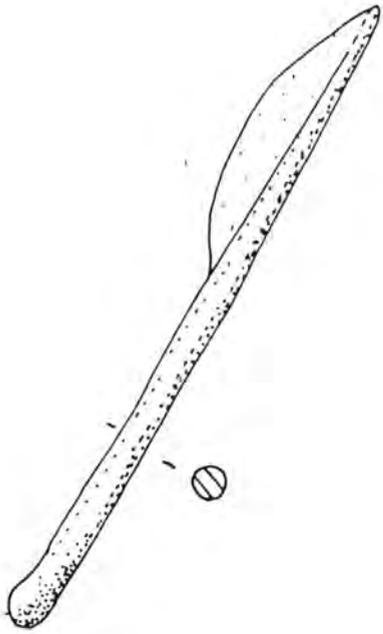
Fig.6 Coupe Ouest-Est du sondage 50, montrant le départ du fosse



Fig.7 Sole de foyer



Fig.8 Abords de la sole de foyer : sol en place. Au fond, à droite, fouille Bulliot remblayée.

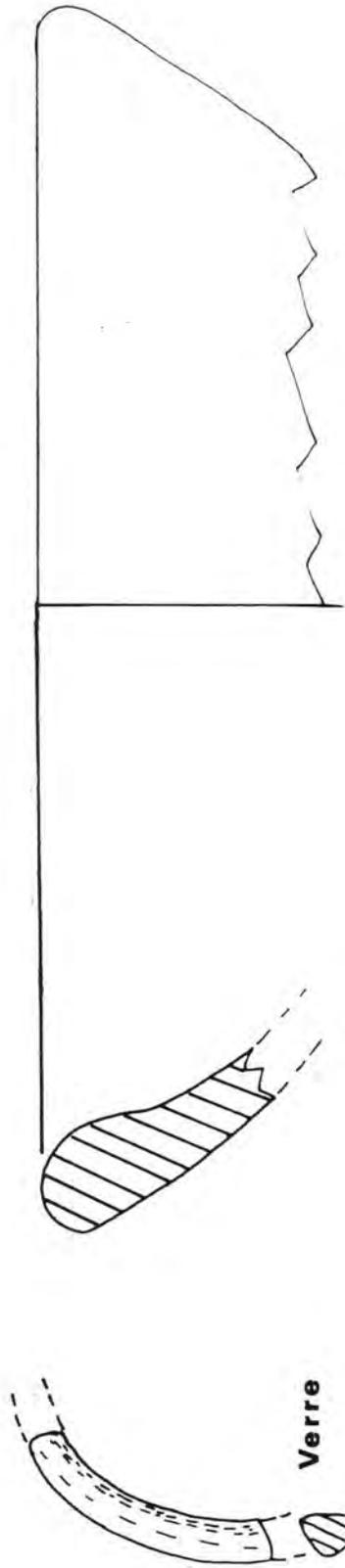
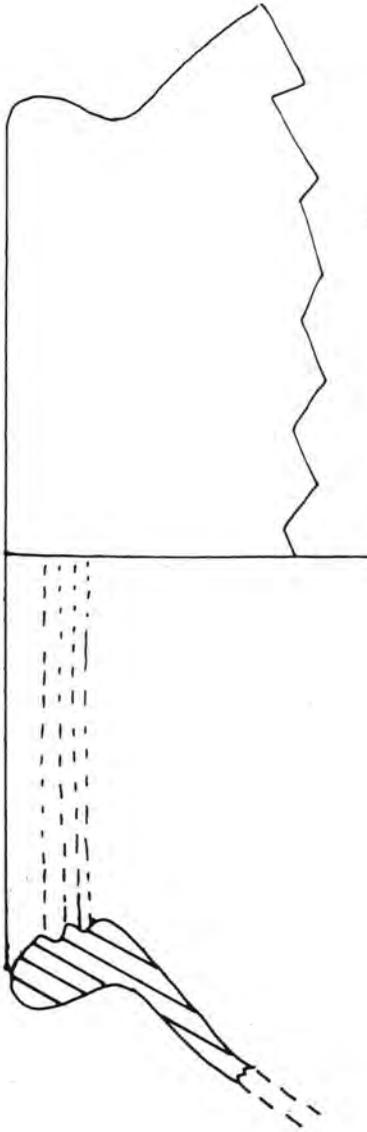
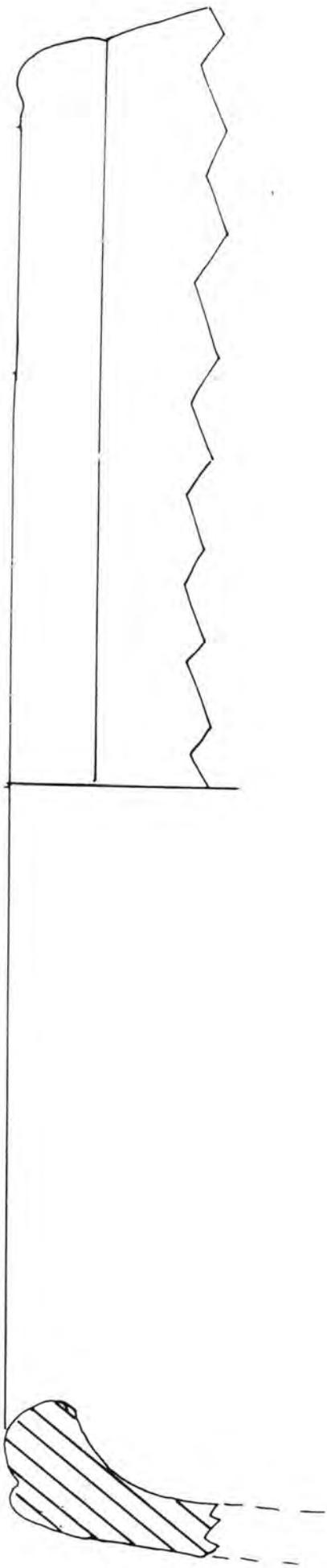


**Tranchée
Couche H**



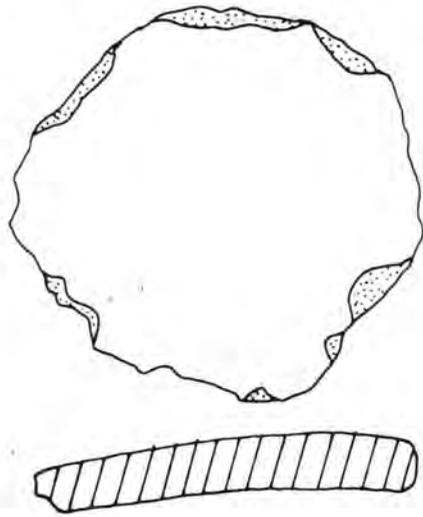
**Tranchée
Couche K**

Tranchée



Verre

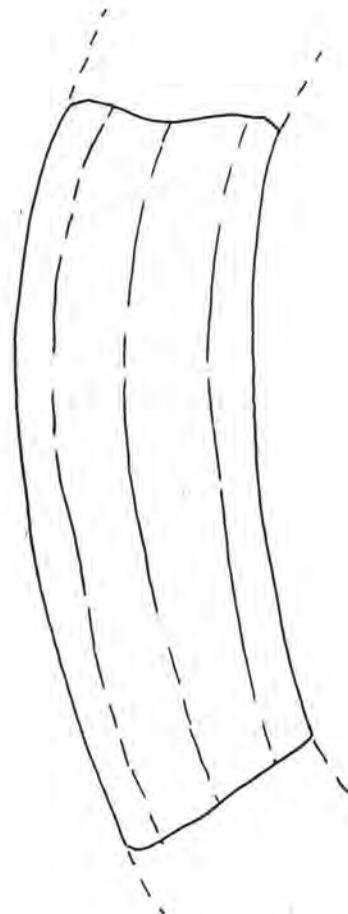
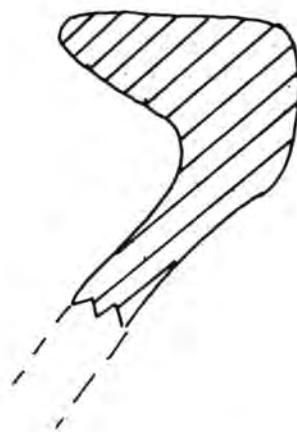
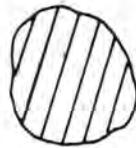
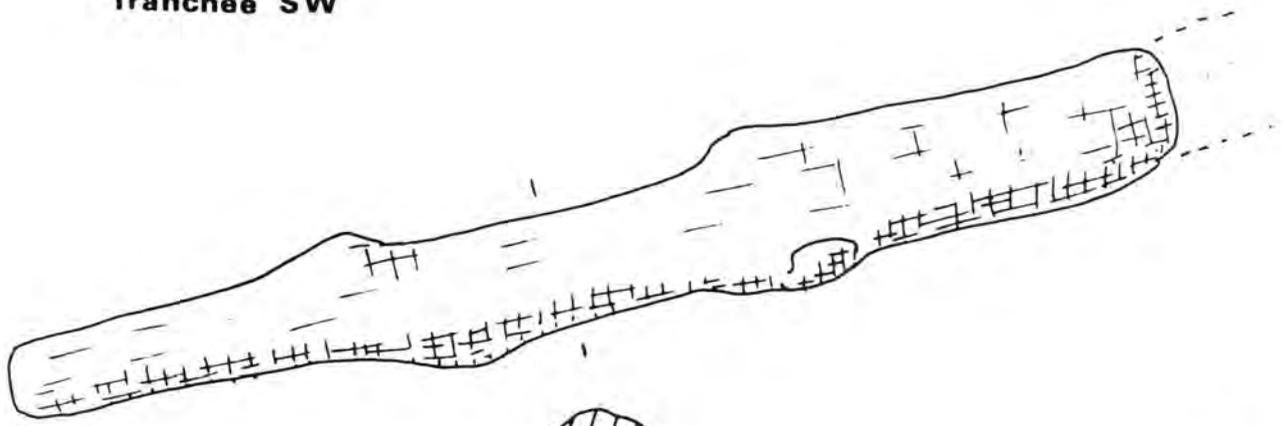
Tranchée NW - Couche Ia



Fouilles BULLIOT



Tranchée SW



Sondage 6 x 8

MONT BEUVRAY 1985

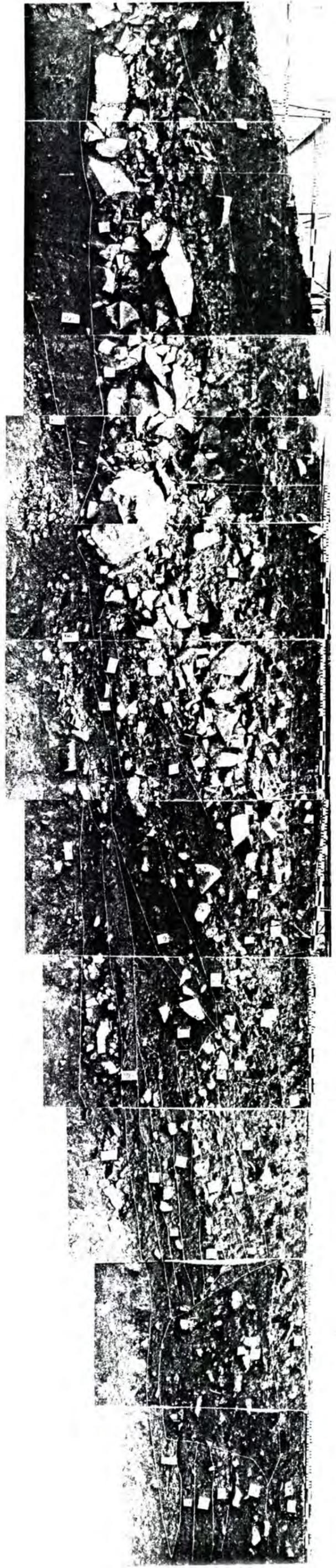
SECTEUR EXTRA MUROS

Plans

- P14: Implantation des chantiers de fouille
- P15: Coupe Est-Ouest, paroi Sud
- P16: Secteur extra-muros, plan général
- P21: Relevé en coupe d'un mur d'une maison excavée
- P22: Prolongement de la coupe paroi Nord, en direction du fossé

PLANCHE HORS- TEXTE:

TRANCHEE, COUPE SUD



*PROSPECTION ELECTRIQUE A
CAUME CHAUDRON*

G. DUCOMET - A. HESSE

COMPTE RENDU DE
PROSPECTION ELECTRIQUE A LA CAUME CHAUDRON

- Mont Beuvray 1985 -

La prospection avait pour but de délimiter les principales structures sous jacentes dans un secteur débroussaillé sous les sapins de la Caume Chaudron. Dans cet espace d'un hectare environ entre la route de la Terrasse et le chemin forestier qui rejoint la Fontaine Grenouillat (voir plan de situation), il convient de préciser l'emplacement approprié au décapage d'une surface à fouiller de 50 x 50m. On espérait notamment reconnaître le passage d'une zone à constructions gallo-romaines, au sud, à la zone des maisons gauloises au nord. Malgré la faible résolution d'un quadripole Wenner de $a = 2m$ (maille de 2m et profondeur d'investigation au plus de 1,5m) ce dispositif a été adopté pour tenir compte d'un épais recouvrement par le tapis d'aiguilles de sapin et pour obtenir assez rapidement une idée, même grossière, de l'organisation des principales structures.

Les mesures ont été effectuées par G. Ducomet (I T A Sous Direction de l'Archéologie) et A. Boucher (Stagiaire Université de Bradford) les 9 et 10 septembre puis du 23 septembre au 2 octobre 1985 (mise en route par A. Hesse) par temps chaud et sec durant depuis plusieurs semaines. Quelques difficultés sont apparues au contact des électrodes avec le sol du fait de la présence des aiguilles de pins. Appareils utilisés : RMCA2, NORMA. Trois sondages électriques sur les premières anomalies relevées au sud ont été effectués (voir carte). Pour des raisons de rapidité et de simplicité les profils ont été orientés dans les axes de la plantation de sapins.

Les mesures obtenues font apparaître tout d'abord une résistivité exceptionnellement forte en tout point : on peut en attribuer la cause au dessèchement du sol, à sa granulométrie (sables?) mais aussi peut être à des minéralisations particulières. Ce dernier point méritera certainement d'être approfondi sur le plan de la recherche méthodologique. Cette résistivité anormale des terrains du Beuvray laisse planer quelques doutes sur

l'interprétation du sens des anomalies et ce d'autant plus qu'on a des difficultés à identifier le bâtiment gallo-romain dégagé par Déchelette, dans les relativement faibles valeurs au sud de la carte. On notera que celles-ci ont été obtenues sur un terrain dégagé d'aiguilles de pin, remanié par des taupes, le seul où un matériel céramique abondant ait été observé dans ce secteur : ceci a été interprété comme la zone remblayée après les fouilles immédiatement au nord du bourrelet topographique actuellement visible qui paraît appartenir à l'enceinte du Couvent des Cordeliers.

Quoiqu'il en soit, on convient d'interpréter la carte selon la convention la plus courante c'est à dire, que les plus fortes résistivités devraient plutôt représenter les masses de maçonnerie et les remblais riches en pierres. On observe sur la carte Wenner une grande organisation des anomalies selon un schéma orthogonal ; en première lecture il est, en effet, permis de distinguer trois massifs plus ou moins rectangulaires s'articulant autour d'un espace vide central et constituant donc un ensemble en forme de U peut être fermé au sud par une anomalie longue et étroite (mur?). On peut supposer soit l'extension très largement vers le nord du bâtiment gallo romain dégagé au sud, au siècle dernier, soit l'existence d'un second complexe équivalent.

Cependant l'analyse de la carte D D, exceptionnellement animée par une très grande quantité de petites anomalies que mettent en valeur deux traitements particuliers du tracé (écrêtage des fortes valeurs et densités de gris), révèle une orientation nouvelle des dites anomalies. Cette deuxième lecture peut avoir deux conséquences au niveau de l'interprétation globale :

- soit, nous amener à modifier les hypothèses émises à partir de la carte Wenner, aidé en cela par le fait, non négligeable, que les axes des structures supposées sont parallèles aux profils ainsi qu'aux axes de plantations ; ces deux parallélismes étant des causes possibles d'anomalies parasites dans la même direction (quelques accidents à la perpendiculaire peuvent aussi apparaître).

- soit nous conduire à supposer la présence d'une autre niveau de construction (supérieur, inférieur?) particulièrement lisible dans la partie ouest de la zone prospectée et caractérisé par une

orientation SE/NO et SO/NE de ses axes principaux (v.cartes) compatibles avec l'orientation de la voie médiévale.

Notons enfin que quelques alternances systématiques de fortes et faibles valeurs sont également observables au sud de la carte et peuvent nuire à la lecture. Les mesures ont été vérifiées longuement sur place et il semble que cette perturbation soit induite par les souches des sapins situées exactement sur les profils correspondants. Cette cause d'erreur ne semble cependant pas devoir mettre en cause la double hypothèse ci-dessus proposée et la ligne de conduite suggérée par la poursuite des travaux est avant tout décapage radical, l'ouverture de sondages et des tranchées de contrôle sur les principales anomalies relevées.

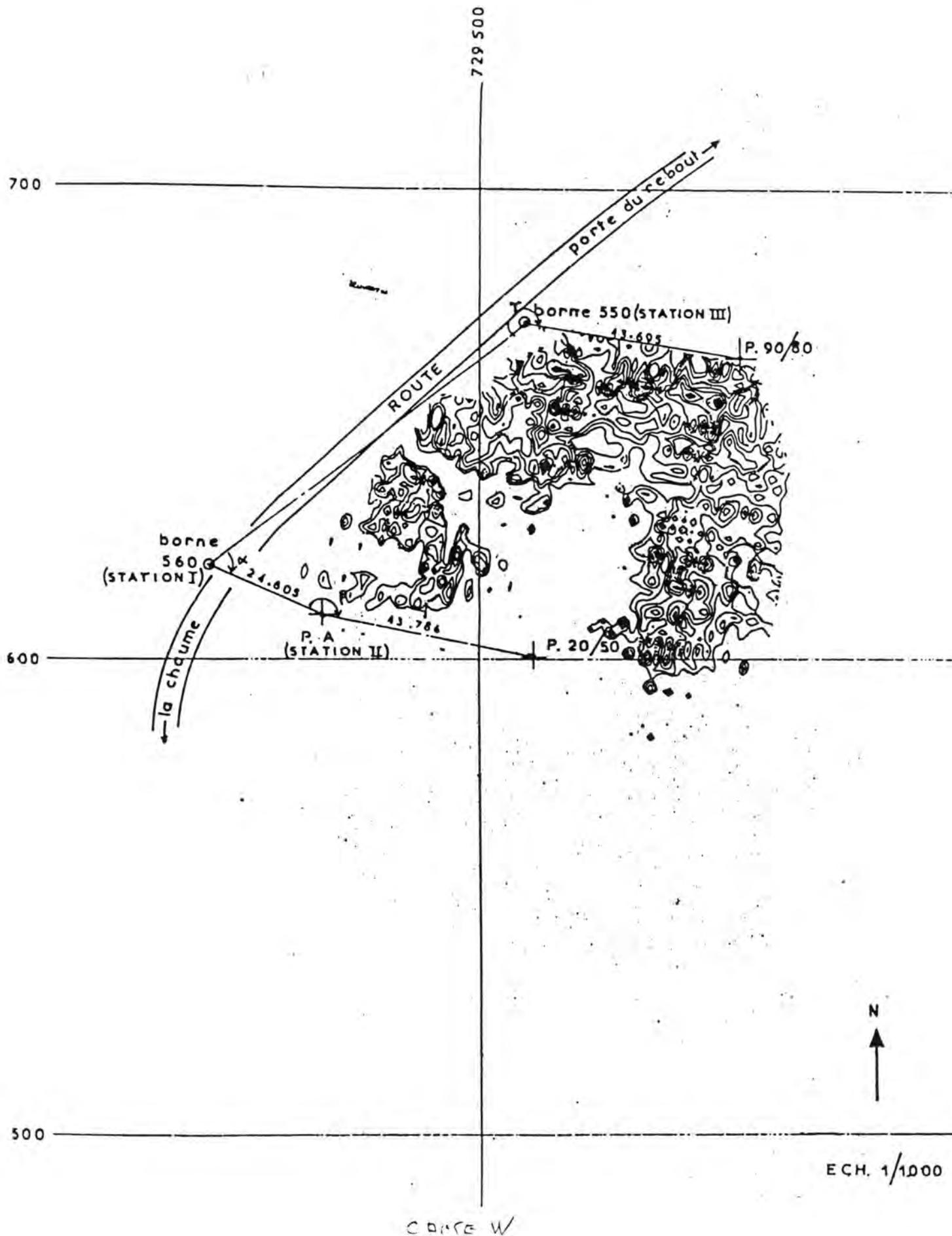
Garchy le 3. 12. 1985

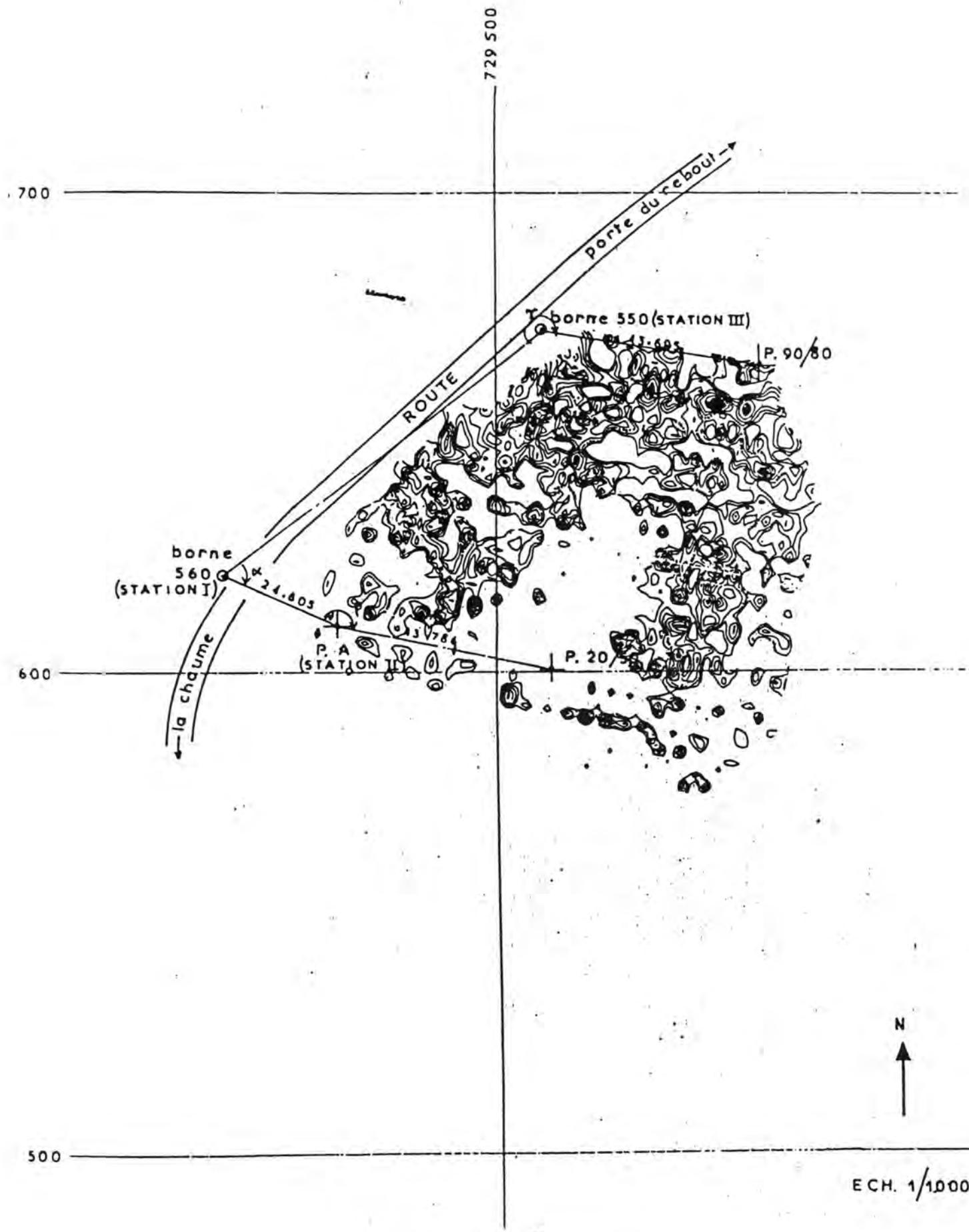
G. DUCOMET

A. HESSE

FOUILLES DU MONT BEUVRAY

PROSPECTION A. HESSE DE SEPTEMBRE 85

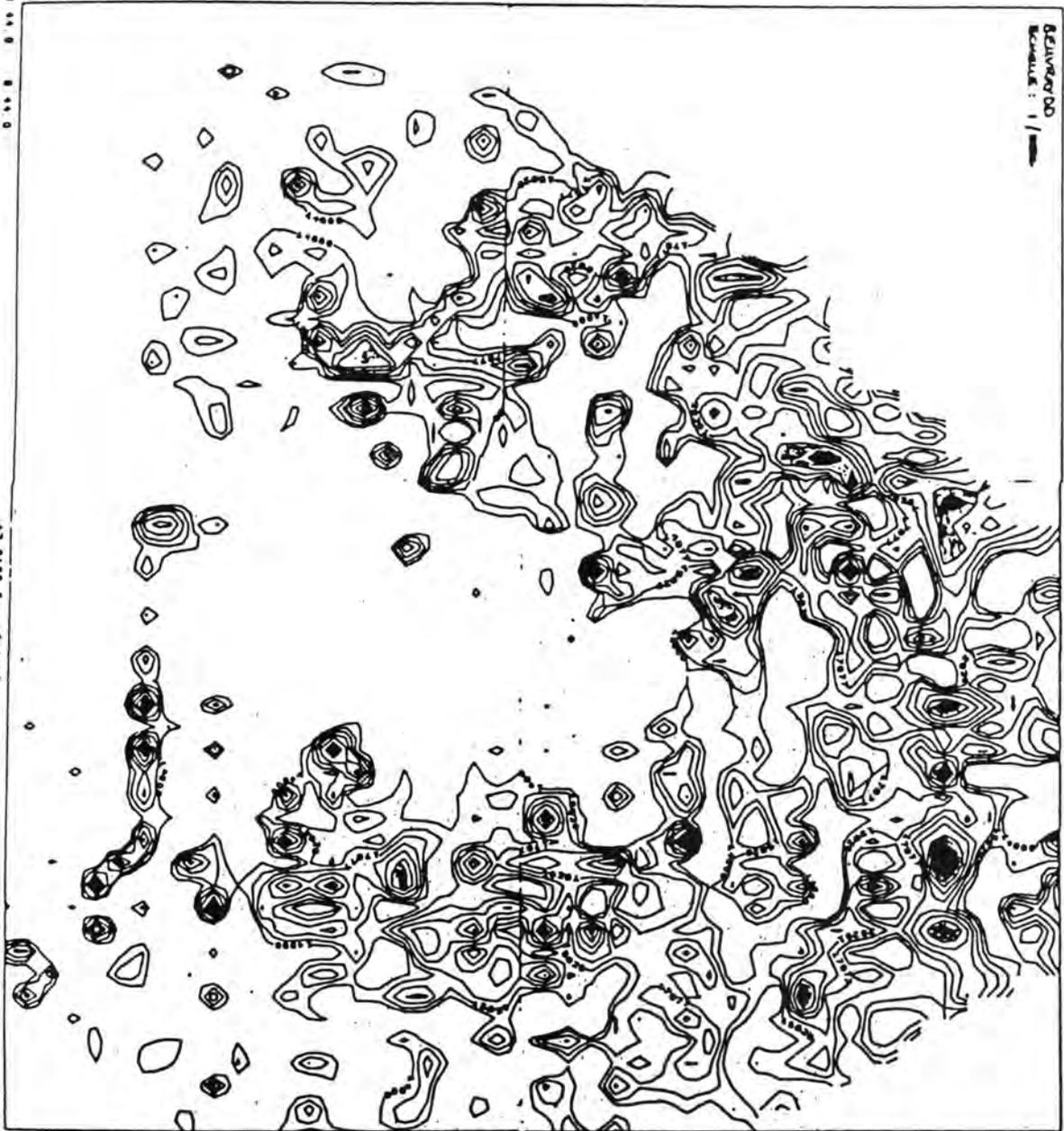




Carte dtd

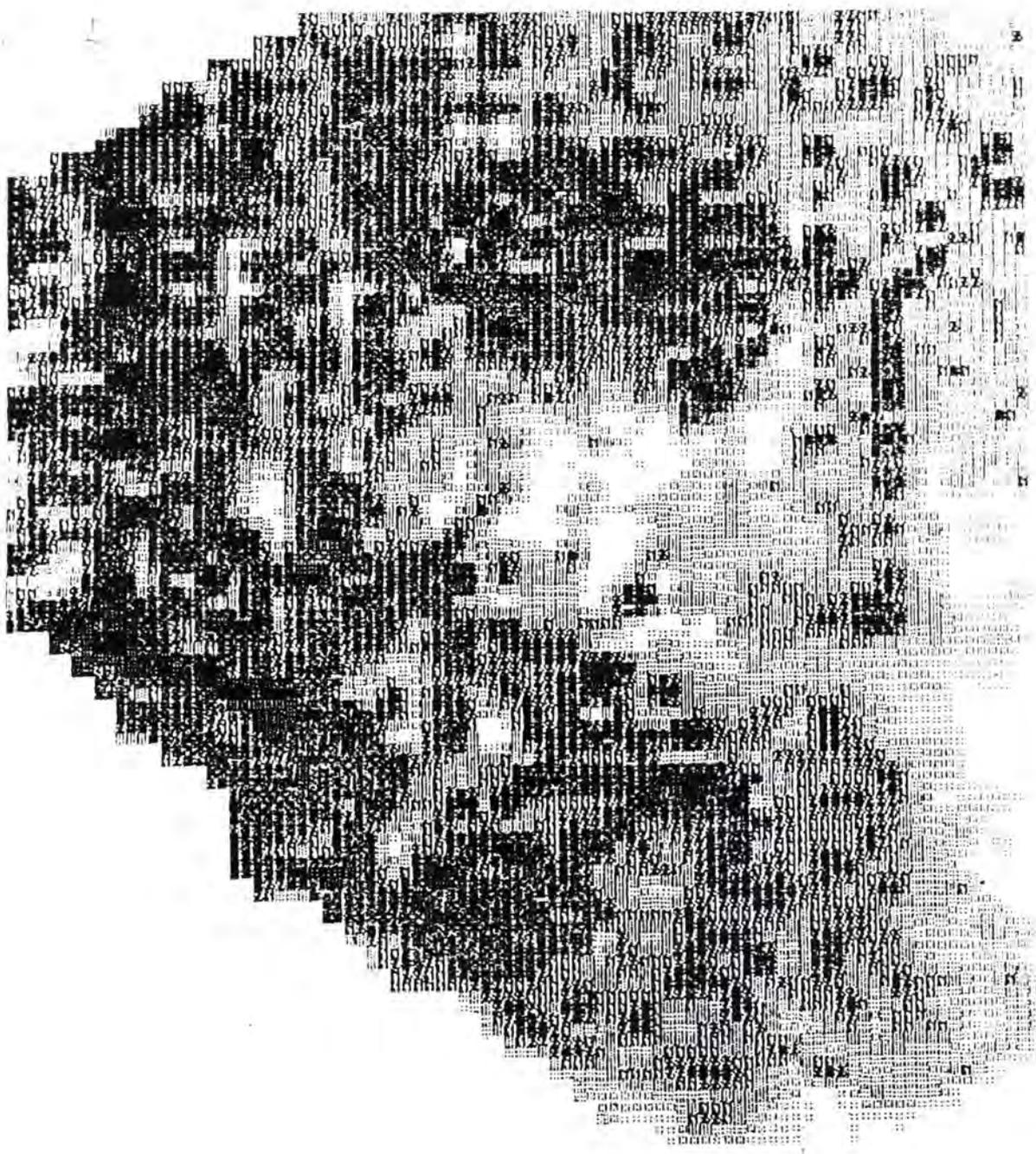
8 11 0 8 11 0

17 0100 0 8 11 0



BEHAVIOR
SCALE: 1/1

BEURAYDD 4000 30000



DEMANDE D'INTERVENTION
DE L'UNITE DE PROSPECTION ARCHEOLOGIQUE

(1986)

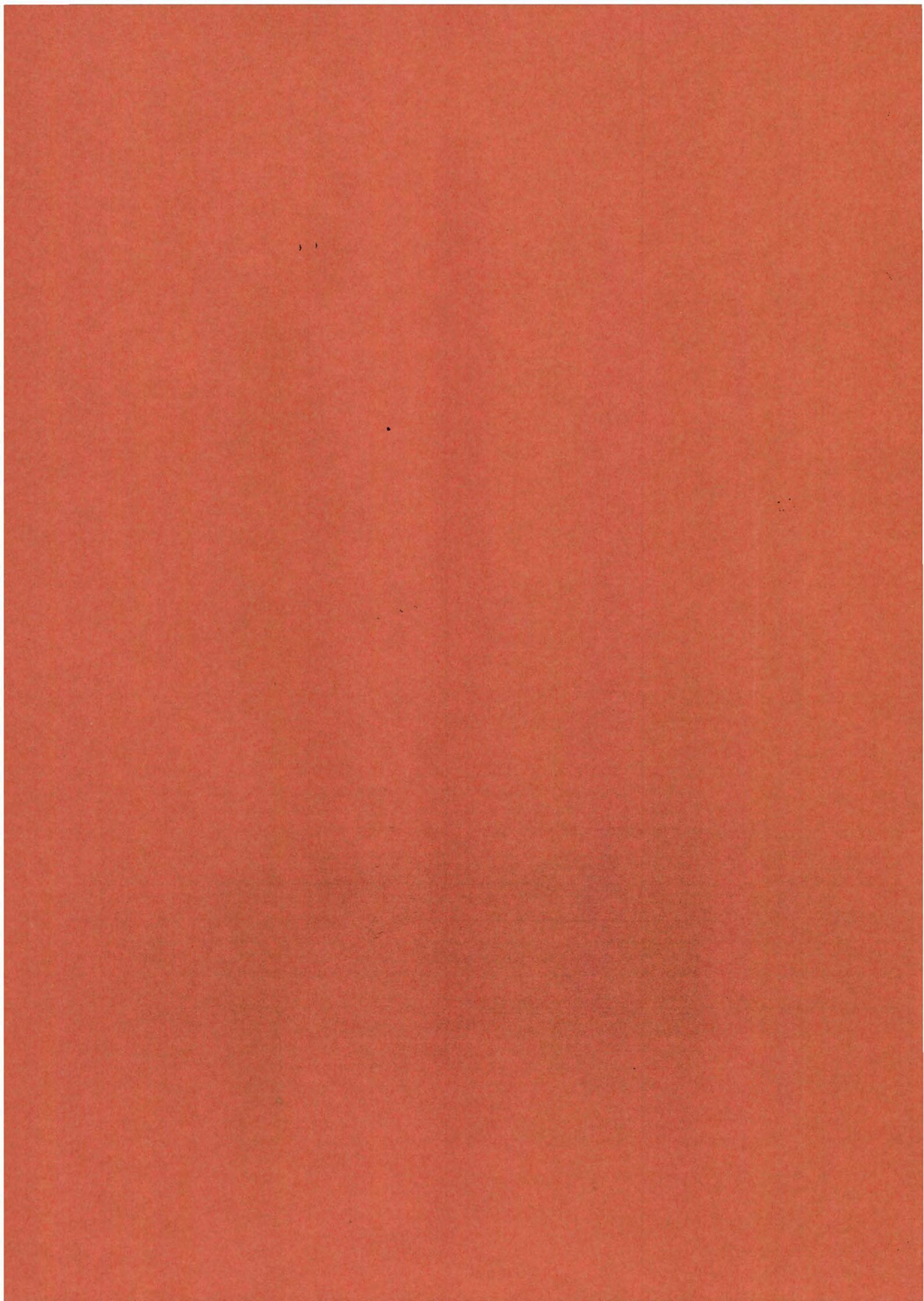
- Localisation du site : Mont Beuvray, la Terrasse.
Le sous-sol géologique d'origine essentiellement volcanique est caractérisé par sa diversité et sa complexité ; le roc en place est trouvé entre 1,2 et 1,6 m sous la surface dans les fouilles du secteur. Terrain appartenant au Parc National du Morvan accessible en permanence ; partie en prairie ras partie sous forêt de grands hêtres largement écartés.
- Le problème consiste à identifier les structures existantes dans le sous-sol de la terrasse qui se caractérise par une forme topographique carrée très particulière (camp antique). Au vu des fouilles proches de La Chapelle-Saint-Martin (1985) on peut attendre, au moins en partie Est du secteur à explorer des murs massifs conservés sur ou moins 50 cm de hauteur. La prospection devra relier ce dégagement des vestiges à la Terrasse pour orienter l'implantation des fouilles dans ce secteur.

Au vu des résultats obtenus en 1985 à la Caume Chaudron, on peut suggérer une carte de résistivités en Wenner $a = 2$ m.

- Perturbations : terrain certainement remanié par endroits en raison particulièrement du rebouchage des fouilles anciennes de Bulliot, lieu très fréquenté, festivité, aménagements temporaires.
- Possibilité de prise en charge repas et hébergement des opérateurs sur le "projet Beuvray ?".
- Aides : en période de fouille, plusieurs opérateurs disponibles sur le contingent des fouilleurs - Hors période de fouille, possibilité de prendre en charge un vacataire pour le temps nécessaire aux mesures.

N.B. En prévision de l'ouverture d'un chantier dans le secteur du Parc aux Chevaux, il est nécessaire de prévoir l'exploration géophysique d'un hectare de terrain pour orienter la fouille.

Toutes autres conditions semblables à celles du projet précédent.





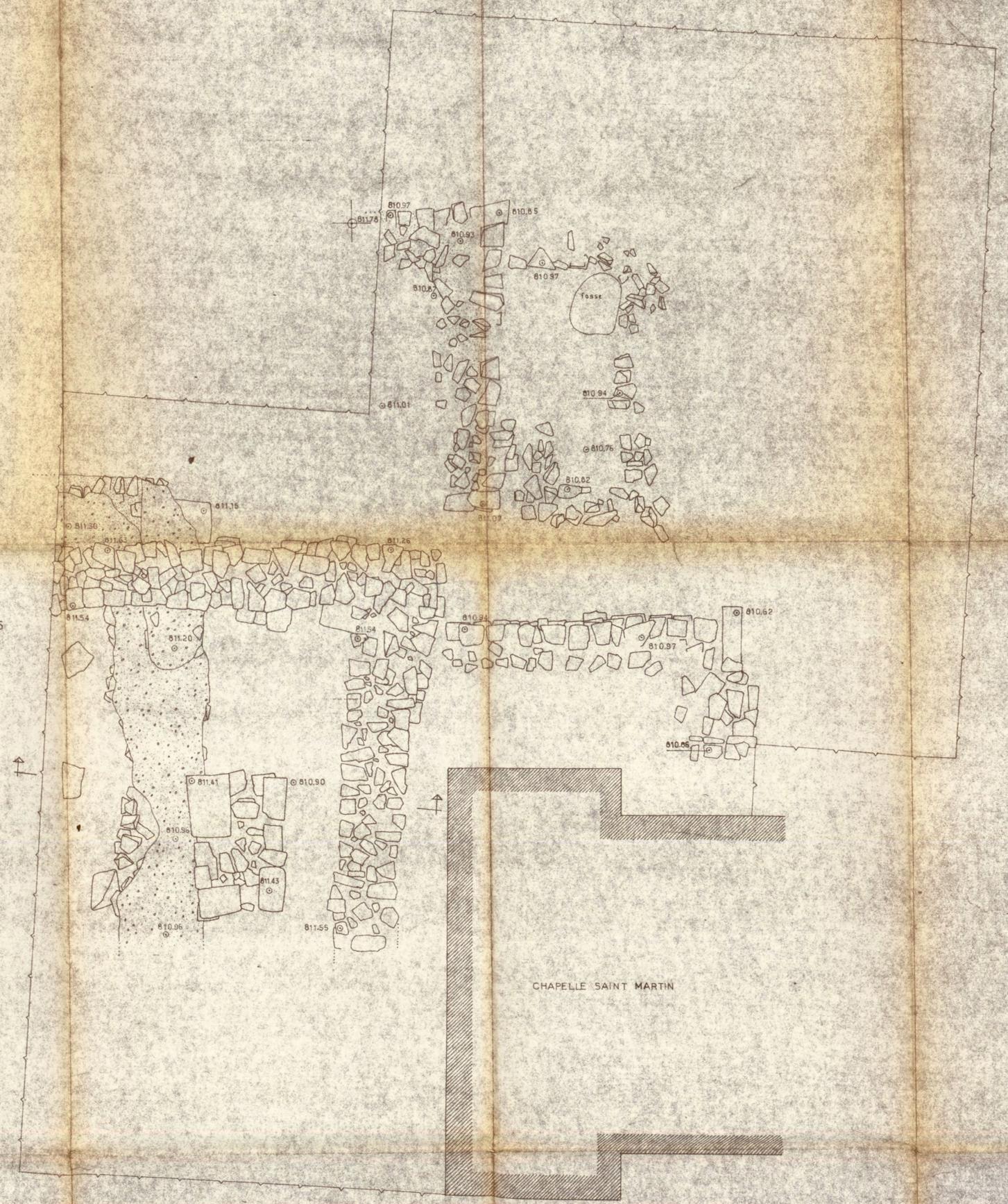
FOUILLES DU MONT BEUVRAY

LA CHAUME
SONDAGES 1984/1985
PLAN GENERAL DES STRUCTURES DEGAGEES

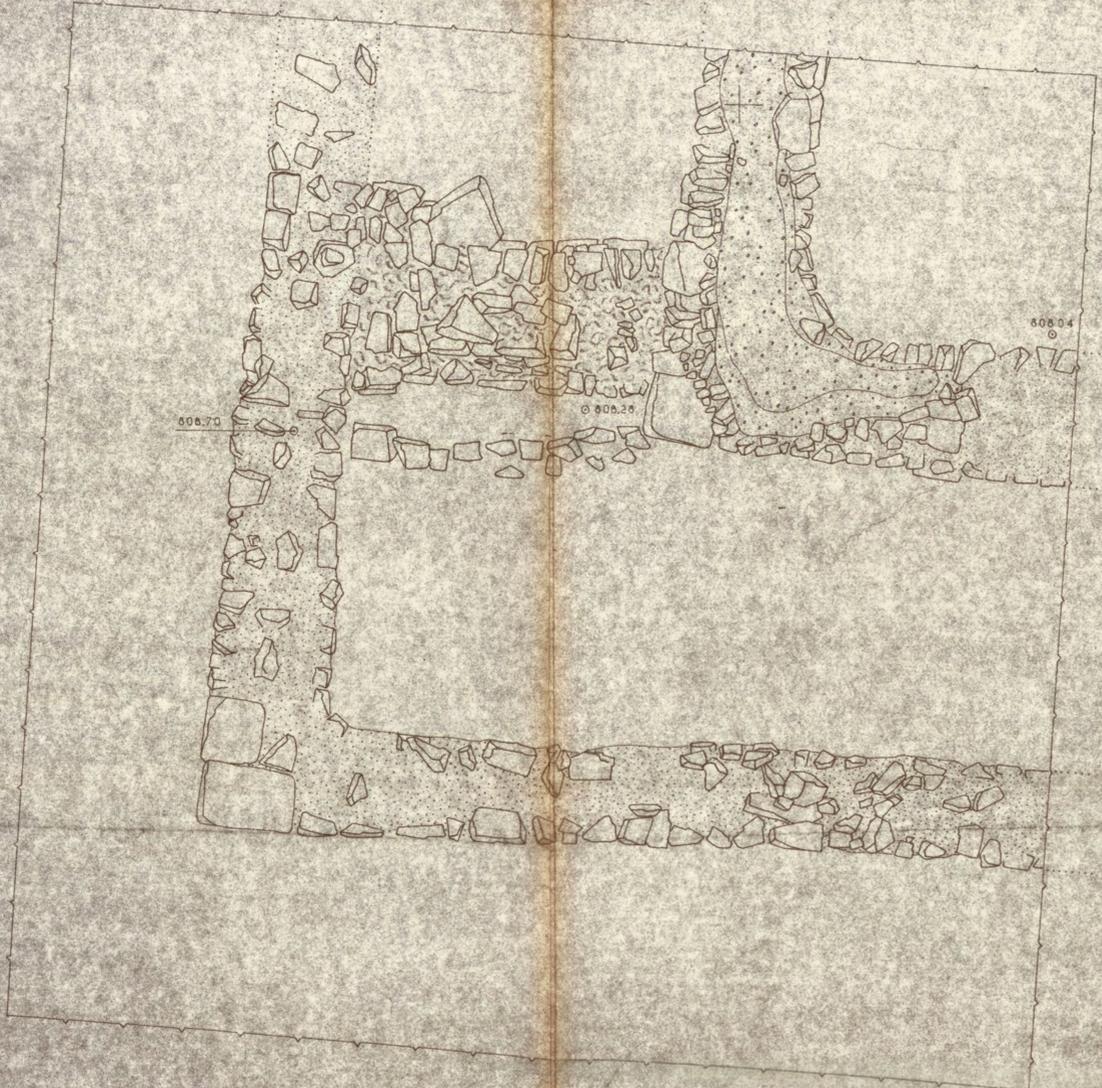
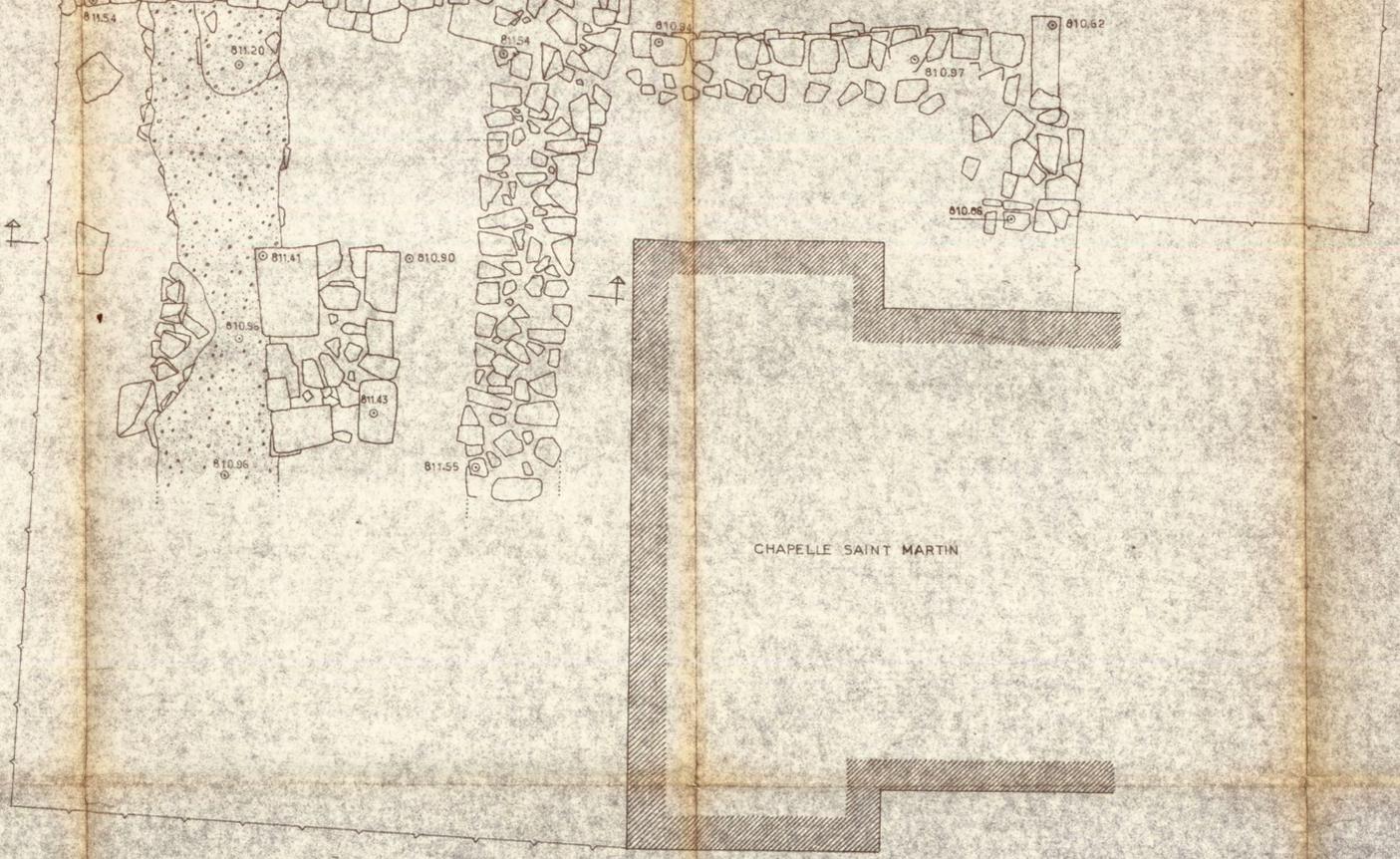
P 15

Ech. 1/20
relevé U.R.A. 33
dessin J.F. ENAULT
07/08.85
28.11.85

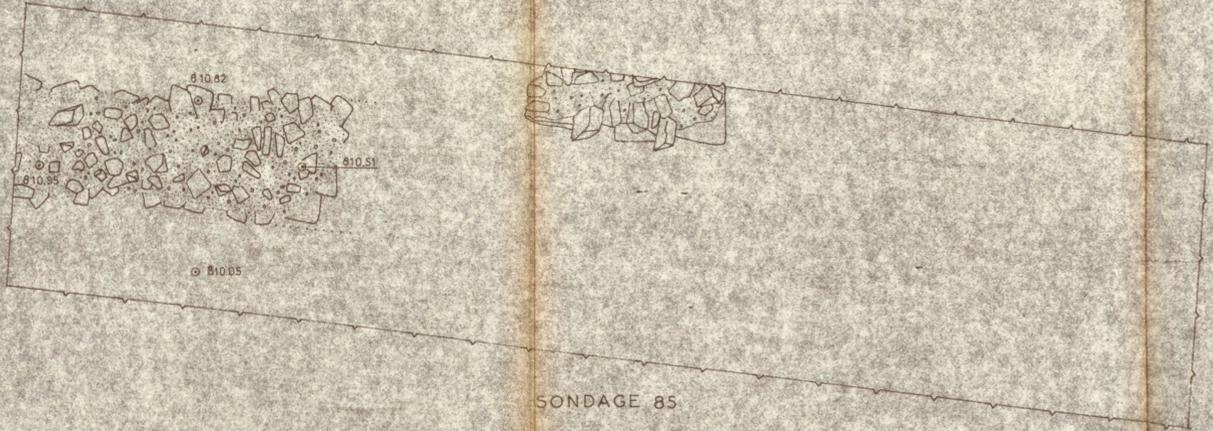
SONDAGE 85



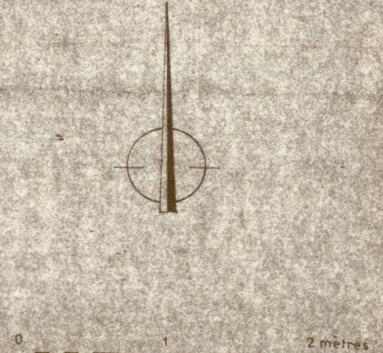
SONDAGE 85



SONDAGE 84



SONDAGE 85





FOUILLES DU MONT BEUVRAY

PORTE DU REBOUT

IMPLANTATION DES CHANTIERS DE FOUILLES 1984 et 1985 DANS LE CARROYAGE

P 44

Ech. 1/200

relevé
dessin

J.F ENAULT

09.85
18.11.85

596

597

598

215 950

215 960

215 970

215 980

coordonnées
lambert

729 830

713.22

KD

729 840

713.17

712.88

KE

729 850

712.91

KF

729 860

KC

729 870

708.44

708.44

KH

729 880



FOUILLES 1984



FOUILLES 1985



FOUILLES DU MONT BEUVRAY

PORTE DU REBOUT 85
COUPE EST-OUEST SUR LE REMPART
RAFFRAICHISSEMENT DE LA PAROI SUD
CARRES 19 à 28

P 13

Ech 1/20

releve J.F. ENAULT — S. PIECHAUD
dessin J.F. ENAULT

25.09.85
13.12.85



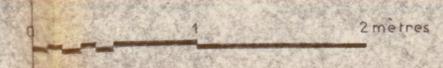
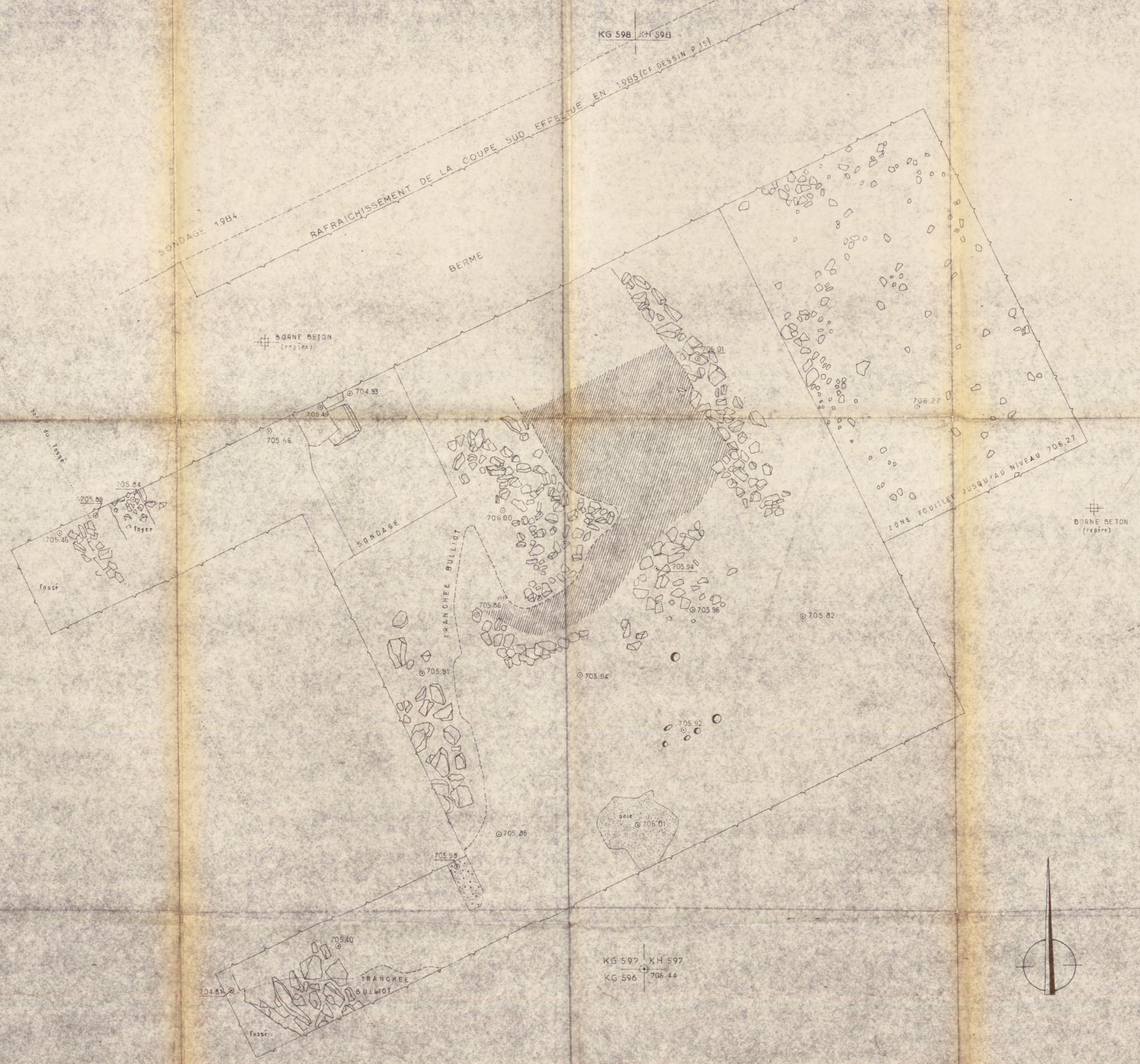


FOUILLES DU MONT BEUVRAY

PORTE DU REBOUT
EXTERIEUR REMPART KG/597-KH/597-KG/596
PLAN GENERAL DES STRUCTURES ET INSTALLATIONS

P 16

Ech. 1/20 | Relevé URA 33 | 09.85
dessin J.F. ENAULT | 02.12.85





C.N.R.S. UNITE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES 33

FOUILLES DU MONT BEUVRAY

PORTE DU REBOUT 85
COUPE EST-OUEST SUR LE REMPART — PAROI SUD
CARRÉS 89 à 99 1 à 3 et A

P 17

Ech 1/20 relevé dessin J.F. ENAULT
02.10.85
20.11.85

LES ANNOTATIONS p1, p2, p3...etc... INDIQUENT LES EMPLACEMENTS
OU DES PRELEVEMENTS ONT ETE EFFECTUES



FOUILLES DU MONT BEUVRAY

PORTE DU REBOUT 85

COUPE EST-OUEST SUR LE REMPART — PAROI OUEST
CARRES A à E et 89



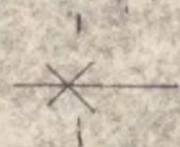
N

P 48

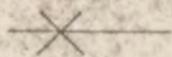
Ech 1/20

relevé
dessin J.F. ENAULT

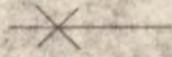
24.09.85
13.12.85



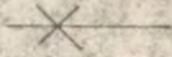
E



D



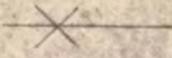
C



B



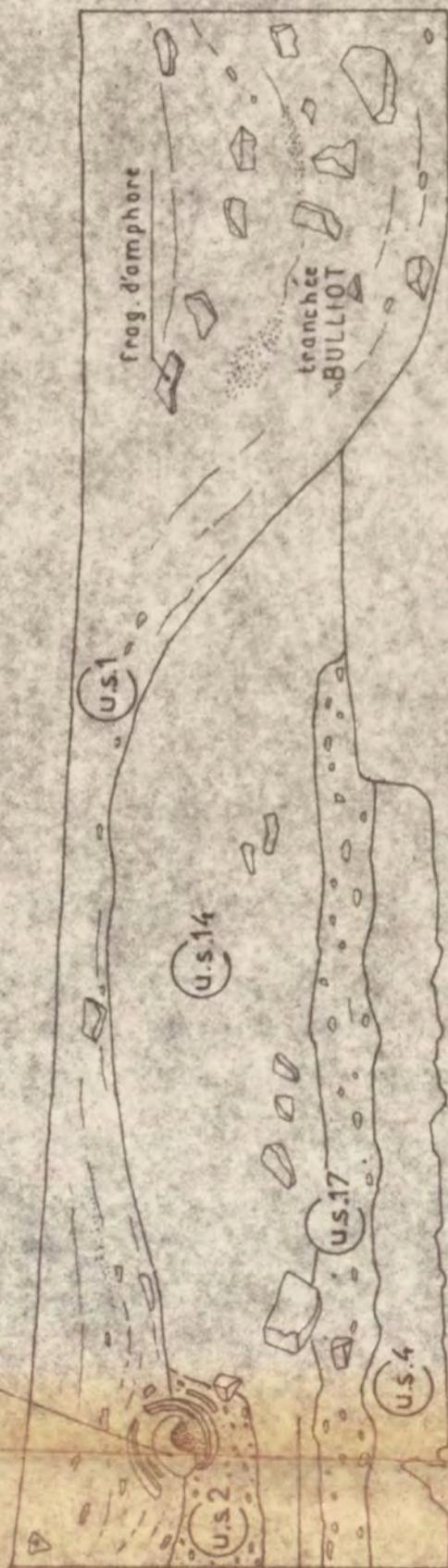
A



NORD

rangée d'amphores emboîtées

SUD





FOUILLES DU MONT BEUVRAY

PORTE DU REBOUT 85
COUPE EST OUEST SUR LE REMPART
PIERRIER ET NIVEAU D'AMPHORES - PLAN DE DETAIL
CARRÉS 89 à 99 et A, B, C, D

Ech. 1/10 relevé U.R.A. 33 09.85
dessin J.F. ENAULT 04.12.85





TRANCHEE
BULLIOT

KD/597 KE/597
KD/596 KE/596

712.14

712.19

712.15

712.33

712.25

712.25

712.17

712.17

712.06

712.03

711.87

711.78

712.48

712.35

712.35

712.41

712.31

712.47

712.47

712.44

712.47

712.31

712.45

712.50



0 1 2 metres



FOUILLES DU MONT BEUVRAY

PORTE DU REBOUT 85

COUPE SUR LE REMPART

1er ETAT DE FORTIFICATION — TRANCHEE ET PIERRIER

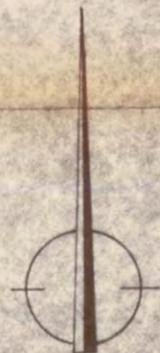
CARRES 98, 99 et A, B, C — PLAN DE DETAIL

P 20

Ech 1/10

relevé P. BARRAL
dessin J.F. ENAULT

04.10.85
12.12.85



0 1 mètre

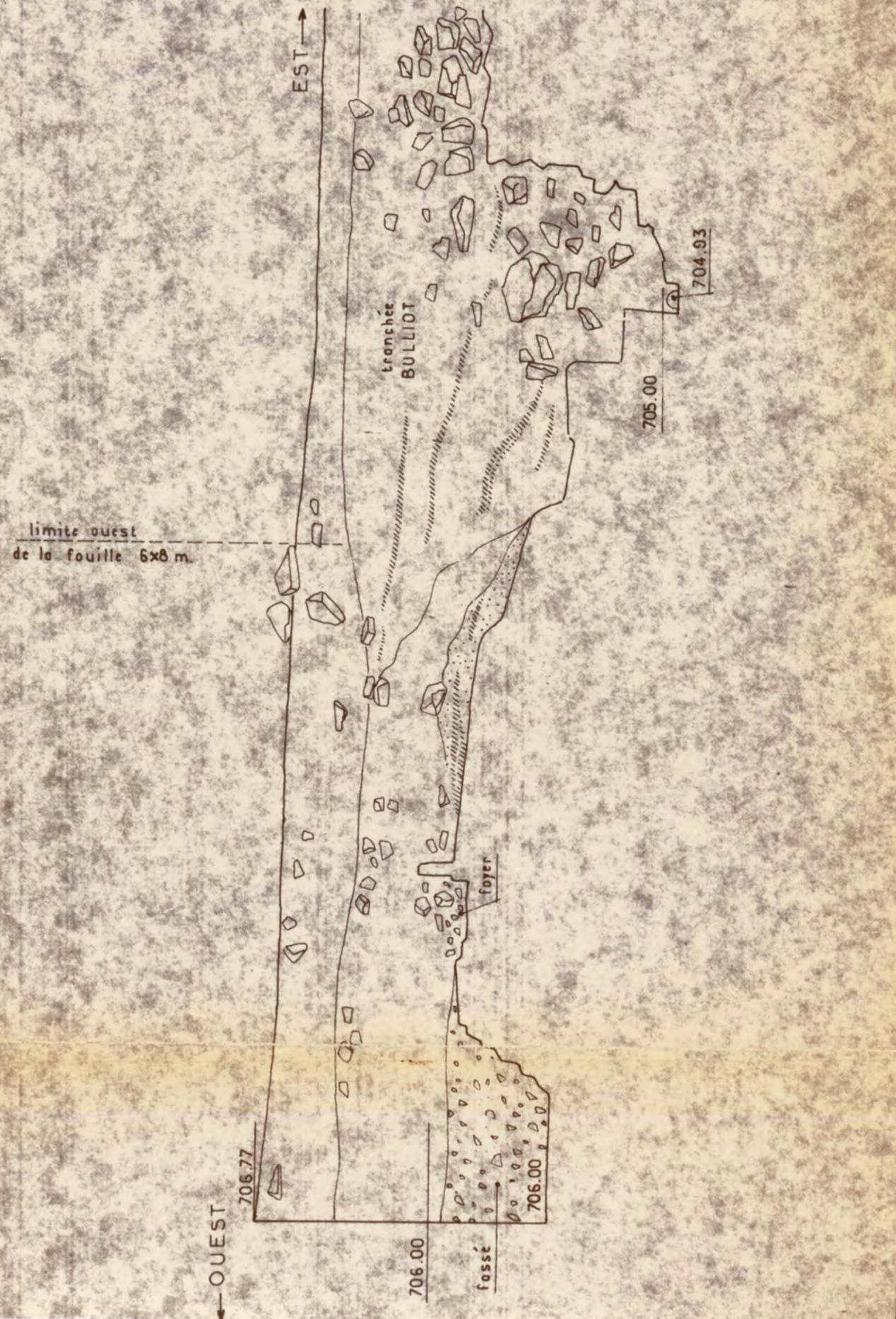
FOUILLES DU MONT BEUVRAY

PORTE DU REBOUT
EXTERIEUR REMPART — KG/597
PAROI NORD DU SONDAGE NORD-OUEST

P 22

Ech. 1/20 relevé
dessin J.F. ENAULT

08.10.85
18.12.85



FOUILLES DU MONT BEUVRAY

PORTE DU REBOUT
EXTERIEUR REMPART — KG/597
COUPE SUR MUR U.S.15

P 21

Ech. 1/10 relevé
dessin J.F. ENAULT

08.10.85
18.12.85

